R. FRITH

3 1761 11971365 9

RAPPORT FINAL

Auteur: Roland-E. Soucie, C.S.C.

Titre: Evolution scolaire dans trois communautés acadiennes de la province du Nouveau-Brunswick.

Div: VI Rapport no 8

Presented to the
LIBRARY *of the*
UNIVERSITY OF TORONTO
by
Mr. Royce Frith
Commissioner

Royal Commission on
Bilingualism and
Biculturalism

ACCOPRESS
GENUINE PRESSBOARD BINDER
CAT. NO. BP 2507 EMB

ACCO CANADIAN COMPANY LTD.
TORONTO
OGDENSBURG, N.Y., CHICAGO, LONDON

CA1Z1
-63B500

EVOLUTION SCOLAIRE DANS TROIS COMMUNAUTES ACADIENNES DE LA PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Rapport présenté à la
Commission royale d'enquête sur
le bilinguisme et le biculturalisme

Roland-E. Soucie, C.S.C.

Mars 1966

Introduction

Au printemps de 1965, Dr. Blair Neatby du service de recherches pour la Commission Royale sur le Bilinguisme et le Biculturalisme, nous avait exprimé le désir de connaître les données sociologiques sous jacentes [redacted] au progrès du système scolaire dans certains milieux types où vivent les Canadiens d'expression française au Nouveau-Brunswick.

Une enquête, intitulée "L'Evolution scolaire dans trois communautés acadiennes dans la province du Nouveau-Brunswick." fut menée dans trois localités du Nouveau-Brunswick. (Moncton, Bathurst et Allardville)

Moncton comprend une population en majorité anglo-phone; Bathurst une population en majorité acadienne d'origine mais très anglo-phone; et Allardville, un petit village complètement franco-phone.

L'enquête en question fut menée sous la direction du sous-signée, ayant comme adjoint le professeur Omer Robichaud. Trois étudiants gradués en Education furent retenus durant les mois d'été afin de faire cette enquête.

Etant donné la grande difficulté d'obtenir du Ministère de l'Education du Nouveau-Brunswick les détails statistiques précis qui nous intéressaient, et le changement de surintendant des écoles pour la Ville de Bathurst durant l'été, il a fallut attendre la rentrée des classes en septembre pour compleler les données qui nous étaient nécessaires, et dépouiller les procès verbaux des commission scolaires, là où il fut possible de le faire.

De plus il fut aussi nécessaire d'interviewer certains anciens membres des commissions scolaires et d'autres personnes supposément au courant des activités dans leur localité depuis un certain nombre d'années. Plusieurs de ceux-ci ne sont même plus résidents au Nouveau-Brunswick.

Il fallut donc essayer de les contacter par correspondance, où les rejoindres lors d'une visite au Nouveau-Brunswick.

*** ***

Nous présentons donc ici un rapport en trois parties distinctes, une pour chaque localité ci-haut mentionnées, sans analyse comparative.

Nous croyons que malgré les limites restreintes de ces rapports, il sera possible de découvrir un peu mieux le contexte dans lequel un système scolaire a évolué au Nouveau-Brunswick, qui n'a pas toujours favorisé la population de langue française.

Roland-E. SOUCIE, C.S.C.
Directeur
Ecole de Psychologie-Education
Université de Moncton.

TABLE DES MATIERES GENERALE

1 - L'EVOLUTION DU SYSTEME D'EDUCATION A MONCTON

2 - ENQUETE SUR L'EVOLUTION DU SYSTEME D'EDUCATION A BATHURST

3 - L'EVOLUTION DU SYSTEME D'EDUCATION D'ALLARDVILLE

L'EVOLUTION DU SYSTEME D'EDUCATION A MONCTON

par Omer Robichaud

Rapport présenté à la Commission
Royale d'Enquête sur le Bilinguisme
et le Biculturalisme

Moncton

Septembre 1965

Digitized by the Internet Archive
in 2023 with funding from
University of Toronto

https://archive.org/details/31761119713659

TABLE DES MATIERES DECRIVANT LES TITRES DE CHAPITRE Page

1- CARACTERISTIQUES GENERALES DE LA POPULATION. 1

Ce premier chapitre vise surtout à établir les grandes caractéristiques de la population: Les groupes ethniques, les dénominations religieuses, la langue officielle et maternelle et le niveau d'instruction. Les statistiques sont basées sur les données des recensements du Bureau Dédéral de la Statistique à Ottawa.

2- ENSEIGNEMENT AU NIVEAU PRIMAIRE. 13

Ce chapitre veut décrire les éléments scolaires du système d'éducation au niveau élémentaire. Nous donnons d'abord l'historique au developpement des ecoles irlandaises, françaises et anglaises. Ensuite nous discutons du curriculum, de la fréquentation scolaire, du personnel enseignant et de ses qualifications, du rendement scolaire et de la mortalité scolaire.

3- ENSEIGNEMENT AU NIVEAU SECONDAIRE. 34

Ce chapitre suit le même plan de developpement que le chapitre deuxième. Seulement ici, on traite du système d'éducation niveau secondaire.

4- L'ADMINISTRATION FINANCIERE DU SYSTEME D'EDUCATION. 44

Ce chapitre donne un bref aperçu de l'administration financière du système d'éducation. Seul les points, se rattachant à l'objectif de notre recherche, sont etudiés: les dépenses, les sources de revenu, la construction des écoles, la location des classes et les salaires des professeurs.

5- L'ADMINISTRATION SCOLAIRE. 52

Ce shapitre fait l'etude de deux corps administratifs des écoles publiques de Moncton, la commission scolaire et le personnel du bureau du surintendant. Nous insistons surtout sur la representation des divers groupes ethniques au sein de ces corps administratifs.

6- Ce chapitre veut etudier le rôle qui a eté joue par les écoles privées dans l'instruction de la population de Moncton. Cependant nous n'étudions que deux écoles qui ont joué un rôle complémentaire au système des écoles publiques; soit le Collège l'Assomption et le Collège Notre-Dame d'Acadie. 54

Page

7- ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET ENSEIGNEMENT TECHNIQUE. 63

Ce chapitre ne donne que quelques notions sur ces deux sphères d'enseignement. Concernant l'enseignement superieur, nous depassons le niveau local pour tracer un bref historique du developpement des universites au Nouveau-Brunswick. Nous mentionnons aussi les divers degres offerts par chacune de ces Universités.

Ensuite, nous donnons quelques statistiques concernant l'école technique de Moncton; soit l'inscription, le personnel et les cours offerts.

8- CONCLUSIONS 70

Les sept premiers chapitres ont surtout vises à donner la description des facteurs constituants de notre recherche. Ce chapitre veut tirer les conclusions decoulant de l'analyse de ces facteurs constituants. Ces conclusions se basent aussi sur toutes les connaissances que notre enquête nous permit d'acquerir sur le développement du système d'éducation à Moncton.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION Page

Table des matières decrivant les titres de chapitre.---------- II

Table des matières détaillée---------- IV

List des Tableau---------- VI

Résumé du rapport---------- VIII

CHAPITRES

1. Caractéristiques générales de la population---------- 1

1. Groupes ethniques---------- 1
2. Dénominations religieuses---------- 4
3. Langue officielle et langue maternelle---------- 4
4. Niveau d'instruction---------- 8

2. Enseignement au niveau primaire---------- 13

1. Facilités scolaires---------- 13
1) Système scolaire irlandais---------- 13
2) Système scolaire français---------- 15
3) Système scolaire anglais---------- 17
4) Divers services offerts---------- 18
2. Curriculum bilingue---------- 19
3. Frequentation scolaire et le personnel enseignant---------- 22
4. Personnel enseignant et ses qualifications---------- 25
5. Rendement scolaire et mortalité scolaire---------- 30

3. Enseignement au niveau secondaire---------- 34

1. Facilites scolaires---------- 34
1) Système unilingue---------- 34
2) Système français en 1960---------- 35
2. Curriculum---------- 35
1) Curriculum des élèves anglais---------- 35
2) Curriculum bilingue---------- 36
3. Fréquentation scolaire et le personnel enseignant---------- 39
4. Rendement scolaire depuis 1960---------- 42

4. L'administration financière du système d'éducation---------- 44

1. Dépenses et sources de revenu---------- 44
2. Constructiondes écoles et location des classes---------- 45
3. Salaires des professeurs---------- 46

CHAPITRES

5. L'administration scolaire ---------- 52
1. Commission scolaire ---------- 52
2. Personnel du bureau surintendant ---------- 53
6. Les écoles privées ---------- 54
1. Le collège l'Assomption ---------- 54
1) Buts de la fondation ---------- 54
2) Cours offerts ---------- 54
3) Administration financière ---------- 57
4) Fermeture du Collège ---------- 58
2. Le collège Notre-Dame d'Acadie ---------- 58
1) Buts du collège ---------- 58
2) Cours offerts et inscription ---------- 59
3) Administration financière ---------- 61
4) Conclusions ---------- 61
7. Enseignement supérieur et enseignement technique ---------- 63
1. Enseignement supérieur ---------- 63
1) Universités anglaises ---------- 63
2) Universités françaises ---------- 64
A) Historique ---------- 64
B) Nouvelle structuration ---------- 66
2. Enseignement technique ---------- 67
8. Conclusions ---------- 70

APPENDICES

1. Description du projet tel qu'accepté ---------- 74
2. Les écoles publiques de Moncton depuis 1900 ---------- 76
3. Extraits des procès verbaux de la commission scolaire de Moncton citant les appositions à la construction d'une école secondaire française. ---------- 78
4. Cédule des salaires des écoles publiques de Moncton en 1965-66 -- 80
5. Les divers degrés offerts par l'Université du N.-B. ---------- 82
5A Les divers degrés offerts par l'Université Mount Allison -------- 83
6. Recommandations du rapport Deutsch concernant la nouvelle structure des universités françaises au Nouveau-Brunswick ------- 84
6A Les divers degrés offerts par l'Université de Moncton. ---------- 85

Liste des tableaux

1. La population britannique et française du Nouveau-Brunswick, du comte de Westmorland et de Moncton de 1921 à 1961. 2

2. Les divers groupes ethniques de la population de Moncton de 1921 à 1961. 3

3. Les dénominations religieuses du Nouveau-Brunswick, du comté de Westmorland et de la ville de Moncton de 1921 à 1961. 5

4. Les principales dénominations religieuses de la population de Moncton de 1921 à 1961. 7

5. La langue officielle et la langue maternelle de la population du Nouveau-Brunswick, du comté de Westmorland et de la ville de Moncton 9

6. Le degré d'instruction de la population du Nouveau-Brunswick, du comté de Westmorland et de la ville de Moncton en 1941. 10

6A Le degré d'instruction de la population du Nouveau-Brunswick, du comté de Westmorland et de la ville de Moncton en 1951 et en 1961. 11

6B La population étudiante du Nouveau-Brunswick, du comté de Westmorland et de la ville de Moncton en 1951 et en 1961. 12

7. La fréquentation scolaire au niveau élémentaire dans les écoles publiques de Moncton de 1920 à 1964. 23

8. La fréquentation scolaire par groupes ethniques au niveau élémentaire dans les écoles publiques de Moncton de 1900 à 1964. 24

8A Le nombre de classes pour chaque groupe ethnique au niveau élémentaire de 1900 à 1964. 25

9. Nombre de professeurs pour les trois groupes ethniques dans les écoles publiques de Moncton de 1915 à 1964. 27

10. Qualifications des professeurs des écoles publiques de Moncton en 1900, 1925 et 1939 au niveau élémentaire et secondaire. 28

10A Qualifications des professeurs des écoles publiques de Moncton en 1961 et 1963. 29

11. Le pourcentage des élèves qui ont failli au niveau élementaire de 1955 à 1964. 31

12. Le pourcentage des élèves retardés dans les écoles publiques de Moncton en 1953. 32

13. Les mortalités scolaires dans les écoles publiques de Moncton en 1965. 33

14. La fréquentation scolaire au niveau secondaire dans les écoles publiques de Moncton de 1920 à 1964.---------- 40

15. La fréquentation scolaire au niveau secondaire selon les options offertes dans les écoles publiques de Moncton de 1920 à 1964.----- 41

16. Le pourcentage des élèves qui ont failli au niveau secondaire dans les écoles publiques de Moncton de 1960 à 1964.---------- 49

17. Changements dans les salaires du corps professoral des écoles publiques de Moncton de 1939 à 1959.---------- 50

18. Nombre de professeurs laïques et religieux au collège l'Assomption de Moncton de 1950 à 1964.---------- 56

19. Nombre d'élèves inscrits au collège de l'Assomption de 1950 à 1964.---------- 56

20. Inscription des élèves de Moncton au collège Notre-Dame d'Acadie de 1951 à 1965.---------- 61

RESUME DU RAPPORT

Notre rapport se divise en huit chapitres. Les sept premiers chapitres visent surtout à donner une description de l'évalution du système d'éducation à Moncton à dater de 1900. Le dernier chapitre donne les conclusions de notre enquête. Voici un court sommaire du rapport.

La population de Moncton se divise principalement en deux groupes ethniques: les citoyens britanniques et les citoyens français. Du point de vue dénominations religieuses nous comptons les catholiques et les protestants.. Les adeptes catholiques sont presqu'exclusivement dans la population française et dans la population irlandaise tandis que les adeptes protestants se retrouvent dans la population britannique (la population irlandaise exclue).

En 1961, 32.3% de la population de Moncton est bilingue. Cette population bilingue se compose en grande majorité de gens dont la langue maternelle est le français. A ceci on peut ajouter que le niveau d'instruction des gens de Moncton est relativement bas.

L'etude du developpement des ecoles publiques au niveau primaire nous indique que des divisions se sont etablies assez tôt. En 1886, les etudiants catholiques (français et irlandais) se separaient des etudiants protestants. En 1909, c'était les etudiants français qui se dissociaient des etudiants irlandais. Ces même divisions existent encore aujourd'hui.

Au niveau secondaire, la construction d'écoles distinctes pour les étudiants français prit plus de temps à se réaliser. En 1943, une école privee (le Collège l'Assomption) etait au service des étudiants français au niveau secondaire et en 1949 le Collège Notre-Dame D'Acadie ouvrait ses portes aux jeunes filles. La première ecole secondaire publique pour les français fut ouverte en 1963.

La realisation d'un curriculum bilingue (c'est-à-dire français) fut extrêmement lent. Ce n'est que recemment (depuis 1950) que des developpements importants se sont effectues.

La construction des ecoles pour les élèves français et irlandais fut laissée aux soins des paroisses concernées jusqu'en 1957, alors qu'une première école primaire fut construite aux etudiants français. La

commission scolaire procéda et procède encore à la location des classes dans les écoles appartenant aux paroisses. Les taux payés sont dérisoires; ce sont les mêmes taux qui étaient payés en 1920.

La ville de Moncton est celle qui dépense le moins d'argent pour l'éducation de toutes les villes de la province du Nouveau-Brunswick. Ses écoles et son corps professoral peuvent tout de même se comparer à celui des autres villes de la province. C'est une louange qu'on peut adresser à la commission scolaire et à son secrétaire qui est aussi le surintendant des écoles de Moncton depuis 1925.

La commission scolaire de Moncton se compose de neuf membres depuis 1896. De ce nombre, la population française compte deux représentants depuis 1918 et la population irlandaise un.

Le personnel au bureau de surintendant a toujours été formé de personnes unilingues. Cependant, une institutrice française a été nommé en septembre 1965, au poste d'assistante dans l'inspection des écoles françaises.

L'école technique de Moncton, qui est une des cinq écoles techniques de la province, offre uniquement des cours en anglais à ses étudiants. Le corps professoral comprend 68 professeurs, dix de ceux-ci sont bilingues. Cependant presque 40% des élèves inscrits sont des étudiants français.

Au niveau supérieur, la ville de Moncton se réjouit d'avoir l'unique université française aux Maritimes. Encore très jeune, cette université se développe à un rythme très accéléré et représente un symbole de fierté pour la population française.

En conclusion, nous affirmons que la population de la ville de Moncton offre un caractère hétérogène et que celui-ci a influencé le développement de son système d'éducation. En second lieu, il existe des inégalités dans le système scolaire de Moncton. Cet état de chose semble être dû à l'apathie de la majorité de la population française vis-à-vis l'instruction de leurs enfants et aux influences de certains groupes fanatiques de la population anglaise.

CHAPITRE 1

CARACTERISTIQUES GENERALES DE LA POPULATION

Avant de vouloir aborder l'étude du système d'éducation à Moncton, il convient de faire ressortir les caractéristiques dominantes de la population; caractéristiques qui jouent un rôle important dans l'évolution d'un système d'éducation.[1]

Nous allons nous arrêter à l'analyse des divers groupes ethniques et des différentes dénominations religieuses. Puis nous ferons l'étude de l'usage de la langue et nous essayerons d'établir quel est le niveau d'instruction de la population. Ce sont là les quatre facteurs que nous allons traiter dans ce chapitre.

Les renseignements fournis sont basés sur les données des recensements du Bureau Fédéral de la Statistique. Pour donner à l'analyse une perpective du temps, nous débuterons nos statistiques en 1921. Pour fin de comparaison, nos données se feront à trois échelons: le Nouveau-Brunswick, le comté de Westmorland, et la ville de Moncton.

1. Groupes ethniques.[2]

La population de Moncton se compose principalement de deux groupes ethniques: la population d'origine britannique et la population d'origine française.

D'une part, nous avons la population d'origine britannique qui forme une majorité et se compose d'anglais, d'irlandais, d'écossais et d'autres groupements d'origine britannique (ceux-ci peuvent être ignorés puisqu'ils représentent une partie très négligeable de la population totale). De cette population d'origine britannique, les anglais sont de beaucoup les plus nombreaux; de leur côté, les irlandais et les écossais représentent ensemble, à peu près le même pourcentage. (Tableau 2)

D'autre part, nous avons la population d'origine française qui, en 1921, représentait 31.1% de la population et en 1961, 35.7%. Cette dernière est formée exclusivement de gens appelés acadiens.

1: Nicholas Hans, Comparative Education: a Study of Educational Factors and Traditions, London, Routledge, 1949.

2. Voir les Tableaux 1 et 2.

Tableau 1

La population britannique et française au Nouveau-Brunswick au comté de Westmorland et de Moncton de 1921 à 1961.

	Total	Britaniques	Français	Autres
Nouv. Brun.				
1921	387,876	253,002	121,111	13,763
1931	408,219	255,567	136,999	15,653
1941	457,401	276,758	163,934	16,709
1951	515,697	294,694	197,631	23,325
1961	597,936	329,940	232,127	35,869
Westmorland				
1921	53,387	31,335	20,866	1,186
1931	57,506	32,385	23,210	1,911
1941	64,486	35,864	26,979	1,643
1951	80,012	43,016	34,218	2,778
1961	93,679	47,239	40,955	5,485
Moncton				
1921	17,488	11,663	5,440	385
1931	20,689	13,015	6,848	826
1941	22,763	14,378	7,644	741
1951	27,334	17,069	8,822	1,443
1961	43,840	25,069	15,644	3,128

Tableau 2

Les divers groupes ethniques de la population de Moncton de 1921 à 1961

	1921	1931	1941	1951[a]	1961[a]
Brit.	11,663	13,015	14,378	17,069	25,069
Ang.	8,812	7,807	9,549		
Irlan.	1,397	2,126	2,049		
Ecos.	1,438	3,028	2,694		
Autres	16	54	86		
Français	5,440	6,848	7,644	8,822	15,644
Autres	385	826	741	1,443	3,128
Total	17,488	20,689	22,763	27,334	43,840[b]

a Les subdivisions de la population britannique ne sont pas fournies.

b Cette augmentation prononcée s'explique en partie par l'annexion des districts de Sunny Brae, Parkton et Humphrey en 1955, '56 et '57 respectivement.

Dans l'étude du système d'éducation à Moncton, nous devrons tenir compte de trois groupes ethniques: un premier groupe constitué de britanniques, anglais, et écossais, en un deuxième forme, des irlandais, et un troisième comprenant les français. Dès 1910 une distinction se faisait entre ces trois groupes ethniques dans les écoles. Chaque groupe avait ses gropres classes et ses professeurs. Il est bon de retenir cette division de la population en trois groupes ethnioues: britanniques anglais et écossais, irlandais, et français. Ceux-ci vont donner une orientation particulière à l'évolution du système d'éducation à Moncton.

2. Dénominations religieuses.[3]

Du point de vue religion, il semble qu'on puisse diviser la population en deux catégories: les catholiques romains et les protestants. En 1921, les catholiques romains représentaient 41.7% de la population. Leur nombre s'est continuellement accru et de nos jours, ils representent la moitié de la population de Moncton. En 1921, les protestants comptaient 58.3% de la population. Même s'ils ont toujours accru en nombre, le pourcentage de la population totale qu'ils representaient, est allé en diminuant. Aujourd'hui, ils représentent la moitié de la population. Parmi les différentes sectes protestantes qui composent ce groupe (tenant compte seulement de celles qui comptent mille membres ou plus), il y en a trois qui se partageaient la population protestante en 1921; soit les anglicans 1,370, les baptistes 5,207 et l'Eglise Unie 3,887. En 1961, une autre secte se joingnait au groupe, soit les presbytériens qui comptaient alors 1,135 membres.

Il est important ici de noter que les catholiques romains sont en majeure partie des français ou des irlandais tandis que les protestants sont des anglais ou des écossais. Il est donc possible de faire un rapprochement entre les divers groupes ethniques et leur dénomination religieuse. En général, on peut dire que les français et les irlandais sont en majorité des catholiques et que les anglais et les écossais sont en majorité des protestants.

3. Langue officielle et langue maternelle.[4]

Sous cet item, des statistiques complètes nous sont offertes qu'à partir de 1951. Les recensements précédents ne donnent pas de chiffres

---

3. Voir les tableaux 3 et 4
4. Voir le tableau 5,

Tableau 3

Les dénominations religieuses du Nouveau-Brunswick, du comté de Westmorland et de la ville de Moncton de 1921 à 1961.

	Total	Cath.	%	Protes.[a]	%
Nouv. Brun.					
1921	387,876	170,531	43.9	217,345	56.1
1931	408,219	188,098	46.8	220,121	53.2
1941	457,401	220,454	48.2	236,947	51.8
1951	515,697	260,742	50.6	254,955	49.4
1961	597,936	310,607	51.9	287,329	48.1
Westmorland					
1921	53,387	24,470	45.8	28,917	54.2
1931	57,506	26,890	46.8	30,616	53.2
1941	64,486	31,423	48.8	33,063	51.2
1951	80,012	40,663	50.8	39,349	49.2
1961	93,679	49,661	53.0	44,018	47.0
Moncton					
1921	17,488	7,297	41.7	10,191	58.3
1931	20,689	8,887	42.9	11,802	57.1
1941	22,763	10,184	44.7	12,579	55.3
1951	27,334	12,355	48.9	14,979	51.1
1961	43,840	21,529	49.1	22,311	50.9

a Comprend toutes les autres dénominations religieuses qui sont presqu'exclusivement protestantes.

Tableau 4

Les principales dénominations religieuses de la population de Moncton de 1921 à 1961

	1921	1931	1941	1951	1961
Cath.	7,293	8,887	10,184	12,355	21,529
Prot.					
Angl.	1,238	1,370	1,856	2,157	3,326
Bapt.	4,051	5,207	5,220	5,189	7,738
Method.	2,348				
Presb.	2,216		688	730	1,135
Lg. Unie		3,887	4,233	6,044	8,332
Total	17,488	20,669	22,763	27,334	43,840

A- Ce tableau mentionne les dénominations religieuses comtant 500 adhérents au plus.

Tableau 5

Langue officielle et langue maternelle de la population du N.B., du comté, et de la ville de Moncton de 1931 à 1961.

Régions	Langue officielle			Langue maternelle	
	Ang. seul.	Fran. seul.	Deux	Ang.	Franc.
N.B.					
1931	267,371	66,255	74,080	268,603	133,385
1941	291,023	82,381	83,660	293,339	157,862
1951	318,560	100,712	96,095	325,412	185,110
1961	370,922	112,054	113,495	378,633	210,530
West.					
1931	33,707	7,304	16,459		
1941	36,713	7,275	20,478	37,243	26,611
1951	45,120	9,492	25,376	46,728	32,854
1961	52,400	10,222	30,798	54,739	37,940
Moncton					
1951	18,178	711	8,442	18,919	8,194
1961	27,813	1,753	14,160	29,194	14,105

concernant la population de Moncton. Si on analyse de près les statistiques fournies, tout semble indiquer qu'il y a seulement la population française qui affiche un caractère bilingue. En 1951, sur population de 27,334, on compte 8,442 personnes qui parlent français et anglais, 18,178 qui parlent seulement anglais et 711 qui parlent seulement français. Du point de vue groupe éthnique, nous trouvons 17,069 sujets d'origine britannique, 8,822 d'origine française et 1,443 des autres nationnalités. Ces chiffres démontrent que la majorité des français sont bilingues.

Les mêmes inférences peuvent s'établir pour les données de 1961 ainsi que pour les statistiques du comté de Westmorland et du Nouveau-Brunswick.

4. Niveau d'instruction.[5]

Ici, il faut d'abord mentionner qu'il est très difficile de faire une analyse comparative de la situation de 1920 à 1965. La raison en est que les données des divers recensements ne se font pas de la même manière. En 1921, sur une population de 12,520, on compte 295 illettrés ou une proportion de 2.36% de la population. En 1931, la situation est la suivante: Sur population de 18,754, on compte 1,144 sujets qui ne savent ni lire et écrire, soit 6.1% et 68 sujets qui savent lire seulement. L'année 1941 est celle qui fournit les données les moins précises. On ne fait pas la distinction entre les populations scolaires et non-scolaires. Ainsi, on sait qu'il y a 2,530 personnes qui n'ont pas d'instruction; mais ce chiffre comprend aussi toute la population préscolaire. En 1951, on compte 895 personnes qui n'ont aucune instruction et 838 qui possèdent la quatrième année ou moins. Ces chiffres représentent 6.34% de la population totale ou 8.6% de la population non-scolaire. Dans les échelons supérieurs, on compte 9,870 sujets se situant entre la neuvième à la douzième année; et 1,665 citoyens ayant terminé une treizième année ou plus, ce qui représente respectivement 49.2% et 8.3% de la population non-scolaire.

En 1961, sur une population de 43,840 citoyens, 10,616 representent la population scolaire et 28,172 représentent la population non-scolaire ayant plus de six ans. De la population non-scolaire 1,607 ne possèdent

---

5. Voir les tableaux 6, 6A et 6B

Tableau 6

Le degré d'instruction de la population au Nouveau-Brunswick, au comté de Westmorland et de la ville de Moncton en 1941.

Degré d'instruction	N.B.	West.	Moncton
1-4 année	85,684	10,203	2,530
5-6 année	74,824	10,432	2,552
7 "	42,964	6,699	2,055
8 "	62,016	9,546	3,780
9 "	29,613	4,646	2,057
10 "	30,346	4,690	2,690
11 "	24,150	4,100	2,547
12 "	14,210	2,356	1,286
13-16 "	9,375	1,787	989
17 "	1,631	373	172
Total	376,559	55,031	20,256
Population Totale	457,401	64,466	22,786

Tableau 6A

Le degré d'instruction de la population[a] du Nouveau-Brunswick, du comté de Westmorland et de la ville de Moncton en 1951 et 1961.

Degré d'instr.	N.B.		West.		Moncton	
	1951	1961	1951	1961	1951	1961
Aucune ins.	31,556	31,913	3,688	3,948	895	1,607
Jar. d'enf.		80		11		7
1-4 année	37,982	36,936	4,335	4,288	838	1,324
5-8 "	150,186	146,988	23,762	24,157	6,811	9,926
9-12 "	103,849	121,271	19,338	21,599	9,870	12,942
13 "	13,455[b]	9,160	2,806[b]	1,033	1,665[b]	579
1-2 univ.		7,324		1,310		730
3-4 "		2,091		431		246
Grade		6,166		1,325		811
Total	337,028	361,931	53,929	58,102	20,079	28,172
Pop. totale	515,697	597,936	80,012	93,679	27,334	43,840

a Population non-scolaire

b Ces chiffres renferment les grades superieures.

Tableau 6 B

La population étudiante du Nouveau-Brunswick, du comte de Westmorland et de la ville de Moncton en 1951 et 1961.

Grade	N.B.		West.		Moncton	
	1951	1961	1951	1961	1951	1961
Jar. d'enf.	732			96		55
1-4	50,029	67,373	7,172	9,666	1,824	4,031
5-8	37,931	57,106	5,374	9,101	1,326	3,967
9-12	14,102	28,096	2,237	4,578	837	2,187
13	1,738[a]	1,314	297[a]	190	153[a]	66
1-2 univ.		1,510		289		167
3-4 "		718		132		81
Grade		596		116		62
Total	103,800	155,445	15,080	24,168	4,140	10,616

a Ces chiffres renferment les grades supérieures.

aucune instruction, 7 ont fréquenté le jardin d'enfance et 1,324 ont atteint une des quatre premières années d'école primaire. Ces chiffres représentent 10.4% de la population. Par contre, 13,521 (47.99%) ont atteint le niveau secondaire et 1,787 (6.3%) le niveau universitaire.

CHAPITRE 2

ENSEIGNEMENT AU NIVEAU PRIMAIRE

Ce chapitre et le suivant vont surtout étudier les éléments proprement scolaires des écoles publiques de la ville de Moncton. On traitera d'abord des facilités scolaires offertes à la population etudiante. Ici, on donnera l'historique du developement des écoles, puis on abordera l'étude du curriculum bilingue, puisque celui-ci semble avoir un intérêt spécial pour nous. Finalement, on dira un mot sur la fréquentation scolaire, le personnel enseignant et le rendement scolaire.

1. Facilites scolaires.

Cette section se divise en quatre parties. D'abord, on traitera des systèmes scolaires irlandais, français et anglais. A chacun on donnera un bref historique du développement de ses écoles. La quatrième partie abordera les divers cours offerts aux étudiants. Il est à noter qu'au niveau élémentaire, les classes se sont séparees en trois groupes assez tôt; c'est pourquoi nous en ferons une étude séparée.

1) Système scolaire irlandais.[6]

Avant 1886, les élèves catholiques anglais n'avaient pas d'écoles distinctives. A cette époque, le Père H. A. Meahan décida d'ouvrir une école aux enfants de ses paroissiens. Ceux-ci comprenaient à la fois les élèves catholiques d'expression anglaise et française.

Il choisit une salle qui auparavant avait servi d'église pour former les premières classes catholiques en 1886. Celle-ci se situait sur la rue Wesley près de la rue Queen. Cette même année fut marquée par l'arrivée de trois Soeurs de la Charité du diocèse de Saint-Jean, le 4 août 1886. Celles-ci furent les premières enseignantes auxquelles s'ajoutèrent plus tard quelques professeurs laïques et d'autres religieuses. En 1917-1918, on comptait un personnel de neuf professeurs à cette école.

Les acadiens et les irlandais étaient ensemble dans les mêmes classes. L'enseignement se faisait en anglais ce qui occasionnait des problèmes à

---

6. Voir appendice 2, p. 76

l'élément français. Cet état de chose demeura jusqu'en 1909 alors que les français et les irlandais furent separés dans des classes distinctes. Les classes à majorité française avaient un professeur français.

En 1908, une nouvelle école irlandaise ouvrait ses portes, le "Mary's Home Convent" de la rue Mountain Road. Comme l'école de la rue Wesley, celle-ci appartenait à la paroisse Saint-Bernard. Les classes étaient louées à la commission scolaire. En 1917, on comptait dix professeurs à cette école.

L'année 1923 fut marquée par la construction d'une nouvelle école sur la rue Queen, tout près de la rue Botsford. Les paroissiens nommaient cette école "Saint Bernard School", tandis que dans les régistres scolaires on y réfère sous le nom de "Queen Street School". L'école fut construite par la paroisse Saint-Bernard qui en défraya le coût total. Les classes furent louées à la commission scolaire. Cette nouvelle école remplaça l'ancienne école de la rue Wesley qui fut demolie. A son ouverture trois classes furent louées et le personnel consistait en deux religieuses et une laïque. En 1943, on comptait sept classes maintenues par cinq religieuses et deux laïques, et en 1964, neuf classes maintenues par cinq religieuses et quatre laïques.

Une deuxième école irlandaise fut construite en 1932, la "Mountain Road School" qui vint remplacer le "Mary's Home Convent". L'école comprenait neuf classes dont six furent louées à la commission scolaire en 1932. En 1943, sept classes étaient occupées et le personnel était formé de cinq religieuses et de deux laïques. En 1964, onze classes étaient louées et le personnel consistait en cinq religieuses et six laïques.

L'école Saint-Bernard et l'école de la rue Mountain Road furent les deux seules écoles irlandaises mises entièrement à la disposition des élèves catholiques anglais. En plus il faut ajouter que quelques classes des autres écoles leur furent disponibles. D'abord il y eut deux classes de l'école de Georgetown; et de 1953 à cette année, des classes de l'école Queen Elizabeth. Le nombre de classes est allé en s'accroissant et en 1965, ils occupent neuf classes dans cette école.

Le tableau 9A nous donne une vue d'ensemble du nombre de classes qui leur fut disponiblesde 1915 à 1964. En 1915 ils occupaient six classes. Ce chiffre est passé à quatorze en 1935 et se maintint à ce niveau jusqu'en 1950. De 1950 à 1964 le nombre de classes s'accrut de 16 à 29.

2) Système scolaire français.[7]

Comme nous l'avons mentionné dans l'historique des écoles irlandaises, les classes distinctes pour les élèves français débutèrent en 1909 alors que les élèves français furent séparés des élèves irlandais dans les ecoles de la rue Wesley et du "Mary's Home Convent".

En 1914, la paroisse Saint-Bernard se sépara en deux paroisses: la paroisse Saint-Bernard pour les catholiques d'expression anglaise et la paroisse Notre Dame de l'Assomption pour les catholiques français. Cette nouvelle paroisse française (la première à Moncton), sous l'initiative du Père Henri D. Cormier, se mit à la tâche pour construire une ecole en 1917. Celle-ci fut terminée en 1923 et prit le nom de l'Académie du Sacré-Coeur; dans les régistres scolaires on y réfère sous le nom de "Church Street School". Ce fut la première école française à entrer en opération. Ce coût de la construction fut entièrement defraye par la paroisse. L'école avait une capacite de 36 classes. A son ouverture 16 classes furent louées à la commission scolaire. Il est à remarquer que les écoles catholiques furent toujours sous la direction des religieuses. Ce n'est que récemment (1962) que des hommes laïques furent nommés à la direction des écoles françaises. Cette année, sur les sept directeurs des écoles françaises, on compte trois hommes laïques et quatre religieuses. Les ecoles irlandaises sont encore dirigées par des religieuses.

En 1933 la paroisse l'Assomption compléta la construction d'une deuxième école française celle de la rue Essex. Celle-ci appartient maintenant à la paroisse Christ-Roi. L'école ne fut à la disposition des élèves qu'en septembre 1934. En effet, en 1933, le Collège Saint-Joseph de Memramcook fut detruit par le feu. L'école fut alors mise à leur disposition. En 1934 onze classes furent louées par la commission scolaire. De ces onze classes, cinq venaient de l'école irlandaise de la rue Mountain Road et six de l'Académie de la rue Church.

L'année suivante (1935) fut marquée d'un précedent dans l'historique des écoles françaises. Une nouvelle école secondaire ayant été construite pour les étudiants d'expression anglaise, plusieurs locaux de l'ancienne école secondaire "Aberdeen High School" furent libéres. On déménagea les étudiants d'expression anglaise de l'école "King George" à l'école Aberdeen et l'école "King George" (8 classes) fut mis à la disposition des élèves français. Ce fait marque un tournant dans le développement des écoles

---

7. Voir appendice 2, p. 76

françaises. Cette école fut la première, appartenant à la commission scolaire, qui fut occupée par les élèves français. Elle fut disponible aux français jusqu'en 1953 alors que d'autres changements eurent lieu. L'année 1952 avait ete marquée par l'ouverture d'une nouvelle école anglaise la "Queen Elizabeth School". Ceci avait eu comme effet de liberer plusieurs classes de l'école Aberdeen. La commission scolaire décida d'envoyer les élèves d'expression anglaise de l'école Aberdeen à l'école King George. Les élèves français de l'école King George et ceux de l'Académie de la rue Church furent envoyés à l'école Aberdeen. Ce fut l'abandon de l'école de la rue Church. Celle-ci fut vendue cette même année à l'Université Saint-Joseph de Memramcook qui vint etablir certaines sections de ses cours à Moncton. C'est de cette souche qu'a surgi l'Université de Moncton en 1963.

En 1954 on procéda à la location d'une classe à la chapelle de Newton Height pour les élèves français de ce district. En 1965, six classes ont été louées pour déservir les élèves de la première à la huitième année.

Les annees 1955, 1956, 1957 furent marquées par l'annexion des districts de Sunny Brae, Parkton et Humphrey à la ville de Moncton. La commission scolaire de Moncton prit alors à charge les écoles de ces districts. A Sunny Brae, les français fréquentaient l'école Stella Maris (6 classes) qui était entièrement à la charge de la paroisse de Lewisville. La commission scolaire adopta la politique maintenue jusqu'ici vis-à-vis les écoles catholiques appartenant aux paroisses; elle proceda à la location des classes aux taux payes aux autres paroisses. Le même cas se présenta en 1957 avec l'annexion de Humphrey; les classes de l'école Notre-Dame (10 classe) furent louées. La question de la location des classes sera étudiée plus en détail au chapitre quatrième.

A Parkton la situation etait différente. Les deux écoles françaises Verdun (9 classes) et Saint-Henri (7 classes), avaient eté construites par la paroisse, mais celles-ci par la suite, étaient tombees sous l'entière juridiction de la commission scolaire de Parkton. En 1956, la commission scolaire de Moncton les prit entièrement à charge.

En 1957, l'école Beauséjour ouvrait ses portes; elle comprenait 20 classes. La construction de cette école marquait un précédent dans les

régistres scolaires, puisqu'elle était la première école que la commission scolaire construisait aux élèves français. En 1964, elle était agrandie de huit classes.

Au mois de septembre 1965, la nouvelle école Saint-Henri du district de Parkton était au service des étudiants français. Cette nouvelle école compte 24 classes.

On peut voir au tableau 9, p. 27 la progression globale du nombre de classes déservant les élèves Français.

3) Système scolaire anglais.[8]

Le début des écoles anglaises est assez obscur. D'après la recherche d'Arthur S. Robinson,[9] la première école de Moncton aurait été une ancienne boutique de tailleur ayant appartenu à M. John Haggerty, immigrant de l'Irlande. Mlle Hennesey aurait enseigne à cet endroit à peu près sept ans. On assista par la suite, à la construction de deux écoles ayant chacune deux classes; une était située sur la School Lane, entre la rue Albert et Waterloo, et l'autre sur la Harris Avenue.

Ensuite ce fut la construction de la "Central School" sur la rue Botsford; on l'appelait communément "The New School".

L'année 1890 marqua l'ouverture de l'école Victoria qui est la plus vieille école de la ville encore en operation cette année. Elle comptait alors douze classes. L'étage superieur de cette école fut entièrement renouvele en 1920.

Sept ans plus tard, en 1897, était inaugurée la première ecole secondaire de Moncton: "Aberdeen High School". Elle contenait 22 classes. Nous mentionnons cette école ici, puisqu'en plus de servir d'école supérieure, elle desservait aussi des élèves du niveau elémentaire. Elle fut détruite par le feu en 1915, mais reconstruite l'annee suivante avec les mêmes dimensions. En 1912 apparut l'école de Georgetown comprenant deux classes.

---

8. Voir appendice 2, p. 76

9. Arthur S. Robinson, A History of the Public Schools of the Moncton and Shediac Districts, thèse présentee à l'Université Mount Allison pour l'obtention du M. A., 1943, p. 26 et suivantes.

Les années '20 furent marquées par un essor dans la construction des écoles anglaises au niveau élémentaire; trois écoles furent construites représentant un total de 36 classes.

1920 - Edith Cavell - 22 classes.
1922 - King George - 8 classes.
1927 - Prince Edward- 6 classes.

Les années '30 et '40 furent marquées d'aucune construction. Les années '50 marquèrent le début d'une nouvelle ère de construction. Trois écoles furent construites représentant un total de 52 classes.

1952 - Queen Elizabeth - 22 classes.
1954 - Hillcrest - 10 classes.
1959 - Bessborough - 20 classes.

ces écoles il faut ajouter celles qui furent additionnées par l'annexion des districts de Sunny Brae, Parkton et Humphrey à la ville de Moncton aux années 1955, 1956 et 1957 respectivement. La commission de Moncton prit alors à charge l'instruction des élèves de ces districts. L'annexion de Sunny Brae en 1955, donna à la commission scolaire de Moncton la nouvelle école de Sunny Brae qui était alors en construction et qui fut terminée pour le mois de septembre 1956. L'école comptait 16 classes.

L'annexion de Parkton en 1956 confia les ecoles de Beaverbrook (10 classes), Mapleton (4 classes) et Edinburg (4 classes) aux soins de la commission scolaire de Moncton. Une nouvelle école fut construite en 1965 et a ouvert ses portes au mois de novembre de la même annee. Elle comprend 13 classes, et se nomme Birchmont.

Les écoles Elmwood (4 classes) et Brookside (3 classes) furent prises à charge en 1957; ceci avec l'annexion de Humphrey.

Le total du nombre de classes à la disposition des élèves d'expression anglaise se trouve au tableau 9, p. 27.

4) Divers services offerts (vocationnel, musique, éducation physique)

Les cours d'arts et métiers et des arts ménagers débutèrent pour les élèves d'expression anglaise au niveau intermédiaire en 1912. Le cours se developpa constamment et en 1925, on engagea six professeurs pour enseigner ces cours. En 1964, vingt et un professeurs dont 15 anglais et 6 français, enseignaient les cours vocationnels au niveau intermédiaire.

(Voir tableau 11, p. 31) Pour les français, les deux premiers professeurs furent engagés en 1957.

L'enseignement de la musique dans les écoles commença avant 1900. Une institutrice était alors engagée à plein temps pour superviser la musique. En 1940 on comptait deux professeurs assignés à cette tâche et en 1964, trois dont une française à compter de l'automne 1963.

De 1919 à 1932 on engagea un professeur de culture physique à plein temps. Jusqu'aux années '50, il n'y avait aucun professeur de culture physique. En 1955, deux professeurs desservaient les écoles anglaises et en 1960 le premier professeur de culture physique etait engagé au service des écoles françaises. En 1964, on comptait quatre de ces professeurs dont trois desservient les écoles anglaises et un, les écoles françaises.

On constate que dans ces divers secteurs les étudiants français furent négligés.

2. Curriculum bilingue.

Cette section vise surtout à étudier le developrement du curriculum bilingue dans les écoles élémentaires du Nouveau-Brunswick. Comme toutes les écoles de la province suivent le même curriculum, cette analyse nous mettra aussi au courant des changements qui se sont faits dans les ecoles élémentaires bilingues de la ville de Moncton; écoles bilingues signifient écoles françaises.

Avant 1873, aucun volumes français n'étaient reconnus officiellement au programme scolaire des écoles publiques du Nouveau-Brunswick. Le "Common Schools Act" de 1871 ne faisait aucune mention d'écoles françaises. Cependant en 1872 dans la publication des règlements, on mentionnait que des livres de lecture française étaient à l'étude. L'année suivante fut marquée par l'adoption des premiers livres de lecture française:

> French Reading Books (N.B. School Series)
> Wall Cards (set of six for school room, for use with Reader no. 1
> Readers, Nos. 1, 11, 111.
> Note: These Wall Cards and Readers have been specially prepared for use in Schools composed of French children, or both French and English children. The same lessons are printed in French and English on opposite pages. These French-English Readers may also be used with advantage in any English School in which French is taught.[7]

---

7. School manual, Regulation 16, Textbook, 1873.

Cette série de livres de lecture bilingues fut maintenue au curriculum des écoles françaises pour à peu près 30 ans. Ce n'est qu'en 1907 qu'elle fut remplacée par une autre série exclusivement française. En 1877, deux autres textes furent introduits, "Introduction au Traité d'Arithmétique" et "Grammaire Française Elémentaire". L'enseignement de l'arithmétique en français fut de courte durée. Elle cessa pendant les années de 1880. En 1886 apparaissait "Exercises Orthographiques" et en 1888 un livre de lecture "Les Grandes Inventions Modernes".

Les livres de lecture furent changés complètement en 1907, alors qu'on adopta le "Syllabaire", "Premier Livre de Lecture", "Deuxième Livre de Lecture" et "Troisième Livre de Lecture". En 1914 on inaugura "L'Histoire Elémentaire du Canada", (volume bilingue) qui demeura au programme jusqu'en 1953, alors qu'il fut remplacé par "Notre Histoire".

En 1928 les volumes suivants furent introduits:

"Cours Français de Lectures Graduées" (de 2e à 8e année)
"Premier Livre de Grammaire" Augé Desrosiers. (5e et 6e année)
"Deuxième Livre de Grammaire" Augé Desrosiers. (7e et 8e année)

Il n'y eut aucun changement jusqu'en 1941, alors que fut introduit une nouvelle série de livres de lecture. Celle-ci s'échelonna sur une période de quelques années:

1941- "Bébé, Marie et Jean" (1e Année)
"Qu'il Fait Bon chez nous" (1e Année)
1942- "La Porte est Ouverte" (2e Année)
1944- "Histoire et Conte" (3e et 4e Année)
1945- "Lectures Françaises" (7e et 8e Année)

D'autres changements s'effectuèrent par la suite dans les livres de lecture. En voici l'énumération:

1947- "Le Trésor des Jeunes Conteurs" (4e Année)
1952- "Bientôt je Lirai" (1e Année)
1956- "La Vie Canadienne" (7e et 8e Année)
"Le Bon Temps" (4e Année)
1957- "Aux Quatres Vents" (5e Année)
1958- "Près de la Fontaine" (6e Année)

En 1950 les livres de grammaire furent changés pour le "Cours de Langue Française", Tomme 1 et 2.

En 1953 le volume "Le Canada et ses voisins" fut adopté pour l'enseignement des sciences sociales.

De 1951 à 1960 des volumes français (traductions) pour l'enseignement de l'hygiène furent acceptés:

"Santé-Sécurité-Succès."
"La petite Voisine" (4e année)
"Vous et votre Santé" (5e année)
"Vous et les autres" (6e année)
"Vous grandissez" (7e année)

De 1956 à 1958 on adopta des manuels d'arithmetique en français de la 1e à la 6e annee: "Les Arithmetiques Copp Clark" (Vol. 1 à 6). Cette série de volumes est une traduction de "Copp Clark Arithmetics" Book 1 to 6).

En résumé la situation actuelle est comme suit. Tous les manuels de la 1e à la 6e année sont en français, excepte ceux qui servent à l'enseignement de l'anglais. En 7e année seules les sciences ont un manuel anglais. En 8e année, les sciences, les mathématiques et l'histoire (Histoire d'Angleterre) sont enseignées de manuels anglais. Cependant les mathematiques et l'histoire seront en français l'an prochain soit en 1966.

Comme conclusion, on peut affirmer que les manuels français au programme des études se sont limites presqu'exclusivement à l'enseignement du français jusqu'aux années '50. Aujourd'hui tous les volumes sont en français de la 1e à la 6e année, excepté ceux qui sont destinés à l'enseignement de l'anglais. Dans un avenir rapproché, la même situation devrait se réaliser au niveau de la 7e et 8e année. Il faut cependant se rappeler que la majorité des volumes français sont des traductions de manuels anglais au programme. Il semble qu'il serait beaucoup plus approprié d'avoir des manuels d'un caractère exclusivement français et non des manuels traduits.

L'enseignement du français pour les élèves anglais a été optionel jusqu'en 1958 alors qu'il fut mis obligatoire au curriculum provincial de la septième à la dixième année inclusivement. A dater de cette année (1965) il est obligatoire à partir de la cinquième année et optionel de la troisième à la cinquième année. C'est un cours qui se continue à chaque annee et se termine en onzième année. Ce cours vise à donner une compréhension de la langue parlée et l'habilité à lire et à écrire le français.

3. Fréquentation scolaire et le personnel enseignant.

Les premières données que nous avons recueillies sur la fréquentation scolaire au niveau primaire remontent à 1886. A cette époque, on comptait 893 élèves dans les écoles publiques. Douze ans plus tard, en 1898, le chiffre était passé à 1553.[8]

En 1920[9] la population scolaire était de 2881 elèves dans les écoles primaires. Les années '20 et le début des années '30 furent marquées par un accroissement très rapide; en 1935 on comptait 4,244 élèves. Cette montée de la population étudiante fut suivie d'un déclin presqu'aussi accentué. Il semble que la crise économique des années '30 et la deuxième guerre mondiale aient causé une baisse dans le taux des naissances. Cependant les deux dernières décennies redonnèrent une courbe ascendante à la population scolaire. Il faut aussi noter que l'annexion des districts de Sunny Brae, Parkton et Humphrey en 1955, 1956 et 1957 respectivement, augmentèrent considérablement la gent étudiante.

En 1955, on comptait 4,965 élèves au niveau primaire, en 1960, 7,994 et en 1964, on atteignait le chiffre de 8,300.

1. Fréquentation scolaire par groupes ethniques.

La division de la population étudiante en trois groupes éthniques était déjà bien établie en 1920. Si on étudie de près le tableau 8, p. 24 il nous donnera la représentation de chaque groupe ethnique.

On s'aperçoit que de 1930 à 1964 il y a une stabilité assez remarquable quand au pourcentage representant les étudiants des trois groupes ethniques. Les étudiants protestants anglais ont toujours présenté à peu près la moitié de la population étudiante élémentaire. Le pourcentage des étudiants français a varie un peu plus. En 1935 il représentait 35.5% de la population étudiante, en 1955, 31.9% et en 1964, 38.9%. Chez les étudiants catholiques anglais, la variation en pourcentage fut moindre, soit de 11.4% en 1930 et de 14.3% en 1950-55. En 1964 le pourcentage était redescendu à 11.3%.

Si en plus, on regarde la répartition des classes, (Tableau 8A) celle-ci suit les mêmes pourcentages que celui des groupes ethniques. La distribution des classes fut donc faite de façon équitable envers les différents groupes ethniques.

---

8. Arthur S. Robinson, op. cit., p. 124
9. Voir le tableau 7, p. 23.

Tableau 7

La Fréquentation scolaire au niveau élémentaire dans les écoles publiques de Moncton de 1920 à 1964.

Année	Grades								Total
	1	2	3	4	5	6	7	8	
1920	542	489	410	422	369	267	214	148	2881
1925	436	472	456	450	453	392	337	278	3274
1930	654	599	629	553	544	394	366	358	4099
1935	556	520	465	509	564	572	538	513	4244
1940	433	437	457	476	462	442	521	405	3635
1945	406	375	362	424	362	377	380	363	3069
1950	534	563	483	434	421	356	376	292	3463
1955	690	746	722	658	579	538	577	455	4965
1960	1051	984	1012	971	1000	1013	1014	949	7994
1964	1058	1080	1040	1047	1055	997	1104	919	8300

Tableau 8

La fréquentation scolaire par groupes ethniques au niveau elementaire dans les ecoles publiques de Moncton de 1900 à 1964.

Année	Anglais		Français		Irlandais		Total
	N	%	N	%	N	%	
1900	1145	75.7	367[a]	24.3	367[a]	24.3	1512
1915	1268	62.2	511	25.1	259	12.7	2038
1925							
1930	2174	53.04	1457	35.5	468	11.4	4099
1935	2148	50.6	1567	36.9	529	12.5	4244
1940	1754	48.3	1404	38.6	477	13.1	3635
1945	1547	50.4	1095	35.7	427	13.9	3069
1950	1859	53.7	1106	32.0	496	14.3	3463
1955	2661	53.8	1585	31.9	719	14.3	4965
1960	4096	51.2	2991	37.4	907	11.4	7994
1964	4137	49.8	3230	38.9	933	11.3	8300

a Comprend les français et les irlandais.

Tableau 8A

Le nombre de classes pour chaque groupe ethnique au niveau élémentaire de 1900 à 1964.

Année	Anglais Cl.	%	Français Cl.	%	Irlandais Cl.	%	Total
1900	22	75.9	7[a]	24.1	7[a]	24.1	29
1915	27	61.4	11	25.0	6	13.6	44
1925	51	62.2	22	26.9	9	10.9	82
1930	56	56.6	32	32.3	11	11.2	99
1935	55	49.1	43	38.5	14	12.4	112
1940	50	46.7	43	40.2	14	13.1	107
1945	51	49.0	39	37.5	14	13.5	104
1950	54	50.5	37	34.6	16	15.0	107
1955	81	53.3	50	32.9	21	13.8	152
1960	125	51.7	91	37.2	26	11.1	242
1964	130	49.6	103	39.3	29	11.1	262

a Comprend les classes françaises et irlandaises.

4. Personnel Enseignant et ses qualifications.

Les plus vieilles données que nous avons recueillies concernant le corps professoral des écoles publiques primaires de Moncton remontent à 1886. A cette date, on comptait 16 professeurs au niveau élémentaire. En 1898, le nombre avait presque doublé, soit 29 professeurs.[10]

Le tableau 9, p.27 nous donne une vue d'ensemble assez complète du nombre de professeurs aux divers niveaux et pour les différents groupes ethniques de 1915 à 1964.

En analysant le tableau de près on s'aperçoit qu'il y eut une augmentation suivie d'un léger declin à la fin des années '30 et pendant les années '40.

Une nouvelle ligne ascendante a débutée aux annees '50 et se continue encore aujourd'hui. Il faut cependant ajouter qu'en 1955, '56 et '57 trois nouveaux districts s'étaient ajoutés à la ville de Moncton.

Le tableau fait aussi ressortir le fait que l'enseignement vocationnel n'a débuté que récemment pour les élèves français, soit depuis 1957. Le premier professeur d'éducation physique fut aussi engagé très récemment, de même que le premier superviseur pour l'enseignement de la musique.

Les statistiques obtenues concernant les qualifications des professeurs sont complètes jusqu'en 1940.[11] Depuis 1940, les rapports annuels du ministère de l'éducation ne fournissent pas de statistiques concernant la qualification des professeurs.

Cependant, depuis les années '60, l'Association des Instituteurs du Nouveau-Brunswick publie des statistiques sur les qualifications et les salaires des professeurs du Nouveau-Brunswick.[12]

On ne donne pas séparément les statistiques pour les professeurs français et les professeurs anglais et irlandais.

Il est à retenir de ces tableaux le nombre élevé de professeurs peu qualifiés. Malgré cette situation, la commission scolaire de Moncton peut se louer d'avoir eu à son service un des personnels enseignants les mieux qualifiés de la province du Nouveau-Brunswick.

---

10. Robinson op. cit p. 124-127
11. Voir le tableau 10, p. 28
12. Voir le tableau 10A, p. 29

Tableau 9

Nombre de professeurs pour les trois groupes ethniques dans les écoles publiques de Moncton de 1915 à 1964.

Année		Elem. Ac.	Elem. Voc.	Sec. Ac.	Sec. Voc.	Adm. pay.	Sus.	Sup.[a]	Dir.[b]	Total
1915	A	26	2	4		1	1			34
	F	11								11
	I	7								7
1925	A	52	6	9	2	1	1			71
	F	22								22
	I	19								19
1930	A	56	6	10	3	1	1	1		78
	F	32						1		33
	I	11								11
1935	A	55	8	22	5		1			91
	F	43						1		44
	I	14								14
1940	A	50	10	25	8		2	2		97
	F	43						1		44
	I	14								14
1945	A	51	10	27[c]			2		2	86
	F	39								39
	I	14								14
1950	A	54	3	21	20		2	2	1	103
	F	37							1	38
	I	16								16
1955	A	81	6	29	23	2	2	2	1	147
	F	50							1	51
	I	21								21
1960	A	145	14	48	30	2	2	3	1	245
	F	91	2	5		1		1	1	101
	I	26								26
1964	A	130	15	75	42	3	3	1	1	270
	F	103	6	27		1	1	1	1	140
	I	29								29

a Professeurs suppléants.

b Directeurs faisant de la supervision

c Comprend les professeurs des cours vocationnels.

Tableau 10

Qualifications des professeurs des ecoles publiques de Moncton en 1900, 1925 et 1939 au niveau elementaire et secondaire

	Gr. Sch.	Sup.	1st Cl.	2nd Cl.	3rd Cl.	Total
1900						
Secondaire (ang.)	4					
Elémentaire						
Anglais		2	16	3	1	22
Français			3			4
Irlandais			2			3
Total	4	3	21	4	1	33
1925						
Secondaire (ang.)	6	4				11 (1)[a]
Elementaire						
Anglais		20	26	6		52
Français		5	11	6		22
Irlandais		2	6	1		9
Total	6	31	43	13		94
1939[c]						
Secondaire (ang.)	21	9	3			34 (1)[d]
Elémentaire						
Anglais	3	23	28			54
Français		17	20	6		43
Irlandais	1	3	10			14
Total	25	52	61	6		145

d) Professeur dont la qualification n'est pas indiquee.

a) Annual Report of the Schools of New Brunswick 1901, p. 107

b) Idem, 1927, p. 98-101

c) Idem, 1940, p. 109-111

Tableau 10A

Qualifications des professeurs des ecoles publiques
de Moncton en 1961 et 1963

Année	3e	2e T.P.	T.L.	C 1	C 2	C 3	C 4	C 5	C 6	Total
1961[a]	1	- 9	134	111	26	10	45	36	-	372
1963[b]	1	- -	151	99	45	18	48	58	2	429

a News Letter, New Brunswick Teachers Association, Vol. 4, no. 2, livraison de décembre 1961.

b Nouvelles du Secrétariat, N.B.T.A., Vol. 6, no. 3, livraison de décembre 1963.

5. Rendement scolaire et mortalité scolaire.

Dans ce domaine, nous ne possédons que des renseignements très fragmentaires. Ceux-ci furent compilés par M. Harry Grant, assistant au bureau du surintendant des écoles de la ville de Moncton.

Une première série d'informations indique le pourcentage de faillites scolaires concernant les divers groupes ethniques. En 1951, le groupe d'étudiants anglais au niveau élémentaire enregistrait 9.1% de faillites, les français 19.3% et les irlandais 13.3%. Le Tableau 11, p.31 nous donne les statistiques correspondantes de l'année 1955 à 1964. Les chiffres démontrent un pourcentage de faillites plus élevé chez les élèves français et irlandais.

Le tableau 12, p.32 nous donne un aperçu de la proportion d'élèves qui étaient retardés dans leur classe pour l'année 1953. Encore ici, les statistiques démontrent que le nombre d'élèves ayant répété un ou plusieurs grades est beaucoup plus élevé chez les français. En 1953, les élèves français représentaient 31.8% de la population étudiante; cependant, ils comptaient 43.7% du total de ceux qui répétaient. Les élèves irlandais représentaient 14.7% de la gent étudiante et 16.1% des retardés scolaires, tandis que les élèves anglais, eux, représentaient 53.5% du total des étudiants et 40.2% du total des retardés.

Les taux de la mortalite scolaire furent compilés de façon exacte en 1964. Il est regrettable qu'aucune compilation scientifique n'ait été faite auparavant. Les données anterieures à 1965 sont fragmentaires et ont très peu de valeur. Les statistiques pour 1965 sont cependant très encourageantes.[13] Du total de la population étudiante, les 2.9% seulement représentent les mortalités scolaires. Chez les élèves au niveau primaire (1-9) on compte 1.9% de mortalité dans les classes anglaises (catholiques et autres) et 2.9% dans les classes françaises.

Au niveau secondaire, la mortalité scolaire est de 6.3% pour les écoles anglaises et de 6.4% pour les écoles françaises.

Il n'y a donc pas de différences significatives entre le groupe anglais et le groupe français. Cependant, comme nous l'avons mentioné plus haut, il existe des écarts marqués au niveau du rendement scolaire.

---

13. Voir le tableau 13, p.33

Tableau 11

Les pourcentage des élèves qui ont failli au niveau élementaire de 1955 à 1964. (Les élèves ayant laisses l'école ne sont pas inclus)[a]

Année	1955-59	Tot.[b]	1963	Tot.[b]	1964	Tob.[b]
Anglais						
1	5.8	7.6	4.8	7.7	8.0	10.5
2	5.9	7.9	6.6	8.3	5.6	7.4
3	6.0	9.7	5.9	7.9	5.4	7.7
4	6.1	9.8	7.4	9.2	3.9	6.5
5	10.2	13.8	11.3	12.3	9.2	13.1
6	7.2	10.4	9.6	11.3	10.1	14.2
7	12.8	16.4	18.5	21.4	18.6	23.0
8	14.9	16.5	10.3	14.6	14.8	14.6
Français						
1	9.2	7.6	10.2	7.7	13.0	10.5
2	10.4	7.9	19.5	8.3	8.9	7.4
3	14.1	9.7	11.2	7.9	10.9	7.7
4	19.7	9.8	12.1	9.2	11.7	6.5
5	20.2	13.8	16.5	12.3	16.8	13.1
6	13.4	10.4	13.1	11.3	20.4	14.2
7	19.4	16.4	25.8	21.4	29.2	23.0
8	17.3	16.5	20.5	14.6	15.1	14.6
Irlandais						
1	12.3	7.6	16.4	7.7	14.0	10.5
2	9.3	7.9	12.9	8.3	11.4	7.4
3	10.5	9.7	16.2	7.9	7.8	7.7
4	10.7	9.8	8.4	9.2	0	6.5
5	9.3	13.8	9.8	12.3	19.2	13.1
6	12.8	10.4	15.4	11.3	16.0	14.2
7	25.5	16.4	23.4	21.4	26.2	23.0
8	28.4	16.5	15.9	14.6	9.3	14.6

a Statistiques compilées par M. Harry Grant, assistant surintenaant aes écoles de Moncton.

b Pourcentage ae tous les grades (anglais, français, irlanaais).

Tableau 12

Le pourcentage des élèves retardés dans les écoles publiques de Moncton en 1953.[a]

Ecoles	% de pop. élémentaire	% du total des retardés	% des retardés par[b] groupes d'année				
			1	2	3	4	Tot.
Ecoles françaises							
Aberdeen	19.1	28.9	15.7	9.0	4.2	3.4	32.3
Essex	12.7	14.8	14.1	6.5	3.6	.9	25.1
Total (fran.)	31.8	43.7	15.0	7.9	3.9	2.4	29.2
Ecoles irlandaises							
Mountain Rd.	8.8	6.5	10.5	3.6	1.2	.8	16.1
Queen Street	5.9	9.5	21.4	9.1	3.3	.8	34.6
Total (irlan.)	14.7	16.1	14.9	5.8	2.0	.8	23.5
Ecoles anglaises							
Edith Cavell	16.5	11.7	9.9	5.0	.8	.4	15.2
King George	6.5	6.9	12.6	5.2	2.6	2.2	22.6
Queen Eliz.	13.1	8.8	11.3	2.2	.4	.5	14.4
Prince Edward	8.4	5.3	7.8	3.5	1.7	.6	13.6
Victoria	8.7	40.2	10.3	4.7	1.6	.8	17.4
Total (angl.)	53.5	40.2	10.0	4.0	1.2	1.8	16.0
Total (élémen.)	100.	100.	12.3	5.5	2.2	1.3	21.3
Ecole secon. (angl.)			21.0	7.2	1.5	.3	30.1

a) Statistiques compilées par M. Harry Grant, assistant surintendant des écoles de Moncton.

b) Les chiffres, (1,2,3,4,) représentent le nombre d'années répetees.

Tableau 13

Les mortalités scolaires dans les écoles publiques de Moncton en 1965.

Année	Anglais			Français			Total		
	Gar.	Filles	Tot.	Gar.	Filles	Tot.	Gar.	Filles	Total
1	--	1	1	--	1	1	--	2	2
2	--	--	--	1	--	1	1	--	1
3	--	--	--	--	1	1	--	1	1
4	1	--	1	--	1	1	1	1	2
5	5	3	8	6	--	6	11	3	14
6	4	3	7	1	3	4	5	6	11
7	9	8	17	8	5	13	17	13	30
8	26	15	41	5	9	14	31	24	55
9	32	7	39	18	17	35	50	24	74
Tot. (1-9)	77	37	114	39	37	76	116	74	190
% (1-9)			1.9			2.9			
10	29	13	42	7	5	12	36	18	54
11	34	20	54	7	7	14	41	27	68
12	30	23	53	3	3	6	33	26	59
Tot.(10-12)	93	56	149	17	15	32	110	71	181
% (10-12)			6.3			6.4			
Tot. (1-12)	170	93	263	56	52	108	226	145	371
% (1-12)									2,8

a Statistiques compilées par M. Harry Grant assistant surintendant des écoles de Moncton.

Chapitre 3

ENSEIGNEMENT AU NIVEAU SECONDAIRE.

Ce chapitre prend une forme de présentation à peu près identique à celle du chapitre précédent. Nous tracerons d'abord l'historique du développement des écoles et ensuite, nous ferons une brève étude des transformations du curriculum. Nous terminerons en traitant de la fréquentation scolaire, du personnel enseignant et du rendement scolaire.

1 - Facilités scolaires.

Au niveau secondaire, le système scolaire public se divise en deux sections: Le secteur anglais et le secteur bilingue, c'est-à-dire le secteur français. Celui-ci ne fut formé que très récemment; donc pour un bon nombre d'annee il ne fut question que d'un système unilingue.

Système unilingue.

La première école secondaire de Moncton (Aberdeen High School) fut construite en 1897. Cette école contenait 22 classes et était sous la direction de M. George J. Oulton qui maintint ce poste jusqu'au mois de juin 1925. Cependant, l'école secondaire servait aussi à l'enseignement primaire. En effet, seulement quatre classes étaient employées à l'enseignement secondaire jusqu'en 1920 alors que leur nombre fut porté à cinq. Les autres locaux servaient aux élèves de la 1^{e} à la 8^{e} année.

En 1915, l'ecole Aberdeen fut détruite par le feu, mais reconstruite immédiatement avec les mêmes dimensions. Cette école existe encore aujourd'hui et désert actuellement les élèves français au niveau primaire, tel que nous l'avons mentionné au chapitre précédent.

L'accroissement des élèves au niveau secondaire fut très accéléré de 1920 à 1935. On dut procéder à la construction d'une nouvelle école, "Moncton High School" qui a ouvert ses portes en septembre 1935. L'école renfermait 25 classes, un auditorium d'une capacité de 1320 personnes et un gymnase. En 1947, on procéda à un agrandissement de 16 classes à cette école.

En 1961, ce fut l'ouverture d'une deuxième école secondaire anglaise, Harrison Trimble High School. Cette école comprenait 39 classes, un auditorium d'une capacité de 1034 sièges, un gymnase et 3 laboratoires.

2) Système bilingue en 1960.

Les écoles publiques au niveau secondaire furent uniquement anglaises jusqu'en 1960. Avant cette date, le Collège l'Assomption et le Collège Notre-Dame d'Acadie déservaient la population française de Moncton depuis 1943 et 1949 respectivement. Cet item sera étudié au chapitre sixième.

En 1960, cinq classes de l'école Beauséjour furent mises à la disposition des élèves français de la 9^{e} année. Ceci marqua le début de l'enseignement bilingue au niveau secondaire pour les élèves français. L'année suivante, neuf classes de l'école secondaire Harrison Trimble étaient à la disposition des étudiants français de la 9^{e} et 10^{e} année. En 1962, quatorze classes de cette même école déservaient les trois premières années du cours secondaire.

L'année 1963 fut marquée par l'ouverture de la première école secondaire bilingue à Moncton, l'école Vanier. Cette école compte 25 classes, 3 laboratoires et un auditorium-gymnase. Cette école ne fut pas équipée d'un auditorium comme le furent les deux autres écoles secondaires de Moncton.

2 - Curriculum.

Cette section vise surtout à analyser les différents cours offerts à la population étudiante dans les écoles publiques de la ville de Moncton. L'analyse se divisera en deux parties: le curriculum pour les élèves anglais et celui pour les élèves français au cours bilingue.

Curriculum des élèves anglais.

A l'ouverture de la première école secondaire anglaise en 1898 un seul cours était offert aux étudiants, le cours de matriculation. En 1921, on établit un cours commercial.[14]

A ses début ce cours était très modeste; Mlle Kathleen Clark enseignait la stenographie et le dactylo à 30 élèves de la 9^{e} année. Le cours se développa très rapidement. En 1934, les cours de comptabilité et de sténographie étaient offerts. Le personnel affecté à ces cours était alors de huit professeurs. En 1964, le personnel s'était accru à 22 professeurs.

---

14. Arthur S. Robinson, op. cit., p. 130.

En 1938, on adopta le cours général. Ce cours visait surtout à permettre aux étudiants ayant plus de difficultés, de terminer leur cours au niveau secondaire. En plus, après leur graduation il leur était possible de s'inscrire au cours d'immatriculations et de le compléter en une année.

En 1944, d'autres cours furent introduits; un cours technique, un cours industriel et un cours d'art ménager. Le taux de mortalités scolaires devenant très élevé, on voulut permettre à ces étudiants de compléter leur cours secondaire et leur donner l'occasion d'apprendre un métier. La 9^{e} année devait donné une formation plus générale insistant davantage sur les sujets vocationnels. Les options aux divers cours se faisaient pendant les trois dernières années du cours secondaire. Les mêmes cours sont présentement offerts aux élèves des deux écoles secondaires anglaises. Au mois de septembre 1947, une 13^{e} année fut offerte aux étudiants du cours secondaire.[15]

L'enseignement du français au niveau secondaire a toujours été un sujet optionnel pour les élèves anglais dans le programme des études de la province. Cependant l'enseignement du français est maintenant obligatoire de la septième à la dixième année inclusivement depuis 1958 et de la cinquième à la onzième année depuis 1965.

2) Curriculum bilingue.

Le curriculum bilingue eut un développement très lent. C'est en 1929 que le premier volume français fut reconnu officiellement par la province, le Troisième Livre de Grammaire pour la 9^{e} année. Ce fut le seul volume pour le cours bilingue au niveau secondaire jusqu'en 1949, alors que fut introduit Cours de Langue Française pour la 9^{e} année et le Troisième Libre de Grammaire pour la 10^{e} annee. Cette même année débuta le cours d'imm triculations "français 11"; ce cours comprenait la grammaire et la littérature. En 1950, on adopta le volume de Lectures Littéraires à cet effet, et on inclut un cours de littérature anglaise (Anglais III) au cours bilingue.

---

15. Minutes of the School Board, Aug. 22, 1947, p. 56

En 1958, les cours de langues aux immatriculations furent subdivisés comme suit:

Cours bilingue

Français I - grammaire - obligatoire

Français II- littérature - obligatoire

Anglais III- grammaire et littérature - obligatoire

Cours anglais

Anglais I - grammaire - obligatoire

Anglais II - littérature - obligatoire

Français III lecture, traduction - optionel (au choix des commissions scolaire)

Il n'y a aucune équivalence qui puisse s'établir entre la connaissance de l'anglais qui est exigée des étudiants français et la connaissance du français qui est exigée des étudiants anglais. L'étudiant anglais ne peut pas converser en français à la fin de ses études secondaires. Il semble être très peu motivé dans l'apprentissage du français. L'étudiant français peut parler, écrire et lire couramment l'anglais au terme de ses études secondaires. Cette maîtrise de la langue anglaise lui est nécessaire pour assurer son succès aux examens d'immatriculations.

Depuis 1959, l'histoire est enseignée en français au cours bilingue.

> Depuis des années, il était évident que l'étude de l'histoire à l'aide d'un livre anglais posait un problème sérieux à la plupart des élèves de langue française. Cela explique l'adoption de l'Histoire Générale de G. Filteau à compter de l'automne 1959.[16]

C'est en 1959 que le curriculum bilingue entra en fonction pour les élèves français de Moncton, tel que nous l'avons mentionné plus haut. Voici la description de la situation actuelle.

Tous les manuels scolaires, exception faite du français (grammaire et littérature), de l'histoire et du latin sont en anglais. L'enseignement des mathématiques de l'algèbre, de la géométrie, de la physique, de la biologie, de l'hygiène et sciences naturelles (en 9^{e} année), se fait à partir de manuels anglais.

---

16. N.B. Department of Educ., Outline of Programme of studies for High School. 1960-1961, p. 36

Cependant, ceci ne veut pas dire que l'enseignement se fait complètement en anglais dans ces matières. L'élève peut avoir ses explications en français et en pratique il semble que les professeurs font souvent usage du français dans l'enseignement de ces matières. Mais ceci crée un problème puisque les examens doivent être passés en anglais. Cet état de chose semble créer énormément de difficultés.

La situation est cependant à la veille d'être remédiée. En mai de cette année (1965), le Ministère de l'Education de la province vient d'accepter en principe que l'enseignement des mathématiques et des sciences se fasse à partir de manuels français. Il reste aux instituteurs français la tâche de trouver des manuels appropries. Ce travail est présentement en train de se réaliser. Il faut en plus noter que depuis l'an passé (1964) une expérience en ce sens s'est faite à l'Ecole Secondaire Vanier. Un manuel de physique français est à l'essai dans une classe et cette année (1965) ce groupe passera l'examen du ministère en français; un examen rédigé en se basant sur ce volume. Tout semble indiquer que l'espérience sera réussie et que l'an prochain l'enseignement de la physique se fera à partir de ce manuel pour tous les élèves du cours bilingue. L'an prochain, la traduction du manuel de mathématiques de la 9^{e} année devrait être terminé et inclus au programme scolaire.

Aux examens d'immatriculations 1965, l'examen de physique était traduit en français et les candidats avaient le choix d'écrire leur examen en anglais ou en français.

Si on analyse les cours offerts par l'Ecole Secondaire Vanier, nous retrouvons trois possibilités offertes aux étudiants. D'abord le cours académique qui prépare les étudiants aux examens d'immatriculations. Ensuite nous avons un cours général qui vise à donner une formation générale à l'étudiant. Ce cours n'exige pas les immatriculations. Il vise surtout à permettre à l'étudiant moins doué de poursuivre ses études jusqu'en 12^{e} annee. Ceci lui donne l'avantage de pouvoir suivre certains cours à l'école technique, cours n'exigeant pas les immatriculations, mais une 10^{e} ou une 12^{e} année.

Depuis cette année le cours commercial est offert aux élèves de 10^{e} année. Ce cours est d'une durée de trois ans et il vise à donner une

formation générale à l'étudiant tout en le préparant à entrer dans le monde du travail à sa sortie de l'école. Ce cours est bilingue.

Ceci vous donne un bref aperçu de la situation actuelle au niveau secondaire pour les étudiants français dans les écoles publiques de Moncton. Comme on peut le constater, les élèves de langue française sont moins favorisés que les étudiants de langue anglaise puisqu'ils n'ont pas les cours techniques et industriels pour les garçons et le cours des arts ménagers pour les filles.

3 - Fréquentation scolaire et le personnel enseignant.

La fréquentation scolaire au niveau secondaire était de 29 élèves en 1886. Ce chiffre progressa très rapidement et en 1898, on comptait 188 élèves à l'école secondaire Aberdeen.[17] L'inscription se maintint à peu près à ce niveau jusqu'en 1920 alors que 177 étudiants fréquentaient l'école secondaire. De 1920 à 1940 il y eu un progrès constant: de 177 on a atteint le sommet de 1063 en 1940. Les années '40 furent marquées par un déclin, suivi d'un progrès relativement rapide aux années '50 et '60.

En analysant le tableau 14, une autre observation intéressante peut être remarquée. C'est la progression quasi constante du nombre d'élèves en 11e et 12e année. Le tableau 15 nous donne une vue plus détaillée des élèves inscrits aux divers cours offerts. Les classes bilingues pour les étudiants français ne débutèrent qu'en 1959. En 1960, il y avait 171 élèves inscrits à ce cours et en 1964, ce chiffre s'élevait à 635 étudiants.

Si on s'arrête maintenant au personnel enseignant, en 1886 on comptait seulement un professeur au niveau secondaire. En 1898, ce nombre était passé à 4 professeurs et il se maintint à ce niveau jusqu'aux années '20. En 1925, onze instituteurs enseignaient à l'école secondaire.[18] De 1935 à 1964, la progression du nombre de professeurs à ce niveau nous est fournie au tableau 9. Du nombre de 35 professeurs en 1935, on passa au nombre de 144 professeurs en 1964.

Les qualifications des professeurs au niveau secondaire furent toujours plus élevées que celles des professeurs au niveau élémentaire. Les statistiques de ces qualifications nous sont offertes jusqu'en 1940.[19] Malheureusement ces mêmes statistiques ne furent pas compilées par la suite.

---

17. Arthur S. Robinson op. cit., p. 124
18. Arthur S. Robinson op. cit., p. 124, 131.
19. Voir le tableau 10 (p. 28)

Tableau 14

La Frequentation scolaire au niveau secondaire
dans les écoles publiques de Moncton
de 1920 à 1964

Année	Grades					Total	Grand total Elé. & Sec.
	9	10	11	12	13		
1920	93	51	33	---	--	177	3058
1925	169	88	42	---	--	333	3607
1930	236	131	80	---	--	447	4546
1935	413	297	231	---	--	941	5185
1940	508	312	243	---	--	1063	4688
1945	349	313	175	---	--	837	3906
1950	393	227	349	15	--	984	4447
1955	496	352	276	190	14	1328	6293
1960	854	527	498	378	13	2270	10264
1964	1247	1093	931	798	36	4105	12405

Tableau 15

La fréquentation scolaire au niveau secondaire selon les options offertes dans les écoles publiques de Moncton de 1920 à 1964.

Année	Académique		Gén.	Com.	A.M.[a]	Ind.	Tech.	Aut.	Total
	3 ans	4 ans							
1920	177			34					177
1925	299			34					333
1930	390			57					447
1935	822			119					941
1940	579		223	238				23[b]	1063
1945	63	582	31	90		36	35		837
1950	84	627		96	5	52	105	15[c]	984
1955	37	917		117	3	87	153	14[c]	1328
1960	37	1628[d]		307	27	127	131	13[c]	2270
1964	33	3138[e]	21	567	27	185	98	36[c]	4105

a Cours des arts menagers.

b Élèves du cours "spécial".

c 13 annee.

d Comprend 171 élèves français.

e Comprend 635 élèves français.

4 - Rendement scolaire depuis 1960

Les statistiques recueillies à cet effet sont très fragmentaires. Nous ne possédons que le pourcentage des élèves qui ont failli au niveau secondaire de 1960 à 1964. (Voir tableau 16 à page suivante).

Nous nous apercevons immédiatement que le pourcentage de faillites est beaucoup plus élevé qu'au niveau primaire. (Voir tableau 11 p. 31) Aussi nous remarquons que les faillites sont beaucoup plus élevées chez les étudiants français. Ceci semble s'expliquer du fait que les étudiants français ont à étudier la majorité de leurs sujets scolaires en anglais. Cependant cette situation est à la veille d'être corrigée comme nous l'avons mentionné dans la section sur le curriculum bilingue.

Ceci complète les quelques données que nous avons recueillies concernant l'enseignement au niveau secondaire. Passons maintenant à l'administration financière du système d'éducation à Moncton.

Tableau 16

Le pourcentage des élèves qui ont failli au niveau secondaire dans les écoles publiques de Moncton de 1960 à 1964. (Les élèves ayant laissés l'école ne sont pas inclus.)

Année	1960[b]	1962	Tot.[c]	1964	Tot.[c]
Anglais					
9	21.5	19.0	21.1	26.8	24.6
10	16.3	17.3	19.0	17.4	19.3
11	21.4	20.0	20.8	16.0	17.3
12	21.5	21.0	21.1	15.4	15.8
Français					
9	--	30.7	21.1	34.0	24.6
10	--	36.8	19.0	27.6	19.3
11	--	--	20.8	26.9	17.3
12	--	--	21.1	32.3	15.8
Total (11-12)	20.0	20.0		17.9	
Total (1-12)	13.1	13.7		14.3	
% de ceux qui ont demenage ou laissé l'école	5.6	4.7		4.7	

a Statistiques compilees par M. Harry Grant, assistan surintendant des ecoles de Moncton.

b Les classes bilingues n'etaient pas établies

c Pourcentage des grades anglais et français.

CHAPITRE 4

L'administration financière du système d'éducation.

Ce chapitre ne vise aucunement à donner une analyse approfondie de l'administration financière du système d'éducation à Moncton. Nous croyons que l'objectif de notre recherche ne nous le demande pas. Cependant nous tâcherons de souligner les quelques points qui semblent avoir un certain intérêt pour notre enquête.

1. Dépenses et sources de revenu.

Pour donner une idée de l'expansion du coût pécunier depuis les années '20, nous allons exposer à intervals de dix ans les dépenses annuelles de la commission scolaire.

1900 -	$ 878.60
1915 -	51,136.62
1925 -	235,030.59
1935 -	328,623.81
1945 -	471,981.14
1955 -	1,100,639.80
1965 -	3,028,548.19

Ces dépenses sont payées par le conseil municipal de la ville de Moncton et par les octrois provinciaux.

Les rapports Mackenzie (1955) et Byrne (1963) nous donnent une vue plus détaillée de la situation. Voici d'abord quelques statistiques tirées du Rapport MacKenzie se rapportant à l'année 1953:

A - Total des dépenses pour la ville de Moncton: $841,275.86

Coût pour chaque étudiant:

Moncton	$163.30
Moyenne pour les cités	191.97
Moyenne pour la province	130.21

B - Total de l'aide provinciale - $324,989.02 ou 40.38%

Aide par élève:

Moncton	$ 66.16
Moyenne des cités	64.55
Moyenne de la province	47.67

2 - Construction des écoles et location des classes.

La construction des écoles a subit deux périodes d'expansion rapide. La première pourrait se situer entre 1920 et 1935 alors que cinq écoles primaires et une école secondaire ont été construites. (Voir appendice 2, p. 76) La deuxième période de construction a débuté en 1952 et se continue encore cette année avec l'ouverture de deux nouvelles écoles primaires. Depuis 1952, sept nouvelles écoles primaires ont été construites, représentant une addition de 133 Classes. Au niveau secondaire deux écoles furent érigées, dont la première école secondaire bilingue. Ces deux nouvelles écoles représentent un total de 64 Classes.

La plupart de ces écoles furent construites sans que le public de Moncton proteste. Cependant la construction de l'école secondaire Vanier destinée aux élèves français semble avoir donné lieu à de nombreuses protestations. On trouvera à l'appendice 3, (p. 78) des extraits de procès-verbaux de la commission scolaire relevant les protestations qui leur furent adressées.

On rencontra une autre défficulté au début des années '30 alors qu'on dut retarder la construction de l'école secondaire à 1935 vue les problèmes financiers qui se posèrent.

> A letter was read from the Bank of Montreal refusing the Board a loan of $125,000 for the purpose of commencing the new school. The Chairman said he had enquired further and found other banks were adopting the same attitude of discouraging all buildings unless absolutely necessary. It was moved by A. H. Fryers that the building of a new high school be postponed till such time as financial conditions would warrant the Board proceeding with same Motion carried unanimously.19

Un autre fait à être mentionné est que jusqu'en 1957, toutes les écoles qui déservaient les élèves français et irlandais avaient été construites sous l'iniative des paroisses catholiques concernées, excepté les écoles King George et Aberdeen. Ces paroisses défrayèrent le coût total de la construction; cependant il y avait un entente tacite voulant que la commission scolaire y louerait des locaux au service des élèves de la paroisse. Cette entente fut ignorée en 1953, lorsque la commission scolaire décida d'abandonner l'école de la rue Church.

---

19. Minutes of Moncton School Board, April 7, 1932, p. 12.

En 1923, on fixa le taux pour la location des classes à $425 par année.

> Moved by Reid McManus seconded by Dr. Bourque that we rent the rooms in the Queen Street and the Church Street Schools at the rate of $425 per room for the year said rental to begin on January 1, 1924 and continue from year to year as the Board may decide. Carried.[20]

Ces mêmes taux ont toujours été maintenus avec des variations allant de $375 à $450. En 1964, sur un total de 109 classes françaises, on comptaient 35 classes qui étaient louées. Chez les irlandais sur un total de 29 classes, 20 étaient des classes louées. Cette situation a toujours éte un fardeau pour les paroisses en cause puisqu'ils doivent payer des taxes pour ces édifices et voir à leur entretien. Les taux payés actuellement sont les mêmes que ceux payés en 1920 et ils sont nettement insuffisants. Les taxes ont pratiquement doublé depuis la réévaluation faite en 1963, et les rentes perçues de la commission scolaire servent à peine à couvrir celles-ci (taxes).

En 1957, ce fut la construction de la première école française à Moncton. La question fut soulevée à savoir si la construction de cette école ne devrait pas être confiée aux soins des paroisses catholiques impliquées. Cette proposition fut rejetée.

> In reparting on the need for a new school in the Essex St-Verdun area, Mr. Palmer stressed that the Board must first decide whether this building would be constructed by the School Board or by the Church Parishes concerned. It was moved by Mr. E. J. LeBlanc that the School Board should proceed with the construction of this school. Seconded by Mr. W. F. Lane. Carried.[21]

Depuis 1957, toutes les nouvelles constructions d'écoles se sont faites aux frais de la commission scolaire.

3 - Salaires des professeurs.

Les statistiques que nous avons recueillies concernant le salaire paye aux professeurs ne sont pas présentées de façon uniforme. Les première données statistiques recueillies remontent à 1900 et une chose étrange est que celles-ci sont plus détaillées que celles que nous avons recueillies pour les années plus récentes.

---

20. Idem, Sept. 4, 1923, p. 479.
21. Minutes op. cit. Feb. 1956, p. 29

Examinons d'abord la situation en 1900.[22]

Au niveau secondaire: nombre de professeurs - 4 (tous anglais)

Salaires	Qualifications
$450 - 3	Grammar School - 4
850 - 1	

Au niveau elémentaire: nombre professeurs - 29.

A - Anglais (22)

Salaires	Qualifications
$200 - 2	Superior - 2
240 - 11	Ist - 16
275 - 7	2nd - 3
420 - 1	3rd - 1
750 - 1	

B - Français (4)

Salaires	Qualifications
$240 - 2	1st Class - 3
275 - 2	

C - Irlandais (3)

Salaires	Qualifications
$225 - 1	Superior - 1
275 - 1	
300 - 1	Ist Class - 2

Salaires aux directeurs:

Ecoles anglaises	Qualifications	Salaires
Aberdeen (16 Cl)	Grammar School	850
Victoria (10 Cl)	Ist Class	750
Waterloo (1 Cl)	Ist Class	240
Ecoles Irlandaises		
Wesley (3 Cl)	Ist Class	300

22. Annual Report of the Schools of New-Brunswick, 1900, p. 107 & 110.

Passons à une analyse semblable pour l'année 1930.[23] Au niveau secondaire: nombre professeurs - 13 (une française)

Salaires	Qualifications	
$1500 - 1	Académiques	- 6
1700 - 1	Grammar School	- 6
1800 - 5	Superior	- 4
1900 - 2	Commercial Superior	- 2
2000 - 1	Non Classifié	
2400 - 1		
2500 - 1		
3100 - 1		

Au niveau élémentaire: professeurs - 99

A - Anglais - 56

Salaires	Qualifications	
$ 800 - 999 - 12	Superior	- 22
1000 - 1199- 5	Ist Class	- 31
1200 - 1399- 32	2nd Class	- 3
1600 - 1799 - 3		
1800 - 2000- 3		
2500- 1		

B - Français (32)

Salaires	Qualifications	
$ 800 - 1000 - 9	Superior	- 6
1000 - 1200 - 7	Ist Class	- 21
1200 - 1400 - 15		
1600 - 1		

C - Irlandais

Salaires	Qualifications	
$ 600 - 1	Superior	- 3
	Ist Class	- 7
	2nd Class	- 1

---

23. Annual Report of the schools of New-Brunswick 1929 - 30, p. 120 - 122.

Salaires payés aux directeurs des écoles:

Ecoles anglaises	Qualifications	Salaires
Aberdeen High School (13 Cl) (8 élém.)	Grammar School	$3,100
King George (8 Cl)	Superior	1,980
Victoria (10 Cl)	2nd Class	1,980
Georgetown (2 Cl)	Superior	1,865
Prince Edward (8 Cl)	Superior	1,700
Edith Carvell (20 Cl)	Superior	2,500
Françaises		
Church Street (28 Cl)	Superior	1,600
Irlandaises		
Queen Street (5 Cl)	1st Class	1,200
Mountain Road (10 Cl) (4 Cl. fran aises)	1st Class	1,600

On remarque que les directeurs des écoles anglaises furent mieux payés que ceux des écoles françaises et irlandaises.

Des statistiques aussi détaillées ne furent pas coptillées pour les annees plus récentes. L'augmentation des salaires de 1939 à 1955 nous est fournie au tableau 17 (p. 50). Au salaire de base payé par la commission scolaire s'ajoutent les octrois provinciaux et municipaux. En 1939, l'octroi provincial payé aux professeurs était de $175 après sept ans et demie de service. En 1945, l'octroi était de $195 et de $295 à dater de 1951. En 1955 les octrois provinciaux furent établis sur une échelle variant de $191 à 495.

L'octroi payé était basé sur les qualifications du professeur et le niveau auquel il enseignait. Cette échelle est encore en vigueur.

En 1963-64 les salaires payés aux professeurs se distribuaient comme suit:[24]

Salaires	Nombre de Prof.
2000 - 2999	30
3000 - 3999	163
4000 - 4999	111
5000 - 5999	62
6000 - 6999	21
7000 - 7999	38
8000 - 8999	2
9000 - 9999	2

24. Nouvelles du Secrétariat, Vol. VI, Déc. 1963, No. 3.

Tableau 17

Changements dans les salaires au corps professoral des écoles publiques de Moncton, de 1939 à 1955

	Élémentaire (1-6)[b]		Secondaire[a]	
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
1939	$ 800	$1,200 (5e année)	$1,200	$2,100 (10e année)
1945	900	1,600 (20e année)	1,500	3,100 (26e année)
1949	1,250	2,150 (15e année)	1,900	3,350 (14e année)
1954	1,950	2,700 (12e année)	2,700	3,950 (13e année)

a) Comprend l'octroi au gouvernement.

b) Cette échelle s'applique à la 7e et 8e année si on ajoute $50 à la 7e année et $150 à la 8e année.

A l'appendice 4, p. 80, on trouvera l'échelle de salaires présentement en vigueur pour les professeurs des écoles publiques de Moncton.

Les professeurs de Moncton ont toujours été parmi les mieux payés de la province du Nouveau-Brunswick. Ceci s'explique du fait que la ville de Moncton a un revenu supérieur à la plupart des autres municipalités de la province. Il n'y a eu aucunes discriminations quant au salaire paye aux professeurs anglais, français ou irlandais. Cependant les directeurs des écoles anglaises reçurent un salaire supérieur à celui des directeurs des écoles françaises et irlandaises.

CHAPITRE 5

L'ADMINISTRATION SCOLAIRE.

L'administration du système scolaire se fait au niveau local par la commission scolaire et le bureau du surintendant et des directeurs d'écoles. Ces corps administratifs ont joué un rôle très important vue leurs nombreuses responsabilités. Ce chapitre vise surtout à établir quelle fut la réprésentation des divers groupes ethniques au sein de cette administration.

1. Commission scolaire.

Avant 1876 la commission scolaire était composée de trois membres. Ce nombre fut porté à sept en 1876, et à neuf en 1896. Depuis 1896 jusqu'aujourd'hui, la commission scolaire a toujours compté neuf commissaires. De ces neuf commissaires, quatre sont nommés par le gouvernement provincial et cinq par le conseil municipal de la ville de Moncton.

C'est en 1883 que le premier commissaire français fut nommé. Un deuxième français fut ajouté en 1918. De 1918 à 1966 la réprésentation française était de deux membres sur un total de neuf membres. De ces deux membres il y eut toujours un homme et une femme. La représentation irlandaise fut d'un membre et les autres commissaires étaient des représentants. du groupe anglais.

Le pourcentage de la représentation française au sein de la commission scolaire fut de 22.2%. Cependant les français représentaient 31.1% de la population en 1921 et 35.7% en 1961. (Voir p. 2) Leur représentation sur la commission scolaire ne fut donc pas en proportion du pourcentage de la population qu'ils représentaient.

Les déliberations des réunions de la commission scolaire se sont toujours faites dans un esprit de collaboration et de bonne entente. Je cite à cet effet:

> Mr. Edgett in replying thanked the Board for their good wishes and for the loyal support they have always given him. He hoped and expected that the harmony which has so notably marked the deliberations of the Board would continue.[25]

---

25. Minutes of the School Board, Oct. 25, 1933, p. 31

La lecture des procès-verbaux des réunions de la commission scolaire de 1920 à 1965 nous laisse la même impression, cependant un évènement de coulisse, affaiblit cet énoncé. Un commissaire français, à ses débuts à la commission scolaire, se fit dire la remarque suivante par un commissaire anglais: "If you have the idea of obtaining a French High School, get this out of your mind." Il nous est impossible de dévoiler ici le nom des personnes impliquées; cet incident laisse soupçonner que l'harmonie existante était basée sur une condition tacite: "Que l'on ne demande pas trop et tout ira très bien."

2. Personnel du bureau du surintendant.

Le bureau du surintendant des écoles de Moncton a toujours travaillé en étroite collaboration avec la commission scolaire de Moncton. En effet, le surintendant des écoles fut toujours le secrétaire de la commission scolaire. Depuis 1925, ce poste fut occupé par M. Harrison Trimble.

En 1925, M..Trimble était le seul à s'occuper de l'administration des écoles au bureau du surintendant. En 1947, un assistant fut nommé pour l'aider à sa tâche, M. Harry Grant, et en 1961, M. Arnold MacLeod fut engagé au poste d'inspecteur des écoles de Moncton.

En 1965 le bureau administratif se compose comme suit:

le surintendant	-	Harrison Trimble
l'assistant surintendant	-	Harry Grant
l'inspecteur des écoles	-	Arnold MacLeod
un comptable	-	
cinq secrétaires	-	

Tout ce personnel est anglais et il en fut de même depuis que le bureau du surintendant de Moncton fut ouvert. Cependant cette annee deux inspectrices furent nommées sous la direction de M. MacLeod pour s'occuper de l'inspection des écoles. Une de ces inspectrices est une française qui s'occupe de visiter les écoles françaises. C'est la première personne française à être nommée à ce poste qui n'a rien à faire avec l'administration.

Il n'y a donc aucun français de nommé jusqu'ici à un poste quelconque dans le bureau administratif des écoles de Moncton.

CHAPITRE 6

LES ECOLES PRIVEES.

Il y a deux institutions privées qu'il faut présenter: le Collège l'Assomption et le Collège Notre-Dame d'Acadie. Ces deux collèges ont joué un rôle important dans l'instruction des élèves français de Moncton. D'autres écoles privées ont joué des rôles plus limités et spécifiques et portent moins d'intérêt pour notre enquête; telle la United Baptist Bible Training School, le Petit Séminaire des Redemptoristes, Oulton's Business College, etc. Ces diverses ecoles privées ne seront pas étudiées.

1 - Le Collège l'Assomption

Le collège fut fondé en 1943 sous l'initiative des trois paroisses françaises de Moncton, les paroisses l'Assomption, Christ-Roi et Notre-Dame de Grâces de Parkton. De 1943 à 1947, le collège fut sous la direction des Frères de l'Instruction Chrétienne. En 1947, le collège fut pris à charge par le clergé séculier du diocèse de Moncton qui le dérigea jusqu'à sa fermeture en 1964.

1) Buts de la fondation.

Le collège l'Assomption fut fondé pour deux raisons majeures. La première raison était qu'on voulait offrir à la population française de Moncton une école secondaire française. Les ecoles publiques n'offraient qu'une école anglaise au niveau secondaire. La deuxième raison était que le Collège Saint-Joseph de Memramcook, étant surcharge à cause de la forte inscription pendant les années de la guerre, devait refuser de nombreuses demandes des étudiants de Moncton. On voulut offrir à ces élèves la possibilité de poursuivre leurs études classiques dans un collège français.

2) Cours offerts, personnel enseignant et inscription.

De sa fondation en 1943 jusqu'à sa fermeture en 1964 le collège a offert le cours académique commençant à la 10^{e} année (élément) et se poursuivant jusqu'à la deuxième année du cours classique (rhétorique). On admettait à ce cours ceux qui avaient terminé leur huitième année avec une moyenne générale de 80% ou plus. Ils suivaient un cours secondaire

accéléré: élément, syntaxe et versification (trois ans) qui était l'équivalent du cours des immatriculations de quatre années des écoles secondaires publiques (9^{e} à 12^{e} annee)

En 1949, le cours commercial fut introduit; il était l'équivalent de celui qui se donnait dans les écoles secondaires publiques de la province. Le cours fut discontinué en 1960 pour ceux de première année. Il le continua cependant pour ceux de deuxième et troisième année afin de leur permettre de terminer leur cours. L'arrêt du cours fut motivé du fait que les étudiants français pouvaient suivre un cours commercial bilingue à l'école secondaire Harrison Trimble.

Le personnel enseignant du collège a toujours en majorite été des prêtres, excepté en 1955 alors qu'on comptait cinq prêtres et cinq laïques. L'inscription des élèves au collège est allé en s'accroissant jusqu'en 1960. Des classes bilingues au niveau secondaire furent alors ouvertes aux élèves français. De 1960 à la fermeture du collège en 1964, l'inscription des élèves de Moncton est allée en diminuant.[25]

---

25. Voir tableau 19.

Tableau 18

Nombre de professeurs laïques et religieux au collège l'Assomption de Moncton de 1950 à 1964

	1950-51	1955-56	1960-61	1963-64
Religieux	5	5	10	9
Laïques	4	5	4	1
Total	9	10	14	10

Tableau 19

Nombre d'élèves inscrite au collège de l'Assomption de 1950 à 1964 aux cours académique et commercial.

	1950-51			1955-56			1960-61			1963-64
	Ac.	Com.	Tot.	Ac.	Com.	Tot.	Ac.	Com.	Tot.	Acad.
Rhét.	5	--	5	9		9	18		18	22
B.L.	7	--	7	9		9	30		30	21
Vers.	11	--	11	20	1	21	30	11	41	26
Sym.	15	5	20	42	8	50	46	21	67	29
Elém.	31	7	38	40	14	54	18	--	18	32
Tot.[a]			68			91			104	55
Tot.[b]			81			143			174	130

a Total des élèves de Moncton.
b Total des élèves d'ailleurs.

En 1959, il y avait 159 élèves de Moncton inscrits au collège; en 1960 ce chiffre était passé à 104 et en 1963 à 55.

3) Administration financière.

Le coût de la construction du collège fut payé entièrement par les paroisses de l'Assomption, Christ-Roi et Notre-Dame de Grâces, les trois paroisses catholiques françaises de la ville de Moncton.

L'entretien du collège était payé en partie par les frais de scolarite et les octrois gouvernementaux. Si ces sources de revenu ne suffisaient pas, ce qui fut le cas, excepté pour les dernières annees, le deficit était partagé par les trois paroisses.

Les frais de scolarité se sont maintenus entre $90 et $110 par annee de 1948 à 1959. En 1960, on les augmenta à $200 par année.. Des classes bilingues étaient alors disponibles aux élèves français à l'ecole secondaire Harrison Trimble.

Les gouvernements fédéral et provincial se partageaient les octrois. On commença à recevoir l'octroi provincial en 1950-51 et l'octroi fédéral l'année suivante soit en 1951-52. Le tableau suivant nous donne un bref aperçu de la situation financière du collège de 1950 à 1964.

Octrois provincial et fédéral et deficit

	1950-51	1955-56	1960-61	1963-64
Octroi provincial	948.90	1,167.60	2,583.91	14,190.00
Octroi fédéral		1,298.00	9,789.54	10,190.14
Déficit	12,400.00	9,000.00	4,700.00	nil

La diminution des déficits à dater de 1960 s'explique du fait que les octrois gouvernementaux furent considérablement augmentés et que les frais de scolarité furent presque doublés.

4) Fermeture du collège.

Le collège ferma ses portes en 1964 puisqu'il n'avait plus de raison d'exister. En effet, les motifs qui avaient poussé les paroisses à ériger le collège n'existaient plus. L'ouverture de l'école secondaire Vanier pour les étudiants français en 1963 annulait la première raison de l'existence du collège. Ensuite le déménagement du Collège Saint-Joseph de Memramcook à Moncton, sur le campus de l'Université de Moncton, en 1965 annulait la deuxième raison qui avait amené la création du collège. Le collège devenait un dédoublement de services déjà offerts aux étudiants français. C'est pourquoi on decida de le fermer.

2 - Le Collège Notre-Dame d'Acadie.

Le Collège Notre-Dame d'Acadie à Moncton a ouvert ses portes en 1949. Cependant cette institution existait auparavant. Le Collège Notre-Dame d'Acadie fut la continuation du couvent Notre-Dame du Sacré-Coeur de Memramcook, fondé en 1873 par le Père Lefebvre. Le couvent se développa constamment, et en 1943 y introduit le cours classique. Le besoin d'aggrandissement se faisant sentir, on songea à la construction d'un nouvel édifice. On dut rejeter la possibilité de construire à Memramcook à cause d'une pénurie d'eau. On considéra plusieurs localités avoisinantes. C'est alors qu'une délégation de Moncton fit pression auprès des religieuses pour qu'on construise à Moncton. Les jeunes filles françaises de Moncton n'avaient pas la possibilité de poursuivre leurs études dans un institut français après la huitième année. Cette demande porta fruit et en 1949 le collège ouvrait ses portes sur la rue Archibald à Moncton.

1) Buts du collège.

Le but premier de la fondation du collège Notre-Dame d'Acadie fut de continuer le travail déjà accompli à Memramcook et de donner plus d'envergure à l'oeuvre éducative de la congrégation Notre-Dame du Sacré-Coeur en Acadie. Cette institution voulait répondre aux besoins éducatifs de la population féminine française des Maritimes.

Comme but secondaire, le collège voulait offrir à la population française de Moncton un école secondaire française et catholique pour la gent féminine. Aussi il voulait déservir la population irlandaise en leur offrant un cours anglais. Cependant, le collège ne se limita pas à offrir ses services uniquement à la population catholique. Il admit dans ses cadres toutes les protestantes qui voulurent s'inscrire. Pour l'année 1964, on compte 21 protestantes inscrites de la 9^{e} à la 12^{e} annee.

On peut donc conclure que le collège, quoique affichant un visage français et catholique, offre une formation bilingue et admet à ses cours des sujets de toutes les confessionalités.

2) Cours offerts et inscription.

Parmi les cours que le collège N.D.A. offre à ses étudiantes,mentionnons d'abord le cours academique au niveau secondaire qui est donne aux élèves français et aux élèves anglais dans des classes séparées. Jusqu'en 1956 on acceptait des élèves au niveau primaire à partir de la cinquième année mais comme l'inscription était très peu élevée on discontinua ce service; cependant on permit à ceux qui avaient eté admis de continuer leur instruction au collège jusqu'en neuvième annee.

De la neuvième à la douzième annee, l'inscription des elèves de Moncton fut toujours assez élèvée comme nous le verrons un peu plus loin, excepte à dater de l'ouverture de classes bilingues au niveau secondaire dans les écoles publiques de Moncton (1960).

Un cours commercial bilingue était aussi offert aux elèves français et aux élèves anglais. Les cours de langue offerts à ces deux groupes etaient différents, mais tous les autres cours étaient communs aux deux groupes. En plus, après la onzième ou la douzième annee (de préference) un cours d'une année était destine principalement à former des secrétaires de bureau.

Le collège a offert le Baccalauréat ès arts jusqu'à 1965. Ce cours a éte discontinue puisque les jeunes filles peuvent maintenant compléter ce cours à l'Université de Moncton.

A cette liste il faut ajouter des cours de musique, de beaux-arts, et de sciences familiales. En 1958, on abandonna le cours de sciences familiales.

Il convient d'ajouter que les cours académique et commercial offerts au niveau secondaire ont toujours suivi le curriculum provincial.

Le tableau 20 (p. 61) nous donne un bref aperçu de l'inscription des étudiantes de Moncton au collège N.D.A. L'inscription a augmente jusqu'aux années '60 alors les écoles publiques ont ouvert des classes bilingues aux élèves français du niveau secondaire.

Tableau 20

Inscription des élèves de Moncton au collège Notre-Dame d'Acadie de 1951 à 1965.

	1951-52[a]	1955-56		1960-61		1964-65	
		Fr.	Ang.	Fr.	Ang.	Fr.	Ang.
Cours clas.	6	4	--	9		18	
Commercial	17	6	3	15	5	12	2
12	7	12	4	18	11	23	7
11	20	15	--	38	19	27	8
10	30	40	10	63	14	20	13
9	68	64	18	36	14	15	10
Total (9-12)	125	133	32	155	58	85	38
Grand Total	148	143	35	179	63	115	40

a) Comprend les anglais et les français.

3) Administration financière.

Le coût de la construction du collège Notre-Dame d'Acadie fut défrayé par la congrégation des religieuses Notre-Dame du Sacré-Coeur. Cette dette représente un lourd fardeau pour la communauté puisqu'elle n'est pas encore payée et qu'on n'entrevoit pas la possibilité de pouvoir la payer.

L'entretien du collège fut maintenu par les frais de scolarité et de pension, et les octrois gouvernementaux.

Voici comment se distribuaient les frais payés par les étudiantes en 1949 et 1965.

	1949	1965
Scolarité et pensionnat	$300	$500
Scolarité a) Académique	60	150
b) Commercials	100	200

Les octrois gouvernementaux étaient les suivant: (ces octrois étaient payés pour les élèves du cours classique seulement.)

	Provincial	Fédéral
1949	aucun	aucun
1955	$ 5,200.00	$ 7,127.85
1960	3,446.81	12,259.93
1965	35,370.00	24,743.49

Le collège fonctionne avec des revenus aussi bas, grâce à la générosité des religieuses qui acceptèrent d'enseigner sans se payer aucun salaire. Ceci permit de maintenir les taux de scolarité très bas. Ce geste mérite d'être souligné car il permit à de nombreuses acadiennes de poursuivre leurs études au niveau secondaire et supérieur.

4) Conclusions.

Le cours classique fut abandonné à dater de 1965. On integra ce dernier à la faculté des arts de l'Université de Moncton pour empêcher un dedoublement des cours et du personnel enseignant. Ceci est regrettable à un point de vue, puisque les frais de scolarité et de subsistance ont pratiquement doublé pour les jeunes filles frequentant l'Université de Moncton. A part le cours classique, le collège continue de donner tous les cours qu'il offrait auparavant.

Le collège a certe joué un rôle important dans l'instruction de la gent féminine de Moncton depuis 1949. Cependant, depuis l'ouverture des classes bilingues dans les écoles publiques, l'inscription des élèves de Moncton a diminué considérablement.

Cette année (1965), le collège se trouve dans une impasse très difficile au point de vue financier. Le cours classique ayant été discontinué, le collège ne reçoit plus de subsides gouvernementaux. En plus, les frais de scolarite sont demeurés les mêmes.

Je crois qu'on peut conclure que la situation actuelle du collège est précaire et que son avenir est incertain.

CHAPITRE 7

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Ce chapitre ne donnera que quelques éléments très rudimentaires concernant ces deux sphères de l'enseignement. Il nous aurait fallu un peu plus de temps pour les étudier plus en détail. Cependant quelques points méritent d'être soulevés pour donner une vue d'ensemble plus complète de la situation éducationnelle à Moncton.

1- Enseignement supérieur

L'education supérieure ne se fait pas exclusivement sur un plan local. Donc, on ne peut se limiter à la ville de Moncton, si on veut établir quelles étaient les facilitées scolaires au niveau supérieur pour les citoyens de Moncton. Il nous faut analyser l'enseignement superieur au niveau provincial tout au moins.

1) Universités anglaises.

Nous comptons trois universités anglaises au Nouveau-Brunswick: l'Université du Nouveau-Brunswick à Frédericton, l'Université Mount Allison à Sackville, (située à 30 milles de Moncton), et l'Universite Saint-Thomas à Chatham jusqu'en 1963, et à Fredericton depuis ce temps.

L'Université du Nouveau-Brunswick fut fondee en 1795 avec l'initiative des loyalistes qui s'etaient enfuits de la Nouvelle-Angleterre après la Revolution Américaine et qui étaient venus s'etablir dans la région de Frédericton. Elle reçut sa charte Universitaire en 1859. Depuis cette époque l'Université s'est développée très rapidement surtout depuis le début du vingtième siècle. On retrouvera à l'appendice 5 (p.82) les divers degrés conférés par l'université actuellement.

L'Université Mount Allison fit ses débuts en 1840. Ce fut grâce à l'initiative de C.F. Allison qui, à une assemblée annuelle des methodistes du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, proposa qu'une institution d'études supérieures soit formée. Le collège Mount Allison reçut sa charte Universitaire en 1886. Son développement fut constant, et comme l'Université du Nouveau-Brunswick, elle jouit présentement d'un corps professoral et d'un

campus universitaire très bien établis. L'appendice 5A (p. 83) nous fournit les divers degrés qui sont offerts par cette université.

Les origines de l'université Saint-Thomas remontent à 1910. Ce fut sous la poussee de Mgr. Thomas F. Barry, évêque de Chatham, que le collège fut fondé. En 1934, il obtint son statut d'université. La Commission Deutsh (1963) proposa des changements assez importants pour l'Universite. Ces recommandations furent mises en exécution l'année suivant le rapport en 1963.

> In 1963 an agreement was drawn up between St. Thomas University and the University of New Brunswick. According to this agreement St. Thomas University continues to grant its own degrees in Arts and Education. The agreement further provides that St. Thomas University make regulations governing student admission to courses leading to such degrees and retain control of the content and administration of its curriculum. St. Thomas University agreed to hold in abeyance its other degree granting powers.[31]

L'Université Saint-Thomas offre des cours conduisant au Baccalauréat-ès-Arts, au Baccalauréat en Education et au Baccalauréat d'Enseignement.

2) Universités Françaises.

L'énseignement supérieur pour la population francophone du Nouveau-Brunswick s'est développé principalement autour de trois universités: l'Université Saint-Joseph de Memramcook, l'Université Sacré-Coeur de Bathurst et l'Université Saint-Louis d'Edmondston. Cependant, à la suite de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement supérieur au Nouveau-Brunswick (1962), la structuration de ces institutions fut considérablement changee. On procéda à la création de l'Université de Moncton à laquelle s'affilièrent les trois universités françaises existantes à titre de collèges. Avant d'élaborer sur ce point, traçons un bref historique du développement de ces trois collèges et de l'enseignement supérieur au Nouveau-Brunswick.

a) Historique

Le collège Saint-Joseph était officiellement constitué par la législature provinciale en 1864 et il recevait pleins pouvoirs de conferer des grades en 1868. En 1898, l'institution recevait le titre d'université. En 1953, elle transférait une partie de ses effectifs à Moncton. C'est surtout à partir de 1942 qu'une rapide succession d'initiatives l'orienta plus définitivement vers

---

31. St. Thomas University Calendar, 1965-66, p. 8

le statut universitaire, à savoir l'inauguration de cours conduisant aux grades suivants: commerce (1942); sciences (1943); pédagogie (1944); genie (1957); orientation (1957). En 1951, l'institution inaugurait son service d'extension et en 1961, un Bureau des Régents composé d'aviseurs.

L'Universite Saint-Joseph s'était affiliée trois collèges indépendants. Le collège Notre-Dame d'Acadie et le collège l'Assomption que nous avons étudié au chapitre sixième et le Séminaire Notre-Dame du Perpétuel-Secours. Ce dernier était établi en 1956 par les Pères Rédemptoristes et affilié à l'Université Saint-Joseph en 1959. Il offrait les deux premières années conduisant au Baccalauréat-ès-Arts.

Le Collège du Sacre-Coeur, fondé à Caraquet en janvier, 1899, avait pour but de préparer ses elèves au Baccalauréat-ès-Arts. Le premier édifice qui avait été par la suite considerablement agrandi, fut détruit par un incendie le 31 decembre, 1915. Le Collège fut alors transféré à Bathurst.

Dès sa fondation, en vertu d'une charte octroyée par le gouvernement provincial le 19 mars, 1900 et amendee le 20 avril, 1920, le Collège du Sacré-Coeur jouissait de tous les privilèges attachés aux universités.

A la suite de l'enquête Deutsch sur l'éducation supérieure, l'institution consentit à suspendre l'exercice des droits accordés par sa charte universitaire et prit le nom du "Le Collège de Bathurst".

Le Collège offre un programme de cours avec options conduisant au Baccalaureat-ès-Arts général et avec mention en Lettres, Sciences ou Sciences de l'homme. Ses cours d'été conduisent à des majorations de certificats, au Baccalaureat-ès-Arts ou au Baccalauréat en Pedagogie. Par son service de cours d'extension, il s'occupe de l'éducation des adultes.

En 1959, s'ouvrait à Shippagan un collège pour jeunes filles offrant des cours conduisant au Baccalaureat-ès-Arts et dirigé par les Religieuses de Jésus-Marie.

Le 25 avril 1946, Mgr. Marie-Antoine Roy annonçait la fondation d'un collège à Edmunston, et il en confiait la direction aux Pères Eudistes. En vertu d'une charte octroyee par le gouvernement provincial du Nouveau-Brunswick, le 3 avril 1947, le Collège Saint-Louis etait déclaré universite, avec tous les pouvoirs et privilèges inhérents à ce titre.

En plus du cours conduisant au Baccalaureat-ès-Arts, l'institution offre des cours du soir et, depuis 1960, des cours d'été en vue du Baccalaureat-ès-Arts et du Baccalauréat en Pédagogie. En 1963, l'Universite devint le Collège Saint-Louis.

Le Collège Maillet de Saint-Basile, dirigé par les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph, est la section feminine du Collège Saint-Louis. Ce collège pour jeunes filles donne le cours conduisant au Baccalauréat-ès-Arts selon le programme établi par le Collège Saint-Louis. Une section spéciale, la section pédagogie, permet aux jeunes filles d'obtenir le Baccalauréat-ès-Arts avec mention pédagogie. Le Collège Maillet donne aussi des cours d'arts ménagers et des cours de nursing.

b) Nouvelle structuration.

Dans son rapport déposé en juin, 1962, la Commission Deutsch en arrive à cette conclusion:

> L'amélioration requise de l'enseignement supérieur à l'intention de l'élément francophone de la province sera realisée non pas par le maintien de la dispersion actuelle, mais plutôt pas une large mesure de concentration des efforts.[32]

Pour obvier aux inconvenients de la trop grande multiplicité des institutions, les commissaires se sont appliqués à concevoir des structures nouvelles de façon à concentrer les efforts sur une seule université à laquelle les institutions actuelles seraient affiliees et par l'entremise de laquelle elles coordonneraient leurs activites scolaires. Seules les autorites de l'Universite centrale auraient le pouvoir d'autoriser de nouveaux cours et de décerner des grades.

On retrouvera à l'appendice 6 (p. 84) les recommandations du rapport qui établissaient les grandes lignes de la nouvelle structure.

Le gouvernement provincial et les institutions concernees s'appliquèrent à mettre en oeuvre les recommandations de la commission. Le 19 juin, 1963, Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur accordait l'assentiment royal à l'acte d'incorporation creant l'Université de Moncton. Les trois institutions dorénavant affiliées maintiennent leur charte universitaire en suspens, pour

---

32. Rapport de la Commission Deutsch, 1962, p. 61

devenir le Collège Saint-Joseph, le Collège de Bathurst et le Collège Saint-Louis; ces établissements, auxquels sont rattachés pour fins académiques les autres collèges de langue française de la province, constituent la Faculté des Arts de l'Université; ils offrent les cours conduisant au Baccalauréat-ès-Arts.

On retrouvera à l'appendice 6A (p. 85) les divers degrés qui sont maintenant offerts par l'Université de Moncton.

2- Enseignement technique.

La province du Nouveau-Brunswick est dotée de cinq institutions techniques. La province est divisée en cinq regions et actuellement, chacune de ces régions possède une école technique des plus moderne.

Une de ces institutions est située dans la ville de Moncton. Ses débuts remontent à 1949 alors que ses locaux étaient dans l'ancienne barraque de l'aviation. En 1960 trois imposants édifices furent construits et reçurent le titre de "The New Brunswick Institute of Technology". L'institution poursuit trois buts: former des professeurs de vocationnel, offrir des cours technologiques au niveau post-secondaire et donner des cours sur divers métiers et occupations.

Voici un aperçu du programme des divers cours offerte aux etudiants:[33]

1. VOCATIONAL TEACHER TRAINING
   1) Industrial
   2) Trade
   3) Commercial

2. BUSINESS AND ENGINEERING TECHNOLOGY

   Accountancy
   Secretarial Science
   Civil Technology
      (Architectural Option)
      (Building Construction Op.)
   Electrical Technology
   Electronic Technology
   Mechanical Technology

3. COMMERCIAL, TRADE AND OCCUPATIONAL

   Special Commercial
   Motor Vehicle Repair
         (Mechanical)
   Bricklaying
   Carpentry
   Plumbing
   Electricity
   Woodworking
   Welding
   Machine Shop
   Barbering
   Beauty Culture
   Nursing Assistants' Training
   Food Service Training
   Pre-Technical

33. New Brunswick Institute of Technology Calendar, 1965, 66, p. 7

Tous les cours qui se donnent à l'Ecole Technique sont en anglais. Cependant il y a un nombre assez considérable de français qui frequentent cette institution. Au mois de septembre, 1965, l'inscription était la suivante:

1. Entraînement des professeurs..... 71
2. Technologie.....210
3. Technologie.....311

Total.....592

Dans la section de l'entraînement des professeurs il n'y a pratiquement pas de français. Cependant dans la section de technologie la representation française est de 20% et dans la section des métiers de 60%.

L'étudiant français peut avoir des explications en français si son professeur parle français et il peut même passer son examen en français s'il en fait la demande. Cependant il y en a peu qui le demande. Ceci s'explique peut-être du fait que leurs manuels de classes sont en anglais et que la majorité des professeurs ne sont pas bilingues.

Le personnel de l'école technique se composent en tout de 97 personnes qui se classifient comme suit:

1. Administration:

   Directeur: C.L. Dow

   Coordonnateur: I.T. Goodine

   Superviseur de
   l'entraînement des prof. G. A. Polletier

   Clerical et autres:

   Anglais....6
   Français...3
   Total.....9

2. Superviseurs:

   Anglais....6
   Français...1 (administration)
   Total.....7

3. Professeurs:

   Anglais.....52
   Français..... 9
   Total.....61

4. Entretien:

   Anglais.....11
   Français..... 7
   Total.....18

Il faut certe déplorer le nombre minime de professeurs français à cette institution dont la population étudiante est près de 40% française. En plus tous les cours sont en anglais ce qui cause de nombreuses difficultés à plusieurs étudiants français.

CHAPITRE 8

CONCLUSIONS

La première affirmation que nous ferons dans la conclusion est que la population de la ville de Moncton offre un caractère hétérogène et que celui-ci a influencé le développement de son système d'éducation. Cette hétérogénéité se comprend si on admet que trois groupes distincts forment la population de Moncton: le groupe anglais (protestant), le groupe irlandais (catholique) et le groupe français (catholique). Ces trois groupes se sont rassemblés parce que certaines caractéristiques étaient communes à chacun. Ces caractéristiques se sont les facteurs langue et religion.

Le facteur religion impose une première division de la population: les catholiques et les protestants. Le facteur langue demande une deuxième division à l'intérieur de la population catholique: soit le groupe irlandais et le groupe français.

Cette distinction de la population en trois groupes a influencé le développement du système d'éducation et lui a donné des orientations particulières.

L'influence du facteur religion s'est surtout fait sentir à la fin du 19e siècle alors que les étudiants catholiques au niveau primaire se sont séparés des étudiants protestants en 1886. Le clergé catholique procéda alors à la construction d'écoles pour les enfants de leurs paroissiens. En 1943, le clergé catholique français fonda le Collège l'Assomption et en 1949 les religieuses Notre-Dame du Sacre-Coeur ouvraient le Collège Notre-Dame d'Acadie. L'importance du facteur religion se manifeste aussi du fait que la direction des écoles françaises et irlandaises a toujours été confiée à des religieuses. Ce n'est qu'en 1963 que deux laïques furent nommés à la direction des écoles françaises. En 1965-66, ils sont au nombre de trois. Ce changement à la direction des écoles et la création de l'Ecole Secondaire Vanier (1963), sous la direction de laïques, démontrent que le facteur religion a perdu de son importance dans le système scolaire français.

Aujourd'hui, les français désirent un système scolaire distinct surtout en raison de leur langue. Cependant, l'influence du facteur langue s'est fait sentir auparavant. En 1909, des classes distinctes furent établies pour les étudiants français et les étudiants irlandais à l'intérieur des écoles irlandaises, en raison des difficultés que posaient le facteur langue. On peut donc affirmer que les écoles françaises furent établies, au début, sous l'influence des facteurs langue et religion. Cependant, l'entretien des écoles fut toujours un lourd fardeau pour les paroisses. En 1956, les directeurs des foyers-école des écoles françaises entreprirent des démarches auprès de la commission scolaire de Moncton en vue de la construction d'une école primaire. Celle-ci ouvrait ses portes en 1957. En 1959, ce même groupe demandait que des classes distinctes soient disponibles aux élèves français du niveau secondaire. Ceci se réalisait en 1960, et en 1963 l'Ecole Secondaire Vanier accueillait les étudiants français du niveau secondaire. Ces évènements semblent démontrer que l'emphase est maintenant passé au facteur langue, d'où découle la raison actuelle de vouloir maintenir un système scolaire français.

La deuxième affirmation de notre conclusion est qu'il existe des inégalités dans le système scolaire de Moncton. D'abord au point de vue enseignement technique les étudiants français sont nettement défavorisés. L'Ecole Secondaire Vanier n'offre pas de cours techniques, industriels et d'art ménager tels que nous les retrouvons au "Moncton High School". Ensuite l'Ecole Technique du Nouveau-Brunswick, située à Moncton, n'offre aucun cours en français. Les étudiants français qui fréquentent cette institution doivent se débrouiller tant bien que mal.

Le curriculum scolaire handicappe les français du fait que plusieurs de leurs sujets scolaires sont enseignés à partir de manuels anglais. Cependant, depuis 1950, la situation s'est beaucoup améliorée surtout au niveau primaire. Au niveau secondaire la situation est encore difficile; les mathématiques et les sciences sont enseignées à l'aide de manuels anglais.

L'entretien de certaines écoles par les paroisses représente un fardeau financier pour celles-ci. C'est injuste pour les paroissiens: ils se trouvent à payer double taxes: à la municipalité et à la paroisse.

La représentation de la population française au sein de la commission scolaire n'est pas équitable. Les français comptent 2 membres sur 9 (22.2%) alors qu'ils représentent 35.7% de la population de Moncton. Quant au personnel du bureau du surintendant, la discrimination est flagrante. Aucun français n'y a occupé un poste administratif. Les parents français qui se présentent pour discuter d'un problème doivent le faire en anglais.

La cause de cet état de choses semble être due à plusieurs facteurs. Cependant, nous pensons que ces facteurs pourraient se grouper sous deux entêtes: l'apathie de la population française vis-à-vis les écoles publiques et le fanatisme de certains groupes de la population anglaise.

L'apathie de la population française en ce qui concerne les écoles publiques s'est manifestée par le manque d'intérêt qu'ils ont démontré vis-à-vis l'éducation de leurs enfants. Cette affirmation n'est pas applicable à toute la population française, il y a des exceptions. D'abord le clergé s'est toujours occupé activement de l'éducation. Il a bâti des écoles primaires et il fonda un collège pour desservir les étudiants du niveau secondaire. Les religieuses ont accompli un travail magnifique à la direction des écoles et dans la fondation d'un collège pour les jeunes filles. Les commissaires d'école français ont réalisé une besogne digne de louanges. Les inégalités que nous avons soulevées plus haut ne sont certe pas imputables à ces personnes mais plutôt à un manque de support de la grande majorité de la population française. Peut être que l'ignorance et le manque d'instruction étaient à la base de cette apathie. Ce n'est qu'en 1956 qu'un groupe de laïques français aborda la commission scolaire pour lui demander de construire une école primaire qui servirait élèves français. C'était la première délégation française qui se présentait officiellement à la commission scolaire de Moncton. Leur demande fut accordée ainsi que toutes celles qu'ils firent par la suite. C'est pourquoi nous affirmons que la grande majorité de la population française s'est montrée apathique vis-à-vis l'instruction de leurs enfants. Cependant cette apathie a diminué considérablement depuis

quelques années et semble faire place à un intérêt toujours croissant dans les questions concernant l'education des enfants et l'administration des écoles publiques.

Le fanatisme de certains groupes de la population anglaise s'est manifesté ouvertement en une occasion, lors de la construction de l'école secondaire française. Des lettres de protestation et des petitions s'opposant à la construction de l'école secondaire française furent alors envoyees à la commission scolaire. Celles-ci sont rapportées à l'appendice 3 (p.78). Ces fanatiques sont inclus de prejugés raciaux et ils n'ont pas encore accepté l'evidence que la population de Moncton était 35.7% française en 1961. Il n'y a aucune évidence qui puisse nous permettre d'évaluer la force de ces extrémistes. Cependant il semble que ces fanatiques comptent leurs adeptes dans la vieille génération et que la génération montante accepte mal leur point de vue. C'est tout de même à souhaiter.

La situation scolaire de Moncton n'est pas encore ideale. La population française est encore victime de certaines inegalités. Cependant depuis quelques années un progrès considerable s'est realise en ce sens. Cette amilioration devrait continuer son orientation positive et il est peu probable qu'elle devienne stagnante ou qu'elle rétrograde. La population française de Moncton a maintenant tous les éléments nécessaires pour assurer une instruction française à ses enfants à tous les niveaux: primaire, secondaire, et superieur (excepte au niveau technique). La création de l'Universite de Moncton marque un pas de geant dans l'evolution et la diffusion de la culture française à Moncton et au Nouveau-Brunswick. La population française possède l'outil essentiel pour assurer le developpement de la culture française au Nouveau-Brunswick.

L'avenir est donc très prometteur pour les gens de langue française qui désirent repondre et faire progresser la culture française à Moncton.

Appendice I

UNE DESCRIPTION DU PROJET D'ETUDE TEL QU'ACCEPTE

L'EVOLUTION DU SYSTEME D'EDUCATION DEPUIS VINGT ANNEES DANS TROIS LOCALITES DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Problème: Demontrer l'importance qu'a joué les facteurs langue et religion dans l'évolution du système scolaire de trois localites du Nouveau-Brunswick.

1) Decrire et analyser les changements importants qui se sont produits dans ces trois localités.

2) Comparer et analyser les services éducationnels offerts aux populations anglophone et francophone de ces trois localites.

Schème expérimental:

1- Regions: a) Moncton
b) Bathurst
c) Allardville

2- Sources à consulter:

A- Rapport annuel du Ministère de l'Education (de 1940-1965)
- specialement les rapports des surintendants des villes de Moncton et Bathurst et du comté de Gloucester.

B- Rapports des commissions scolaires des villes de Moncton et Bathurst et de la région d'Allardville.

C- 1) Rapport MacKenzie
(Report of the Royal Commission on the Financing of Schools in N.B. - 1955)

2) Rapport Byrnes (1963)
N.B.: Les données qui se rattachent aux trois localites étudiées.

D- Entrevues avec les personnages importants qui ont joué un rôle en éducation
1) Membres de la commission scolaire
2) Chefs religieux
3) Principaux d'écoles
4) Surintendants
5) Recteur et superieurs des collèges et universites

6) Dirigeants des associations qui se sont occupé directement de l'éducation
- Association Acadienne d'Education
- Association des instituteurs Acadiens
- N. B. Teachers' Association

E- Journaux et Revues Educationnels

3- Fiche statistique pour chaque école. Si possible établir cette fiche pour chaque école des trois localités à intervals de cinq ans depuis 1940 à 1965.

4- Analyse en profondeur des changements aux problèmes importants qui ressortiront des rapports et des entrevues avec les personnages importants (spécialement les disputes sur les questions langue et de religion).

5- Niveau éducationnel sur lequel la recherche va partir:

a) élémentaire
b) secondaire
c) superieur
d) technique

Appendice 2

LES ECOLES PUBLIQUES DE MONCTON DEPUIS 1900.

Cet appendice veut donner une liste des écoles publiques de Moncton depuis 1900. Cette liste se divise en trois sections: les ecoles irlandaises, les écoles françaises et les ecoles anglaises. Les ecoles precedees d'une * indiquent que celles-ci appartiennent aux paroisses et non à la commission scolaire. La date qui suit le nom de l'ecole indique les annees que l'école fut en opération. Les dates qui sont suivies d'un trait indiquent que l'école est encore en opération. Les ecoles qui furent annexées en 1955, '56 et '57 sont suivies de l'indication (annex). La dernière série de renseignements donne la capacité maximum de l'école. Il est à remarquer que toutes ces classes ne furent pas toujours en operation.

A- Ecoles irlandaises:

* Wesley	1923	9 classes
* Mary's Home Convent	1908-1932	10 classes
* Queen (Saint Bernard	1923-	9 classes
* Mountain Road	1932-	11 classes

B- Ecoles Françaises:

* Church (L'Académie)	1923-1952	26 classes
* Essex	1933-	13 classes
King George	1935-1952	8 classes
Aberdeen	1953-	26 classes
* Newton Height	1954-	6 classes
* Stella Maris (annex)	1955-	6 classes
Verdun (annex)	1956-	9 classes
Saint-Henri(annex)	1956-1965	7 classes
* Notre-Dame (annex)	1957-	10 classes
Beauséjour	1957-	28 classes
Vanier (secondaire)	1963-	25 classes
Saint-Henri	1965	24 classes

C- Ecoles anglaises:

Aberdeen(sec. et élem.) reconstruite en 1915	1934	22 classe
Aberdeen (élem.)	1935-1952	22 classes
Victoria	1890-	12 classes
Edith Cavell	1920-	22 classes
King George	1922-1935 1953	8 classes
Prince Edward	1927-	6 classes
Moncton High School	1935-	41 classes
Queen Elizabeth	1952-	22 classes
Hillcrest	1954-	10 classes
Sunny Brae (annex)	1956-	16 classes
Edinburg (annex)	1955-	4 classes
Beaverbrook (annex)	1956-	10 classes
Mapleton (annex)	1956-	4 classes
Elmwood (annex)	1957-	4 classes
Brookside (annex)	1957-1965	3 classes
Bessborough	1959-	20 classes
Harrison Trimble (sec.)	1961-	39 classes
Birchmount	1965-	13 classes

Appendice 3

EXTRAITS DES PROCES VERBAUX DE LA COMMISSION SCOLAIRE CITANT LES DEVELOPPEMENTS AYANT ABOUTIS A LA CREATION DE L'ECOLE SECONDAIRE VANIER

Oct. 28, 1959 - p. 66

A delegation consisting of Mr. Charles E. Leger, Mr. G. Robichaud and Mr. C. Couturier representing the P. & S. Association of the Aberdeen, Essex and Beauséjour Schools, presented a petition that the Board of School Trustees henceforth provide satisfactory High School facilities for children whose mother tongue is French and who have attended classes of elementary grades in distinct French schools. The chairman thanked the delegation and stated that the Board would take their request under advisement.

Jan. 27, 1960 - p. 5

A request from Mr. C.E. Leger for advice on action taken on the request that the Board provide satisfactory high school facilities for those whose mother tongue is French. On motion of Mr. C. A. Steeves seconded by Mr. W. G. Steward, a meeting with Mr. Leger's commitee is to be arranged when information on this matter has been obtained, Mr. Leger to be so advised.

Resolutions from:

Loyal True Blue Association
Ulster Lodge No. 290, L. O. B. A.
Boyne Lodge No. 858, L. O. B. A.
Moncton Banner Orange Lodge No. 136
Moncton Loyal Orange Lodge No. 62
F. L. Estabrooks, 279 Church St., Moncton

requesting the Board not to provide special separate high school facilities for children whose mother tongue is French and that immediate action to correct any present known violations in Moncton of the Schools act be taken.

Feb. 24, 1960 - p. 12

A petition from the Sunny Brae United Baptist Church that no separate French high school be erected in the city.
Referred to the committee of the whole.------

The Board decided to hold a meeting of the committee which presented the petition that high school facilities be provided for children whose mother tongue is French, during the week of March 7th.

March 8, 1960

The following delegation met with the committee:

Mr. Charles E. Leger Mr. Armand Cormier	Aberdeen H. & S. Ass'n.
Mr. Gilbert Robichaud Mr. Jean Cadieux	Essex H. & S. Ass'n.
Mr. Charles d'Amour Mr. Claude Couturier	Beauséjour H. & S. Ass'n.

The provision of adequate facilities for the high school instruction for pupils whose mother tongue is French was discussed. The delegation hoped that a high school could be established for these pupils. It also suggested that rooms might be rented from the Notre Dame-d'Acadie or that the Beauséjour School might be enlarged. The delegation particularly hoped that pupils could be given more instruction in French than is at present available. The delegation then withdrew.

March 23, 1960

A request from the Presidents of the Aberdeen, Essex St. and Beauséjour H. S. Ass'n. for an early decision on the establishment of high school classes for those whose mother tongue is French. Mr. E. J. LeBlanc moved that an inquiry be made of the present grade 8 pupils to determine how many would enroll in bilingual grade 9 classes next Fall and if enough pupils for one or more classes wish to take this course, that steps be taken to organize same. Seconded by Dr. W. F. Lane carried---

Letters from Mr. & Mrs. Boyd and from Mr. Frederick R. Nichol opposing the building of a French high school.

April 27, 1960

As a result of the survey of Grade 8 bilingual Classes, parents stated that 172 pupils will enroll in Grade 9 bilingual classes next September. Teachers have been engaged for the 5 classes necessary. Classes can be accomodated in the Beauséjour School by moving lower grade classes to the St. Henry School and to the assembly hall of the Verdun School, or the Board might be able to rent class rooms elsewhere.

May 25, 1960

Letters from Mr. A. W. Tamlyn, Mr. & Mrs. G. S. Read, Mr. & Mrs. Ivan A. Day, and a petition from the Highfield Street United Baptist Church, opposing a separate high school for French speaking students. Ordered filed.

Appendice 4

Cédule des salaires des écoles publiques de Moncton en 1965-66.

THE BOARD OF SCHOOL TRUSTEES OF MONCTON

SALARY SCHEDULE 1 - 9

Effective July 1, 1965 to June 30, 1966

BASIC ANNUAL SALARY

YEAR ON SCHEDULE	CERTIFICATES						
	Licence	I	II	III	IV	V	VI
1	2550	2775	3075	3450	3900	4225	4625
2	2700	2925	3225	3625	4100	4425	4825
3	2850	3075	3375	3800	4300	4625	5025
4	3000	3225	3525	3975	4500	4825	5225
5	3150	3375	3675	4150	4700	5025	5425
6	3300	3525	3825	4325	4900	5225	5625
7	3450	3675	3975	4500	5100	5425	5825
8	3600	3825	4125	4675	5300	5625	6025
9	3750	3975	4275	4850	5500	5825	6225
10	3900	4125	4425	5025	5700	6025	6425

ADDITIONS TO BASIC ANNUAL SALARY

Academic teachers	Government Grant (Certificates) Licence, I, II - $150. III, - $175. IV, V, VI - $200.
Vocational teachers	Amount equivalent to academic Government Grant
Grade 7 teachers	$250.
Grade 8 - 9 teachers	300.

CREDIT FOR PREVIOUS TEACHING EXPERIENCE

One-half year's credit for each full year of previous experience up to a total credit of four and one-half years.

THE BOARD OF SCHOOL TRUSTEES OF MONCTON

SALARY SCHEDULE 10-13

Effective July 1, 1965 to June 30, 1966

BASIC ANNUAL SALARY

YEAR ON SCHEDULE	CERTIFICATES						
	LICENCE	I	II	III	IV	V	VI
1	2800	3150	3500	3900	4500	4850	5250
2	2975	3325	3675	4100	4725	5075	5475
3	3150	3500	3850	4300	4950	5300	5700
4	3325	3675	4025	4500	5175	5525	5925
5	3500	3850	4200	4700	5400	5750	6150
6	3675	4025	4375	4900	5650	6000	6400
7	3850	4200	4550	5100	5900	6250	6650
8	4025	4375	4625	5300	6150	6500	6900
9	4200	4550	4800	5500	6400	6750	7150
10	4375	4700	4975	5600	6650	7000	7400
Those at Maximum Now					6775	7125	7525

ADDITIONS TO BASIC ANNUAL SALARY

Academic teachers	Government Grant $495.
Vocational teachers	Amount equivalent to academic Government Grant

CREDIT FOR PREVIOUS TEACHING EXPERIENCE

Full credit for previous senior high school experience.

Appendice 5

LES DIVERS DEGRES OFFERTS PAR L'UNIVERSITE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Extraits tirés du UNB University Calendar, 1964-65

UNDERGRADUATE DEGREES

1. The University offers courses of undergraduate instruction leading to the degrees of:

Bachelor of Arts
Bachelor of Science
Bachelor of Science in Engineering
Bachelor of Science in Forestry
Bachelor of Business Administration
Bachelor of Teaching
Bachelor of Physical Education
Bachelor of Nursing

2. A three-year course in Mining Engineering is offered at this University. A student, on completing this course will, on the recommendation of the Dean of Engineering, be admitted to Massachussetts Institute of Technology, Nova Scotia Technical College, McGill, Queen's and other universities.

3. Pre-Architecture students who complete two years in any branch of engineering at the University of New Brunswick may be admitted without further examination to the third year of the six-year course in Architecture, leading to the Bachelor of Architecture degree, offered by the Nova Scotia Technical College and its Associated Universities. The last four years of the course, covering the professional phase of the curriculum, are given at the School of Architecture, Nova Scotia Technical College, in Halifax.

Students with comparable qualifications, but from other disciplines than Engineering may also be admitted to the School of Architecture.

GRADUATE DEGREES

Graduate degrees conferred by the University for post-graduate work are:

Bachelor of Civil Law
Bachelor of Education
Master of Arts
Master of Science
Master of Science in Engineering
Master of Science in Forestry
Master of Education
Doctor of Philosophy

HONORARY DEGREES

The degrees of Doctor of Science, Doctor of Letters, and Doctor of Laws are the Honorary degrees conferred from time to time by the University upon persons who have achieved distinction in scholastic or public service.

Appendice 5 A

LES DIVERS DEGRES OFFERTS PAR L'UNIVERSITE MOUNT ALLISON

Extraits tirés du Mount Allison University Calendar 1965-66, p.35-36.

Courses of study

22 FACULTY OF ARTS. In the Faculty of Arts courses are offered leading to the following degrees:

a) Bachelor of Arts (B.A.)
   1- Honours Courses (Section 24)
   2- General Course
   3- Special programs in Secretarial Work and in Music
b) Bachelor of Commerce (B.Com.)
   Honours Courses (Section 24)
c) Bachelor of Fine Arts (B.F.A.)
d) Appropriate programs in pre-Law, pre-Medical, pre-Dental, and pre-Theological work.
e) Courses leading to Junior and Senior diplomas in Education.

23 FACULTY OF SCIENCE. In the Faculty of Science courses are offered leading to the following degrees:

a) Bachelor of Science (B.Sc.)
   1- Honour Courses (Section 24)
   2- General Course
b) Bachelor of Science in Home Economics (B.Sc.)
c) A Three-year course for a certificate in Engineering.
d) Pre-Architecture
e) Pre-Medical and pre-Dental courses as in the Faculty of Arts.

24 HONOURS COURSES. Courses leading to a degree with Honours are offered in the following subjects:
Accounting, Biology, Chemistry, Economics, English, French, Geology, History, Latin and Greek, Philosophy, Physics, Psychology;
and also in the following combinations:
English and Greek, English and History, English and Latin, English and Philosophy, Latin and Greek, Philosophy and Greek.

25 PROFESSIONAL AND GRADUATE STUDY. Courses are offered leading to the following postgraduate degrees:

a) Master of Arts (M.A.)
b) Master of Science (M.Sc.)
c) Bachelor of Education (B. Ed.)
d) Bachelor of Music Education (B.M.Ed.)
e) Master of Social Work (M.S.W.), in conjunction with the Maritime School of Social Work.

Appendice 6

RECOMMANDATIONS DU RAPPORT DEUTSCH (1962) CONCERNANT LA NOUVELLE STRUCTURE LES UNIVERSITES FRANCAISES AU NOUVEAU-BRUNSWICK

Les trois premières recommandations du rapport établissent les grandes lignes de la nouvelle structure:

1- "Que l'Assemblee legislative accorde une charte en vue de l'établissement de l'Universite de Moncton comme seule institution d'enseignement de langue française au Nouveau-Brunswick autorisée à conférer des grades, à laquelle les universités actuelles de Saint-Joseph, du Sacre-Coeur et de Saint-Louis, seront, pour les fins de leur enseignement, affiliées sous la forme et sous la désignation de collèges".

2- "Que tous les services d'enseignement et toute l'activite scolaire de ce qui est actuellement l'Université Saint-Joseph, sauf les services et l'activité consacres exclusivement au cours classique et à l'expansion pré-collégial, soient affectés au fonctionnement et à l'expansion de l'Université de Moncton, et que tous les services et toute l'activite se rattachant au cours classique et à l'enseignement pré-collegial soient rattachés au Collège Saint-Joseph en sa qualité de collège affilie à l'Université de Moncton".

3- "Que l'enseignement collegial des collèges actuellement affilies à Saint-Joseph, Sacré-Coeur et a Saint-Louis devront prendre les mesures necessaires pour profiter de la bibliothèque, des laboratoires et des autres services fondamentaux maintenus par leurs institutions mères et le Collège Saint-Joseph et ses institutions affiliées avoir accès aux services appropriés de l'Universite de Moncton".

Plus loin, à l'item No. 8 de son rapport, la Commission precise comment elle conçoit la coordination des activités academiques des institutions existantes au moyen d'une structure qui deviendrait la faculte des Arts de l'Université; "qu'autorisation soit accordee de maintenir les cours essentiellement classiques donnes actuellement aux trois collèges affilies, Saint-Joseph, Sacre-Coeur et Saint-Louis. L'Universite devra établir un conseil de la faculte des arts, comprenant un nombre approprie de représentants des trois collèges affilies, Saint-Joseph, Sacre-Coeur et Saint-Louis, et charge de règlementer, sous reserve du droit de regard du Senat, l'enseignement des matières classiques conduisant au baccalaureat ès arts de l'Université".

Appendice 6 a

LES DIVERS DEGRES OFFERTS PAR L'UNIVERSITE DE MONCTON

Extraits tires de l'Annuaire de l'Université de Moncton, 1965-66.

Faculte des Arts

Baccalauréat ès Arts
- Général
- Avec mention - lettres
- sciences
- sciences humains
- psychologie

Faculté des Sciences

Baccalauréat ès Sciences avec mention pré-medicale
Baccalauréat ès Sciences avec mention et spécialisation en physique
Baccalauréat ès Sciences avec mention et specialisation en chimie

Maîtrise ès Sciences en Chimie

Certificat de Genie
- Génie Civil
- Génie Mecanique
- Genie Electrique
- Genie Chimique

Ecole de Commerce

Baccalauréat général en Sciences Commerciales
Baccalaureat en Sciences Commerciales avec mention (comptabilité, administration ou economie).

Ecole des Sciences Infirmières
Baccalaureat en Sciences Infirmières

Ecole de Psychologie et d'Education
Baccalaureat d'Enseignement
Baccalaureat en Education
Maîtrise en Education
Maitrise ès Arts mention Education
Maîtrise en Psychologie
Maîtrise ès Arts mention Psychologie
Maîtrise en Orientation
Maîtrise ès Arts mention Orientation

ENQUETE SUR L'EVOLUTION DU SYSTEME D'EDUCATION A BATHURST

par Ronald Gaudet

Rapport présenté à la Commission
Royale d'Enquête sur le Bilinguisme et
le Biculturalisme

Moncton

Le 25 septembre, 1965

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION Page

Un aperçu du rapport 1
Table des matières détaillée .....

CHAPITRES

1. I. La Ville de Bathurst 2
II. Caractéristiques générales de la population 2
a) Groupes ethniques 2
b) Dénominations religieuses 5
c) Langue Officielle et langue Maternelle 5
d) Le niveau d'instruction 8
e) Problème d'anglicisation 8

2. Système Scolaire 11
1. Commission scolaire 11
2. Le personnel du bureau du surintendant 12
3. Controverses et désaccords 12
4. Curriculum 14
5. Le curriculum au niveau secondaire 15
6. Ecoles et inscription 17
7. Inscription 18
8. Qualifications des professeurs 20
9. Résultats d'immatriculations 20

3. L'Education technique 23

4. Les Ecoles Privées 27
1. L'Ecole secondaire du Collège de Bathurst 27
2. Autres Ecoles Privées 28

5. L'Education Superieure 31
1. Le Collège de Bathurst 31
a) ouverture 31
b) but 31
c) evolution à Caraquet 32
d) le Collège de Bathurst 32
e) inscriptions 32
f) situation présente: Curriculum 33
g) développement matériel 33

6. Conclusions 34

APPENDICES

1. Description du projet d'étude tel qu'accepté 37
2. Fiche statistique pour chaque école 39

Un aperçu du rapport

Tant bien que mal nous avons essayé d'étudier l'organisation et les services educationnels de la ville de Bathurst. Nous nous sommes attaques à quatre niveaux: l'éducation publique, l'éducation privée, l'éducation technique et l'education supérieure. Afin de donner un aspect temporel à notre recherche, nous avons fait notre etude sur une période de 25 annees. Malheureusement dans certains domaines ceci a éte presque totalement impossible soit par manque de collaboration ou bien tout simplement de donnees. On constate qu'au Nouveau-Brunswick il est très difficile de faire une enquête substantielle car beaucoup de materiel est introuvable; dans bien des domaines on n'a pas encore développé le sens de la conservation des documents.

Bien qu'en certains endroits dans ce rapport on est loin d'avoir atteint notre objectif, nous esperons que ce rapport saura vous éclairer dans votre travail.

Chapitre I

I. La Ville de Bathurst

Bathurst est une ville moyenne située le long de la Baie des Chaleurs. Elle compte environ 5,500 habitants, cependant avec les amalgamations prévues elle sers bientôt au nombre des grandes villes du Nouveau-Brunswick.

Les gens vivent de trois principales industries; s'est-à-dire de la pêche, de la papeterie et des mines, la dernière etant toute recente et des plus prometteuse. Bathurst comme ville, grandit de jour en jour avec ce nouveau développement minier lequel apporte une foule d'étrangers qui viennent suppleer au manque d'ouvriers specialises dans la region.

II, Caractéristiques générales de la population

Avant d'aborder l'etude du système d'éducation de Bathurst il est propice de rassembler les caracteristiques dominantes de la population, car celles-ci sont appelées à jouer un rôle important au sein du développement scolaire.

D'abord on s'arrêtera aux divers groupes ethniques et aux diffirentes dénominations religieuses. Il serait utile d'établir l'usage de la langue et de determiner le niveau d'instruction, mais les chiffres nous manquent.

Les renseignements fournis sont basés sur les données des recensements du Bureau Federal de la Statistique. Pour donner une perspective

de temps à cette analyse on distribuera nos statistiques à partir de 1941 et pour fin de comparaison on distribuera nos données sur trois échelons: le Nouveau-Brunswick, le comté de Gloucester et la ville de Bathurst.

A) Groupes Ethniques.

La population de Bathurst est composée principalement de deux groupes ethniques: la population britanique et la population d'origine française.

En petite majorité nous avons la population de groupe ethnique français l'important sur la population britannique comprenant l'élement anglais, irlandais et écossais; mais si on prend la population totale elle est en minorité, ne formant que 48.2% de la population totale en 1961. (Tableau # I)

Si on regarde les statistiques de plus près, on prend conscience d'une certaine diminution du groupe ethnique français, etant 55.8% de la population totale en 1941, il n'est que 48.2% en 1961.

Cette diminution, à quoi est-elle due? Nous n'avons pu recueillir de chiffres prouvant notre hypothèse, mais tout semble indiquer que cette baisse est due au degré élevé d'anglisation qui se manifeste dans tous les secteurs de la ville de Bathurst.

Dans cette même ligne de pensée, on constate que l'élément anglais domine d'une manière très évidente dans tous les domaines. Tout dans le de l'industrie et du commerce se fait en la langue de Shakespeare. Les noms des rues et les annonces commerciales sont presqu'exclusivement en anglais.

Tableau I

La population par groupes ethniques du Nouveau-Brunswick, du comté de Gloucester et de Bathurst de 1941 à 1961.

	TOTAL	Britaniques	Français	Autres	% de la pop. Française
Nouv.-Brunswick:					
1941	457,401	276,758	163,934	16,709	35.8%
1951	515,697	294,694	197,631	23,325	38.3%
1961	597,936	329,940	232,127	35,869	39.0%
Gloucester:					
1941	49,913	7,337	42,277	299	84.7%
1951	57,489	7,520	49,602	367	86.3%
1961	66,343	9,079	56,543	1,721	85.2%
Bathurst:					
1941	3,554	1,506	1,982	66	55.8%
1951	4,453				
1961	5,494	2,593	2,647	254	48.2%

De temps à autre quelques groupes éveilles au problème se sont elevés pour protester et pour mettre un frein à cette perte totale du français. Ces mouvements réactionnaires vont donner une orientation particulière à l'évolution du système scolaire à Bathurst.

B) Dénominations Religieuses

Du point de vue religion, on peut diviser la population en deux categories: les catholiques romains et les protestants.

En 1941, les catholiques romains representaient 74.8% de la population totale. Ce chiffre a subit certaines variations et en 1961 ils representent 71.5% de la population. (Tableau # II)

Les protestants comptaient en 1941, 25.2% de la population totale. Avec l'immigration, on constate une certaine augmentation de nos jours.

On peut noter que les catholiques romains sont en majeure partie d'origine française. Ainsi en général, on peut affirmer que la population française est en majorité catholique et que la population d'origine britannique est en majorité protestante.

C) Langue Officielle et langue Maternelle.

Sous cet en-tête, il aurait été très interessant d'etudier ces donnees, mais il nous a été impossible de récuperer les statistiques pour la ville de Bathurst et ainsi arriver au degre d'anglicisation. Toutefois on peut disposer des statistiques, du Nouveau-Brunswick, du comte de Gloucester et de la paroisse de Bathurst, division électorale comprenant la ville de Bathurst et les petites agglomérations avoisinantes. (Tableau # III)

Tableau 2

Les dénominations religieuses du Nouveau-Brunswick, du comté de Gloucester et de la ville de Bathurst de 1941 à 1961.

	Total	Catholiques	%	Protestants	%
Nouveau-Bruns.					
1941	457,401	220,454	48.2	236,947	51.8
1951	515,697	260,742	50.6	254.955	49.4
1961	597,936	310,607	51.9	287,329	48.1
Gloucester					
1941	49,913	46,433	93.0	3,480	7.0
1951	57,489	53,756	93.5	3,733	6.5
1961	66,343	61,877	93.3	4,466	6.7
Bathurst					
1941	3,554	2,656	74.8	898	25.2
1951	4,453	3,175	71.1	1,278	28.9
1961	5,494	3,925	71.5	1,569	29.5

Tableau 3

Langue officielle et langue maternelle de la population du Nouveau-Brunswick, du comté de Gloucester et de la paroisse de Bathurst.

	Langue officielle			Langue maternelle	
	Angl. seul.	Franç. seul.	Les deux	Angl.	Franç.
Nouveau-Bruns.					
1941	291,023	82,381	83,660	293,339	157,862
1951	318,560	100,712	96,095	325,412	185,110
1961	370,922	112,054	113,495	378,633	210,530
Gloucester					
1941	5,482	28,612	15,809	6,864	42,945
1951	5,976	33,732	17,776	7,585	49,773
1961	7,777	39,150	19,260	9,448	56,555
Bathurst (Par.)					
1941					
1951					
1961	3,188	1,815	5,367	3,786	6,541

Si on analyse ces statistiques on se rend compte qu'en 1961, sur une population de 10,327, 3,188 parlent l'anglais seulement, 815 parlent le français seulement et que 5,367 parlent l'anglais et le français. D'autre part, on compte 3,786 citoyens dont la langue maternelle est l'anglais tandis que 6,541 citoyens ont comme langue maternelle, le français. Ces chiffres demontrent ainsi que la majorité des français sont bilingues.

D) Le niveau d'instruction

Sous cet item, il aurait été très intéressant d'apporter des donnees révelatrices sur ce facteur si important, qu'est le niveau d'instruction mais les chiffres exacts sont tout-à-fait introuvables.

E) Problème d'anglicisation

Le comte de Gloucester compte aujourd'hui environ 7% de sa population totale qui est du groupe ethnique anglais. Ce groupe minoritaire se trouve dans la ville même de Bathurst, formant ainsi un groupe majoritaire s'il y a lieu de parler d'un tel groupe. Toutefois Bathurst etant situé dans un comté totalement français, de plus en plus l'élement bilingue commence à poindre surtout dans le service des gens venant de l'extérieur.

Il ne faut pas vivre longtemps à Bathurst pour se rendre compte qu'elle est une ville très anglicisee. On n'a pas reussi à trouver les chiffres exacts, mais nous sommes sûrs qu'ils seraient très elevés. Dans les rues de Bathurst on n'entend que l'anglais. On serait porte à croire que l'élement français n'existe plus bien qu'on rencontre une foule de noms français. Pour certaines raisons, les gens de Bathurst

semblent vouloir oublier leur français pour enfin entrer sur le marché du travail et de l'industrie.

Le groupe ethnique anglais n'est pas sans se rendre compte de ce problème, et tout en discutant avec plusieurs commerçants anglais, ils nous ont dit que malheureusement bien qu'ils voulaient donner à leur commerce un caractère bilingue, il leur était très difficile de trouver un employé français qui soit capable de parler et d'écrire correctement dans sa propre langue. Bien souvent les postes de direction et de sécretariat destines à la population française sont occupes par des anglais car des ouvriers competents en français et en anglais sont tout-à-fait introuvables.

Ce problème d'anglicisation se revèle davantage dans le secteur religieux. Les français fréquentant la cathédrale de l'évêché de Bathurst ont fait pression auprès du clergé pour que le sermon du dimanche soit en anglais pour la simple raison que tous les paroissiens comprenaient très bien l'anglais; pourquoi l'avoir en français? Ainsi dans une eglise complètement française, où les ministres du culte sont français et où tous les pratiquants portent des noms français, on a à tous les dimanches le sermon en anglais. Ainsi pour une grande majorite du groupe ethnique français, leur langue n'est qu'un handicap et n'a aucune utilite dans la ville de Bathurst où tout se fait en anglais.

Ce problème a débute il y a plusieurs annees. De tout temps, on a creé des foyers français de nom seulement, mais où la mère ne parle pas le français et ainsi les enfants n'ont entendu autre chose que de

l'anglais. C'est surement ici que se trouve le problème de l'heure. Car il y a un véritable problème; les français sont en train de perdre toute identite sans que la majorite de la population s'en rendre compte.

Chapitre II

Le Système Scolaire

Le système scolaire en temps que système est regi au niveau local par la commission scolaire, le bureau du surintendant et les principaux d'ecoles.

1° La commission scolaire.

La commission scolaire de Bathurst en est une qui mérite, à notre avis, d'être félicitée. Elle est formee depuis au-delà d'une trentaine d'annees d'hommes responsables et véritablement ouverts aux problèmes qu'apporte l'education publique.

Depuis 1902, la commission scolaire de Bathurst reconnait qu'il existe une différence culturelle entre le groupe ethnique français et le groupe ethnique anglais et ainsi elle preconise exclusivement des ecoles bilingues. Ainsi pour répondre aux exigences de ses ecoles bilingues, la commission scolaire reclame les services d'un surintendant français connaissant très bien les deux langues. Toutefois une difficulte qui acharne constamment la commission scolaire, c'est celle d'embaucher des professeurs français et un personnel bilingue. Il faut aller les chercher ailleurs et ce n'est pas une chose facile; bien souvent il faut se contenter d'un personnel incompetent pour remplir les positions libres.

A l'interieur de la commission scolaire on y trouve une grande collaboration entre ses membres. C'est le "Gentlemen Agreement" qui prédomine ... Chaque groupe ethnique est represente également. Parmi

les commissaires on compte 4 anglais, 4 français; 2 protestants et 2 catholiques.

2° Le personnel du bureau du surintendant

Le bureau du surintendant des ecoles de Bathurst est forme d'un surintendant français, d'un assistant anglais et de deux secretaires bilingues. C'est un fait accompli que la ville de Bathurst a toujours eu un surintendant français, denotant le souci de la commission scolaire d'établir un système bilingue.

3° Controverses et desaccords.

Les interviews avec les anciens membres et les membres actuels de la commission scolaire, semblent reveler qu'on a toujours regle les les problèmes dans la mesure où ils se sont présenté sans que ceux-ci provoquent trop de mesententes.

D'année en annee on a construit les ecoles necessaires et conformes aux lois du système scolaire etabli par la province, c'est-à-dire des ecoles bilingues et neutres. Si à certains moments on a hesité, c'est qu'on ignorait la difficulte qu'il fallait resoudre, mais aussitôt que la commission scolaire était mise au courent, il semble qu'on etait déjà à moitié chemin dans la marche vers une resolution adequate.

Un problème qu'on a pris du temps à resoudre c'est celui de l'enseignement de la religion dans les ecoles publiques. D'après la loi de la province, il n'y a que des ecoles neutres; ainsi dans les ecoles il n'y a de place dans le curriculum pour l'enseignement de la religion. Ceci a ete toujours mal vu du clergé catholique. Pour suppleer à cette deficience, on a creé des écoles privées, supportées

exclusivement par des mouvements religieux. Pressions après pression, on a supplié la commission scolaire de prendre à charge ces ecoles, mais celle-ci refusa constamment donnant comme raison que les bâtiments construits par les paroisses catholiques ne repondaient pas aux exigences de la commission scolaire et du ministère de l'education.

En 1960, avec la construction moderne de l'Ecole Monseigneur LeBlanc, par les paroisses françaises catholiques de Bathurst, la commission scolaire decida de regir cette école. Certains elements anglais ont réposte assez durement contre ce privilège qu'on accordait à la population catholique française; mais l'offre etait tellement avantageuse qu'on n'a pu résister. L'offre etait de payer simplement 5% par annee du coût total de la construction comme loyer des bâtiments. Bien qu'il existe en règle generale, une grande collaboration entre les deux groupes ethniques, on se rend compte ici que le groupe ethnique français lorsqu'il desire quelque chose il doit co'er un peu; on a un exemple frappant ici, pour les mêmes services, le groupe français doit payer le double.

Nous avons rencontre une certaine insatisfaction de la part des anglais au sujet de ce privilège qu'on a accordé aux catholiques français. Ce privilège leur permet d'enseigner la religion dans les ecoles publiques avant les heures des cours reguliers. En plus, la commission scolaire fait tout son possible pour attribuer à ces écoles des professeurs bilingues et catholiques. Toutefois en règle generale la plupart des anglais sont très satisfaits de leur système d'éducation.

4° Le curriculum.

Au Nouveau-Brunswick, le curriculum est determine par le ministère d'éducation et toutes les écoles de la province suivent le même curriculum.

D'abord, jetons un coup d'oeil sur un curriculum reconnu officiellement pour le niveau élementaire (1e année à la 8e annee).

Dans le developpement d'un curriculum bilingue, c'est en 1873 qu'on adoptait les premiers livres de lecture française. Mais ce n'est qu'en 1941 qu'on établit une série complète de livres de lecture française. Celle-ci s'echelonna sur une periode de quelques annees:

1941-	"Bebé, Marie et Jean"	(1e annee)
	"Qu'il fait bon chez-nous"	(1e annee)
1942-	"La porte est ouverte"	(2e annee)
1944-	"Histoire et conte"	(3e & 4e annee)
1957-	"Aux quatres vents"	(5e annee)
1958-	"Près de la fontaine"	(6e annee)
1956-	"La Vie Canadienne"	(7e & 8e annee)

Quelques années auparavant, c'est-à-dire en 1928, on introduit les premiers volumes de grammaire française:

"Premier Livre de Grammaire" Juge Desrosiers (5e & 6e année)
"Deuxième Livre de Grammaire" Juge Desrosiers(7e & 8e annee)

En 1950, les livres de grammaire furent changés pour le "Cours de langue française "tome 1 et 2.

En 1953, le volume, "Le Canada et ses voisine" fut introduit pour l'enseignement des sciences sociales.

De 1951 à 1960, des volumes français (traductions) pour l'enseignement de l'hygiène furent acceptés:

"Sante - Securite - Succès."
"La petite Voisine" (4e annee)
"Vous et votre sante" (5e annee)
"Vous et les autres" (6e annee)
"Vous grandissez" (7e année)

De 1956 à 1958 des manuels d'arithmétique en français furent introduits de la 1ère annee à la 6e annee: "Les Arithmétiques Copp Clark" (Vol. 1 à 6); traduction de "Copp Clark Arithmetics" (Book 1 to 6)

La situation actuelle peut se resumer comme suit. A venir jusqu'aux annees '50 on ne connaissait d'autres manuels français que ceux qui servaient à l'enseignement du français. Mais aujourd'hui de la 1e à la 6e annee tous les volumes sont en français, excepté ceux qui servent à l'enseignement de l'anglais. En 7e annee, seules les sciences sont presentées dans un volume anglais. Les sciences, les mathématiques et l'histoire sont enseignes de manuels anglais en 8e annee. Une chose à retenir dans tout ceci c'est que la plupart des volumes français sont des traductions et ne sont pas tout à fait appropriés à la mentalité française.

L'enseignement du français jusqu'en 1958 a été un sujet facultatif pour les elèves anglais. C'est alors qu'il fut mis obligatoire au curriculum de la province de la septième à la dixième année inclusivement. Ce cours donne une certaine comprehension de la langue parlee et l'habilite à lire et à écrire le français plus ou moins. Il semble qu'on est à la veille de remedier à cette deficience en etablissant un curriculum plus suivi et plus long.

5° Le curriculum au niveau secondaire

Au niveau secondaire le curriculum bilingue eut un developpement très lent. C'est en 1929 que le premier volume français le "Troisième livre de Grammaire" pour la 9e année. Ce fut le seul volume pour le

cours bilingue au niveau secondaire jusqu'en 1949 alors que fut introduit "Cours de langue française" pour la 9^{e} annee et le "Troisième livre de Grammaire pour la 10^{e} annee.

En 1958, les cours de langues aux immatriculations furent subdivisés comme suit:

Cours bilingue:

Français I - grammaire - obligatoire.
Français II - litterature- obligatoire.
Anglais III - grammaire & litterature - obligatoire.

Cours anglais:

Anglais I - Grammaire - obligatoire.
Anglais II - litterature- obligatoire.
Français III- lecture, traduction - optionel
(au choix des commissions scolaires)

Il n'y a aucune équivalence qui puisse s'établir entre la connaissance de l'anglais qui est exige des étudiants français et la connaissance du français qui est exige des étudiants anglais. L'etudiant ne peut pas converser en français à la fin de ses études secondaires. L'etudiant français peut parler, écrire et lire couramment l'anglais au terme de ses études secondaires. Cette maîtrise lui est necessaire pour assurer son succès aux examens d'immatriculations.

En resumé, la situation actuelle au niveau secondaire est comme suit. Tous les manuels scolaires sont en anglais à l'exception du français (grammaire et litterature), de l'histoire et du latin. La situation est cependant à la veille d'être remediee. Le Ministère de l'Education vient d'accepter en principe que l'enseignement des mathematiques et des sciences se fasse à partie d'un volume français.

6° Ecoles et Inscription.

Sous ce titre nous traiterons des facilités scolaires actuelles offertes aux deux groupes ethniques et enfin de la fréquentation scolaire.

C'est en 1941 qu'on ouvrait la première école vocationnelle à Bathurst, il s'agit du "Bathurst Composite High School" qui a dû être agrandi en 1948, afin de permettre à tout le monde d'y acceder.

Cette école dessert le secteur anglais de la population etudiante de même que le secteur français car ce dernier n'a pas de choix, etant la seule ecole qui offre des cours specialises, lesquels se donnent en anglais. En plus d'un cours academique cette ecole offre un cours commercial et un cours industriel de trois ans.

En 1947, on a construit l'école regionale de Bathurst-Est ayant comme nom "Superior School". Cette école offre un cours academique bilingue à la population de ce secteur de la ville de Bathurst. Il est à remarquer que ce secteur de la ville est en grande majorite français.

En 1960 l'Académie de la Sainte-Famille, école privée pour les filles passe sous la juridiction de la commission scolaire de Bathurst de même que l'Ecole Secondaire du Sacré-Coeur laquelle était une école privee pour les garçons. Ces deux ecoles en devenant publiques offrent un cours académique bilingue au niveau de 1^{e} annee à la 9^{e} annee inclusivement. Ces deux ecoles ne sont pas la propriéte de la commission scolaire mais celle-ci n'est que le locataire au prix de 5% du coût total de construction, ces ecoles etant la propriete des paroisses françaises de Bathurst.

La même annee, on a construit l'Ecole Monseigneur Leblanc. Cette ecole secondaire construite par les paroisses françaises catholiques de Bathurst, et etant sous la juriediction de la commission scolaire moyennant les arrangements mentionnes plus haut, offre à la population française une education academique bilingue. On prevoit un cours commercial bilingue mais ce dernier se fait attendre depuis les debuts de cette ecole.

En 1962, la commission scolaire continue son travail en construisant l'école toute moderne; J. Gordon Chalmers School.

En conclusion, on se rend compte que l'élement anglais est mieux desservi que l'élément français surtout dans le domaine de l'education vocationelle. En parlant de chances egales, le groupe ethnique français, s'il veut quelque chose, doit toujours ceder un peu.

7° Inscription.

Il a été impossible de récupérer les chiffres exacts sur la frequentation scolaire dès le debut. Nous avons trouver ces chiffres compilés à partir des années 60. Malheureusement dans ces chiffres on ne trouve aucune distinction faite en rapport avec les differents groupes ethniques. Les chiffres que nous presentons sont tires des rapports annuels du surintendant presentés au Ministère de l'education.

Ces chiffres toutefois revèlent que la majorite de la population étudiante fréquente des ecoles bilingues c'est-à-dire française. En 1964, on constate que 1148 etudiants sur un total de 2097 frequentent les écoles françaises: Ecole du Sacré-Coeur, Ecole Ste-Famille et l'Ecole Mgr. Leblanc. (Tableau # LV)

Tableau 4

Inscription dans les écoles de la ville de Bathurst de 1960 à 1964

Nom de l'école:	Année Scolaire	Nombre d'élèves
Bathurst Composite H.S.	1960	546
	1961	571
	1962	324
	1963	382
	1964	429
Ecole du Sacré-Coeur	1960	499
	1961	456
	1962	467
	1963	492
	1964	422
Ecole Ste Famille	1960	471
	1961	469
	1962	514
	1963	518
	1964	529
Superior School	1960	256
	1961	252
	1962	228
	1963	268
	1964	268
J. Gordon Chalmers School	1962	280
	1963	276
	1964	251
Ecole Mgr. LeBlanc	1961	180
	1962	168
	1963	190
	1964	197
TOTAL	1960	1772
	1961	1928
	1962	1981
	1963	2126
	1964	2096

8° Qualifications des Professeurs.

Les chiffres que nous avons recueillis sur le personnel enseignant ne sont pas tellement revelateurs. Toutefois on constate une augmentation de 1939 à 1964 où on passe de 61 professeurs à 103. En ce qui concerne les qualifications, on se rend compte que de plus en plus on cherche une plus grande perfection chez nos professeurs. (Tableau # V)

9° Résultats d'Immatriculations.

Les statistiques recueillies sur le rendement scolaire ne revèlent pas le pourcentage de faillites en rapport avec les deux groupes ethniques ce qui serait très intéressant. Chose assez etrange, on remarque dans ces données que le nombres d'etudiants au niveau d'immatriculations n'a pas tellement varié de 1940 à 1964. En 1940, on comptait 67 candidats et 1964 on n'en comptait que 69. Ceci laisse prevoir que le pourcentage de faillites au niveau élementaire est assez élevé. (Tableau # VI)

Tableau 5

Qualifications du personnel enseignant.

A - Licence: Année scolaire et mombre de professeurs qui possèdent chacun des degrés.

	1939	1944	1952
Grammar School	3	2	3
Superior	16	11	15
Classe 1	15	18	38
Classe 2	19	17	24
Classe 3	6	4	3
War Emergency	2	3	
Licence Locale		7	7
TOTAL	61	62	90

B- Certificats:	1960	1961	1962	1963	1964
VI					3
V	8	16	18	19	14
IV	12	17	16	18	24
III	7	5	7	9	8
II	5	6	6	13	14
I	22	23	25	24	26
"Teacher's license"	18	16	18	10	9
Licence Locale	--	--	--	3	3
TOTAL	72	83	90	96	101

Tableau VI

Résultats des Immatriculations

	1940	1945	1950	1955	1958
Division I	1		1	3	9
Division II	30	17	25	18	23
Certificat Partiel	8	7	6	29	51
Partiel	28	23	20	54	51
Faillite			29	1	1
TOTAL	67	47	81	105	135

	1960	1964
Honours	5	11
Passed	19	50
Failed	8	8
TOTAL	32	69

Chapitre III

L'Education Technique

La province du Nouveau-Brunswick est dotée de cinq institutions techniques. La province est divisée en cinq régions et actuellement chacune de ces régions possède une école technique des plus moderne.

L'Ecole de Métiers de Bathurst est une de ces institutions. Cette institution technique construite en 1962, a ouvert ses portes pour l'année académique 1963-64. Elle dessert deux comtés à majorité française; le comté de Gloucester et celui de Restigouche; 85.3% de la population totale de ces deux comtés est français.

Contrairement aux autres écoles techniques de la province, cette école de métier a un caractère plutôt français bien qu'officiellement tous les cours se donnent en anglais et que dans le prospectus de cette même école on ne trouve aucun mot français. Ici on fait un effort tout à fait spécial pour s'assurer d'un personnel français ou du moins sachant le français. Si on scrute davantage la situation, on se rend compte que le directeur de cette école est un français et un parfait bilingue.

Au nombre du personnel, on compte 26 professeurs français et 6 professeurs anglais dont 3 connaissent très bien le français. Il est à remarquer que l'on tolère les trois professeurs anglais ne sachant qu'une langue du fait qu'on a pas réussi à trouver des personnes bilingues qualifiés pour les remplacés. (Tableau # 5). Ces professeurs, à l'aide de volumes totalement en anglais, donnent leurs cours en français. Car c'est la langue de plus de 80% des étudiants (Tableau # VIII), qui fréquentent cette école technique. Il est malheureux pour les 80 élèves français qui doivent assister aux cours qui se donnent exclusivement en anglais, mais en comparaison avec les autres élèves du reste de la province, ils ne sont pas trop à plaindre, car dans les écoles de métiers de la province, c'est comme si la population du Nouveau-Brunswick ne compte pas et n'a jamais compté un seul citoyen français.

Dans le programme d'étude reconnu par la province, le français y est complètement absent. Toutefois dans le prospectus de l'Ecole de Métiers de Bathurst on peut lire: "Bilingual instructors provide equal opportunity for both English and French speaking students". Toutefois le problème de volumes français demeure. De tels volumes sauraient apporter toute une terminologie technique française, et ainsi on n'assisterait plus à un cours

qu'on dit français mais lequel est rempli de termes techniques anglais et américains. Va-t-on former des techniciens bilingues ainsi, La langue technique est-elle appelée à demeurer anglaise, Au Nouveau-Brunswick, tout semble indiquer qu'elle l'est, car on donne depuis plusieurs années un cours en langue technique (trade language) exclusivement dans la langue de Shakespeare.

Inscriptions des étudiants de Bathurst à l'Ecole de metiers de Bathurst.

Année	Inscription de Bathurst
1964 - 65	52
1965 - 66	54

Tableau VII

Programme d'Etude

Dans ce tableau on présente les différents cours offerts à l'École de Métiers de Bathurst et le niveau d'éducation pré-requis. Ces données sont tirées du prospectus de l'école pour l'année académique 1965-1966.

List of courses offered	Educational prerequisite
Business Courses	
Clerk-Typist	Grade Ten completed
Special Commercial	Grade Twelve Completed
Trade Courses	
Bricklaying & Plastering	Grade Eight Completed
Carpentry	Grade Nine Completed
Construction Electricity	Grade Twelve Completed
Motor Vehicle Rapair (Body)	Grade Eight Completed
Motor Vehicle Repair (Mech)	Grade Nine Completed
Plumbing	Grade Nine Completed
Sheet Metal	Grade Nine Completed
Welding	Grade Nine Completed
Service & Occupational Courses	
Barbering	Grade Eight Completed
Beauty Culture	Grade Ten Completed
Upgrading of Basic Education	Grade Six Completed

Tableau VIII

Inscription.

Année Scolaire	Nombre d'élèves	% d'origine française.
1963 - 1964	208	83%
1964 - 1965	188	80%

Personnel Enseignant

Année Scolaire	Nombre de professeurs	Origine Ethnique
1963 - 1964	32	6 professeurs anglais dont 3 sont bilingues 26 professeurs français
1964 - 1965	32	6 professeurs anglais dont 3 sont bilingues 26 professeurs français.

Chapitre IV

Les Ecoles Privées

Au Nouveau-Brunswick les écoles publiques sont constitutionellement des écoles neutres. Afin de remédier aux problèmes religieux que présentaient les écoles publiques de la province, certaines congrégations religieuses ont voulu présenter à la population une éducation impreignée de religion. On était loin du mouvement eocumenique actuel et on a essayé d'établir une véritable separation entre le groupe catholique et les autres groupes religieux. C'est ainsi qu'on a vu naître ici et là des écoles privées.

A Bathurst comme partout ailleurs, on a vu s'ériger un certain nombre d'écoles privées, lesquelles s'adressaient surtout au niveau secondaire car c'est à ce niveau que se présente davantage le problème religieux. Au niveau secondaire on a une certaine centralisation d'élèves de différentes croyances, ainsi il est difficile d'organiser des cours de religion et en plus les écoles secondaires à Bathurst sont de prédominance anglaise en ce qui concerne l'administration et le personnel.

Pour un temps, on a établi des cours de religion le dimanche où le curé et le vicaire de la paroisse réunissaient un petit nombre d'étudiants pour leur donner l'instruction religieuse qu'on ne recevait pas à l'école. Mais même à cela, on n'atteignait que le petit nombre car ces cours n'avaient pas de caractère obligatoire et on s'en dispensait assez facilement, soit par négligence ou par tout simplement un manque de convictions religieuses. Ainsi on élèvait une jeunesse catholique avec un minimum d'instruction religieuse.

Ce problème fort alarmant poussa les curés des paroisses avoisinantes à demander aux directeurs du Collège de Bathurst, institution collégiale, d'offrir aux étudiants français et catholiques une éducation au niveau secondaire. Ainsi cette institution vint à offrir une éducation conforme au curriculum de la province bien qu'elle ne reçu aucune subvention gouvernementale; elle était reconnue comme une école séparée ou privée. Une petite partie des dépenses étaient payées par l'étudiant tandis que le diocèse de Bathurst attribuait de nombreux octrois, ce qui lui permit de survivre.

Tableau IX

L'Inscription de l'Ecole Secondaire du Collège de Bathurst.

Année Scolaire	Nombre d'élèves
1940	145
1945	230
1950	259
1955	254
1960	175
1965	164

Le Personnel Enseignant

Année Scolaire	Nombre de professeurs
1940	16
1945	30
1950	32
1955	32
1960	20
1965	35

2° Autres Ecoles Privées.

Dans le même but mentionné plus haut on établit deux autres écoles privées: l'Académie de la Ste-Famille catholiques de la ville de Bathurst. Cette école fut construite par la paroisse de la cathédrale et le personnel était composé de religieuses qui se dévouaient gratuitement pour la jeunesse de cette ville. Cette école devint une école publique bilingue en 1960 lorsque la commission prit sa juridiction en tant que locataire. On donne un cours académique aux élèves français de la 1^{e} année jusqu'à la 9^{e} année.

Une troisième école privée est l'Ecole du Sacré-Coeur construit par la paroisse de la cathédrale; elle s'adresse aux garçons français et a comme personnel les frères du Sacré-Coeur. En 1960 elle passait elle aussi aux mains de la commission scolaire devenant une école publique bilingue offrant une éducation de la 1^{e} année à la 9^{e} année inclusivement.

Tableau X

Inscription de l'Académie de la Ste-Famille

Année Scolaire	Nombre d'élèves
1940	84
1945	77
1950	73
1955	130
1959	68

Le Personnel de l'Académie de la Ste-Famille

Année Scolaire	Nombre de professeurs
1940	5
1945	4
1950	4
1955	4
1959	4

Tableau XI

Inscription de l'École du Sacré-Coeur

Année Scolaire	Nombre d'élèves
1958	75
1959	54
1960	25

Personnel de l'École du Sacré-Coeur

Année Scolaire	Nombre de professeurs
1958	3
1959	3
1960	2

Chapitre 5

L'Education Supérieure

Le Collège de Bathurst

Le Collège de Bathurst (anciennement Université du Sacré-Coeur) origine du Collège du Collège du Sacré-Coeur de Caraquet. Ce collège fut fondé par le curé de Caraquet, Mgr. Théophile Allard. Celui-ci construisit le premier édifice par un projet d'accord qu'il donna, en 1898, à la Congrégation Religieuse des Eudistes avec les terres qu'il possèdait dans la paroisse.

Ouverture

L'ouverture officielle du Collège Sacré-Coeur de Caraquet eut lieu le 9 janvier 1899. Il y avait une inscription de 19 élèves et 4 professeurs (3 pères Eudistes et 1 laïc).

But

Le but du curé de Caraquet et des Pères Eudistes était de donner par ce collège, une éducation supérieure catholique et française à la population francophone de cette région en vue surtout de préparer des candidats pour le clergé et les congrégations religieuses catholiques.

Le premier prospectus du collège, qui date de 1900, donne le but de cette maison d'enseignement: "faire de cette institution une oeuvre de bienfaisance sociale autant que religieuse, en travaillant au développement intellectuel et moral des jeunes gens dans cette partie du pays; élever et former des hommes sérieux pour faire de solides et vaillants chrétiens; tel est l'objectif que ne perdront jamais de vue les Directeurs du Collège de Caraquet". [1]

---

1. Tremblay, Marcel, 50 Ans d'Education, 1899-1949, Montréal, Thérien Frères Limitée, 1949, p. 98

Evolution à Caraquet

En 1907 le nouveau collège décernait ses cinq premiers baccalauréats-ès-arts (B.A.).

En 1910 il y avait 140 élèves au collège de Caraquet et 150 en 1915.

Le 31 décembre 1915, le feu détruisait le seul édifice du Collège du Sacré-Coeur de Caraquet.

Le Collège de Bathurst

Après la destruction de leur édifice à Caraquet, les Pères Eudistes vinrent s'installer à Bathurst en septembre 1916, avec un peu moins de 100 élèves. Encore une fois le feu détruisait leur principal édifice le 6 mars 1917.

Après le deuxième désastre le Collège de Bathurst n'a pas opéré que durant cinq ans. Il y eut ré-ouverture à Bathurst en septembre 1921 avec 150 élèves.

Inscription

L'inscription des 25 dernières années au Collège de Bathurst fut comme suit:

Années:	1940	1945	1950	1955	1960	1965
Professeurs:	9	30	36	32	12	35
Elèves: Arts(B.A.)	52	184	191	77	153	196
Autres:	25	59			350	164
Total:(Elèves)	77	243	191	77	503	360

Enseignement Supérieur

Inscriptions des étudiants de Bathurst même au Collège de Bathurst:

Année	Inscription de Bathurst
1939-'40	15
1944-45	7
1949-50	13
1954-55	29
1959-60	24
1964-65	23

Situation Présente: Curriculum

Le Collège de Bathurst a déjà donné des cours pré-universitaires en commerce et en science mais depuis la mise en vigueur des recommendations de la Commission Royale d'Enquête sur l'enseignement supérieur au Nouveau-Brunswick, il ne s'occupe plus de donner qu'un cours classique. Il offre cependant des degrés post-universitaires en Education par cours d'été ou par cours d'extension

Développement matériel

Dans les récentes années et surtout depuis l'adoption des recommendations de l'Enquête Royale sur l'enseignement supérieur en 1962, le Collège de Bathurst a entrepris plusieurs développements matériels. Ceci a pour but de donner plus de facilitées pour un meilleur enseignement au niveau collègial à la population française du nors du Nouveau-Brunswick,

Chapitre VI

Conclusions.

La première constatation qu'on puisse faire provenant de notre étude des caractéristiques générales de la population, c'est que cette population de la ville de Bathurst se subdivise en deux groupes: Le groupe ethnique anglais protestant ainsi que le groupe ethnique français catholique. Ainsi on a une division en rapport direct avec la religion et la langue. Ces deux caractéristiques qui engendrent une division au sein de la population, ont eu une influence sur tout le développement du système scolaire.

C'est de cette division qu'on a vu naître deux systèmes scolaires: un système public et un sustème privé. En effet, afin d'assurer à la jeunesse française et catholique une formation religieuse on a créé sous la présidence du clergé catholique trois écoles privées administrées par les paroisses catholiques et confiées à des religieux et religieuses. On voit ici l'influence du facteur religion.

Ce système privé a fonctionné jusqu'en 1960, lorsque la commission scolaire a pris la juriodiction de ces écoles lesquelles sont devenues des écoles publique bilingues à l'exception de l'Ecole Secondaire du Collège de Bathurst qui a demeuré une école privée. Toutefois, une troisième école fut construite par les paroisses françaises ca tholiques. Il s'agit de l'Ecole Mgr. LeBlanc qui devint elle aussi à son ouverture une école publique bilingue. Dans cette nouvelle école on se rend compte que le facteur religion perd de son prestige car la direction et le corps professoral sont formés de laïques bilingues.

Une deuxième constatation qu'on puisse faire c'est qu'il existe des inégalités à l'intérieur du système scolaire de Bathurst. Ces inégalités proviennent en majeure partie du degré assez élevé d'anglicisation de la population française.

Une première inégalité provient du curriculum presqu'unilingue accepté au niveau provincial. Ainsi les français doivent s'efforcer de maîtriser une langue qui n'est pas la leur pour réussir les examens du ministère, épreuves leur permettant de poursuivre leurs études.

Au point de vue de l'enseignement technique, les étudiants français de Bathurst sont beaucoup à plaindre. L'Ecole Mgr. LeBlanc n'offre pas d'autres cours que le cours académique tandis que le "Bathurst Composite High School" offre un cours commercial anglais et un cours industriel.

Au point de vue financier, les paroissiens doivent payer le double pour des services qui sont moindre. Ils doivent contribuer aux budget de leur paroisse et de leur ville.

Pourtant, malgré ses inégalités, on constate une représentation équitable des deux groupes ethniques sur la commission scolaire. Comment peut-on expliquer ces inégalités? Celles-ci sans doute Proviennent de l'insouciance et de l'anglicisation du groupe français qui vivant dans un milieu économique gouverné par le groupe ethnique anglais, a perdu le sens de la valeur de sa langue et voit que pour réussir, il lui faut apprendre la langue du commerce et de l'industrie, c'est-à-dire l'anglais. Ainsi, vous avez un groupe de personnes qui n'est pas éveillé au problème qui les confronte, celui de l'anglicisation. Heureusement qu'un groupe se lève de temps à autre pour protester et exiger car autrement, à Bathurst, le français serait vite banni.

Toutefois, il ne faudrait pas conclure sur une note désespérée, car depuis 1960, les gens de langue française se sont réveillés et réagissent. Déjà on se rend compte d'une légère amélioration qui, sans doute, n'est pas sur le point de se terminer.

Appendice I

Une description du projet d'étude tel qu'accepté.

L'Evolution du système d'Education depuis vingt ans dans trois localités du Nouveau-Brunswick.

Problème: Démontrer l'importance qu'a joué les facteurs langue et religion dans l'évolution du système scolaire de trois localités du Nouveau-Brunswick.

1) - Décrire et analyser les changements importants qui se sont produits dans ces trois localités.

2) - Comparer et analyser les services éducationnels offerts aux populations anglophone et francophone de ces trois localités.

Schème expérimental:

1) - Régions: a) Moncton
b) Bathurst
c) Allardville.

2) - Sources à consulter:

a) - Rapport Annuel du Ministère de l'Education. (de 1940-1965), spécialement les rapports des surintendants des villes de Moncton et Bathurst et du comté de Gloucester.

b) - 1) - Rapport MacKenzie. (Report of the Royal Commission on the Financing of schools in N. B. - 1955).

2) - Rapport Byrnes. (1963).

d) - Entrevues avec les personnages importants qui ont joué un rôle en éducation.

1) - Membres de la commission scolaire.

2) - Chefs religieux.

3) - Principaux d'écoles.

4) - Surintendants.

5) - Recteur et supérieurs des collèges et universités.

6) - Dirigeants des associations qui se sont occupé directement de l'éducation.

-- Association Acadienne d'Education.
-- Association des Instituteurs Acadiens.
-- N. B. Teachers' Association.

E - Journaux et revues éducationnels.

3) - Fiche statistique pour chaque école. Si possible, établir cette fiche pour chaque école des trois localités à intervalle de cinq ans depuis 1940 jusqu'à 1965.

4) - Analyse en profondeur des changements aux problèmes importants qui ressortiront des rapports et des entrevues avec les personnages importants (specialement les controverses sur les questions de langue et de religion).

5) - Niveau éducationnel sur lequel la recherche va porter:

a) - élémentaire.

b) - secondaire.

c) - supérieur.

d) - technique.

Appendice 2

Fiche statistique pour chaque école

Région _____ Année _____

Nombre d'écoles _____

Ecoles françaises _____

Ecoles anglaises _____

Ecoles bilingues _____

Nombre d'écoles au niveau élémentaire _____

Ecoles françaises _____

Ecoles anglaises _____

Ecoles bilingues _____

Nombre d'écoles au niveau secondaire _____

Ecoles françaises _____

Ecoles anglaises _____

Ecoles bilingues _____

Nombre total de classes _____

Classes françaises _____

Classes anglaises _____

Classes bilingues _____

Nombre total des élèves _____

Elèves français _____ (nationalité)

Elèves anglais _____

Nombre d'élèves français fréquentant les écoles anglaises _____

Nombre d'élèves anglais fréquentant les écoles françaises _____

Dans les espaces libres indiquer le nombre d'écoles françaises (à gauche) et le nombre d'écoles anglaises (à droite) qui ont les services indiqués.

Ecoles secondaires	e.f.	e.a.
Cours académique		
Cours vocationel		
Cours commercial		
Laboratoire		
Bibliothèque		
Nombre approx. de volumes		
Service de bibliobus		
Gymnase		
Instructeur d'éducation physique		
Service d'orientation		
Transport par autobus		
Salle de musique		
Professeurs de musique		
Services hygiéniques		
Services alimentaires		
Aides audio-visuels: (Si possible, indiquer le nombre d'appareils)		
Projecteurs		
Radio		
Télévisions		
Magnétophones		
Tourne-disques		
Films-fixes		
Autres (indiquer)		

Ecoles élémentaires	e. f.	e. a.
Cours vocationels		
Bibliothèque		
Nombre approx. de volumes		
Service de bibliobus		
Gymnase		
Instructeur d'éducation physique		
Service d'orientation		
Transport par autobus		
Salle de musique		
Professeur de musique		
Services hygiéniques		
Services alimentaires		
Aides audio-visuels: (Si possible, indiquer le nombre d'appareils)		
Projecteurs		
Radio		
Télévisions		
Magnétophones		
Tourne-disques		
Films-fixes		
Autres (Indiquer)		

Région _____ Année _____

A. Nombre de professeurs:

	Français (ethnique)	Anglais
1- Professeurs masculins	_____	_____
2- Professeurs féminins	_____	_____
3- Dans écoles françaises	_____	_____
4- Dans écoles anglaises	_____	_____
Total (1+2)	_____	_____

B. Qualifications: (Indiquer le nombre de professeurs qui possèdent chacun des degrés)

Certificats	Fr.	Ang.			Fr.	Ang.
VI	_____	_____		"Grammar school"	_____	_____
V	_____	_____		Supérieure	_____	_____
IV	_____	_____		Classe 1	_____	_____
III	_____	_____	OU	Classe 2	_____	_____
II	_____	_____		Classe 3	_____	_____
I	_____	_____		"War emergency"	_____	_____
Locale	_____	_____		Locale	_____	_____
Autres	_____	_____		Autres	_____	_____

C. Années d'expériences: (Idem)

0 - 2	_____	_____		11 - 15	_____	_____
3 - 5	_____	_____		16 - 25	_____	_____
6 -10	_____	_____		25 et +	_____	_____

D. Echelle des salaires

L'EVOLUTION DU SYSTEME D'EDUCATION D'ALLARDVILLE

par Norbert Doiron

Rapport présenté à la Commission
Royale d'Enquête sur le
Bilinguisme et le Biculturalisme

Moncton, le 30 septembre, 1965

TABLE DES MATIERES

Pages

Table des matières..... II
RESUME DU RAPPORT..... III

I - APERCU GENERAL D'ALLARDVILLE..... 1
1. Historique..... 1
2. Situation d'aujourd'hui..... 2

II - EVOLUTION DU SYSTEME D'EDUCATION..... 3
1. Le développement avant 1945..... 3
2. Evolution de 1945 à aujourd'hui..... 4
3. Situation d'aujourd'hui..... 5

III - CONCLUSION..... 8

Appendices

1. DESCRIPTION DU PROJET D'ETUDE..... 9
2. STATISTIQUES..... 10
3. COPIE DES FICHES EMPLOYEES..... 11

RESUME DU RAPPORT

Notre projet était de faire l'etude de l'évolution du système scolaire d'un petit village du comté de Gloucester: Allardville. Nous avions plus précisement à montrer comment ce système d'éducation a évolué en relation avec les facteurs langue, culture et religion.

Puisqu'Allardville est, et a toujours été, une commauté uniquement française et catholique, on n'y a donc jamais rencontré de problèmes linguistiques et culturels se rattachant à l'objectif poursuivi par notre enquête. Il n'était donc pas question avec ce projet, de faire une étude de évolution d'un système scolaire en relation avec deux groupes ethniques puisqu'il n'en existait qu'un. Cette situation éliminait aussi les controverses ou disputes d'ordre linguistiques, culturelles et religieuses.

Pour les raisons que nous venons de citer, notre enquête se résuma presqu'uniquement à recueillir des donnees statistiques et à trouver des informations sur les quelques changements materiels et administratifs de la jeune histoire d'Allardville. Comme Allardville n'a eté fondé qu'en 1933 et que son système scolaire n'a presque pas fonctionné avant les annees quarantes, la perspective du temps a été considérablement simplifiee.

Notre rapport comprend d'abord un aperçu général d'Allardville où nous donnons un bref historique de son developpement et de sa situation actuelle avec quelques données sur les origines ethniques de ses gens, ses dénominations religieuses, son niveau de vie et son niveau d'education, ... Ensuite, nous traitons de l'évolution de son système scolaire en décrivant premièrement, le début du système scolaire et ses conditions vers les années 1945. Deuxièmement, nous montrons l'évolution du système scolaire de 1945 à aujourd'hui avec l'aide de données statistiques. Troisièmement, nous décrivons la situation du système scolaire d'Allardville, tel qu'il se présente aujourd'hui. Finalement dans une dernière partie de notre rapport, nous donnons quelques commentaires

sur les changements et les rares controverses qui se sont produits dans ce modeste système d'éducation.

En appendice, nous croyons à propos d'insérer une description du projet d'etude tel que proposé par la Commission Royale; ce sont trois tableaux statistiques, ainsi qu'une copie des fiches employées pour recueillir nos données statistiques.

CHAPITRE PREMIER

APERCU GENERAL D'ALLARDVILLE

1. Historique

Allardville est un tout jeune village qui n'existe que depuis les années trentes. Monseigneur Auguste Allard, alors curé de Bathurst-Est, fonda cette colonie en septembre 1932, pour tenter de venir en aide aux acadiens de la région, qui étaient le plus affectés par la crise economique de cette époque. Quarante familles s'y installèrent. Au debut les gens vivaient tous dans des petites maisons faites en bois ronds, quelques unes construites avec habileté, mai la plupart de façon très rustique.

En 1934, les colons, maintenant au nombre de cent familles, construirent une petite église également en bois ronds. Cette nouvelle paroisse catholique était desservie par le fondateur, Mgr. Allard, encore curé de Bathurst Est. Les nouveaux colons, en grande majorité des pêcheurs des régions de Shippegan, Caraquet, et Bathurst, ne pouvaient plus vivre de la pêche à cause de la crise économique et ils tentèrent leur chance dans l'agriculture. Au debut tout marcha bien. La vente du bois coupé sur leurs terres boisees, et le peu de recoltes provenant de leurs cultures procurèrent à ces colons quelque chose à manger, ce qu'ils ne trouvaient pas dans leur village d'origine. Cependant, lorsque leur lot boise fut coupe, la plupart d'entre eux, n'etant pas fermiers, ne pouvaient plus vivre sur leur terre, et le défrichement des lots qu'avait esperé Monseigneur Allard, ne se fit jamais.

2. Situation d'aujourd'hui

Aujourd'hui, l'ancienne colonie d'Allardville comprend deux paroisses écclésiastiques, Allardville et Saint-Sauveur. La paroisse civile inclut ces deux paroisses religieuses, et en 1961, elle comptait une population de 2,922. De ceux-ci, toujours selon le recensement fédéral de 1961, 96.3% sont d'origine ethnique française et 99.8% sont de la dénomination religieuse catholique.

Les quelques familles d'Allardville qui sont d'origine ethnique autre que française, se sont tous francisées et elles l'étaient même avant de venir s'installer dans la colonie. Parmi ceux-ci, nous trouvons quelques familles écossaises et irlandaises, qui pour la plupart ne parlent plus l'anglais.

Le niveau socio-économique de ces gens est très inferieur. La majorité des familles gagnent un salaire brut ne dépassant pas $3,000 par annee. Les gens d'Allardville sont bûcherons pour une partie de l'annee. Ils retirent en plus un peu de revenu de leur ferme. Vue cette grande pauvreté, nous pouvons facilement affirmer que ce village est encore au stage de colonie, même s'il ne se fait praticuement plus de defrichement.

Pour ce qui est du niveau d'education, la majorité des gens n'ont pas terminé leur cours primaire. Ceux qui ont reçu une éducation secondaire, ont, comme dans la plupart des villages acadiens, presque tous changé de milieu.

CHAPITRE II

EVOLUTION DU SYSTEME D'EDUCATION

1. Son développement avant 1945.

Le Departement d'éducation du Nouveau-Brunswick a autorise l'etablissement d'un premier district scolaire à Allardville, le 19 octobre 1933. La première réunion scolaire eut lieu à Allardville le 13 novembre 1933 où un president, un secretaire et trois commissaires furent elus sur la commission scolaire. Un montant de $200 fut voté pour la transportation et la réparation d'une vieille maison, qui devait servir d'ecole. Cependant à cause des difficultés financières, ce projet ne s'est pas realise. En 1936, on réussit à construire une école, et ce fut la première année où il y eut classe durant toute l'année scolaire à Allardville. Néanmoins, avant cette date on avait fait la classe l'année précédante, pour un certain temps, dans la petite chapelle construite en 1934.

En janvier 1937, une nouvelle ecole entra en opération à Allardville-Sud, où un nouveau district scolaire avait eté organisé en 1935.

En septembre 1937, de nouveaux districts ayant eté organises et trois petites écoles construites, on donna la première annee d'enseignement à Beauséjour, Notre-Dame des Bois et Sainte-Croix, trois nouveaux secteurs de la colonie d'Allardville. De nouveaux districts scolaires ont été, par la suite formés à Allardville-Est en 1938, Allardville-Nord en 1939, Saint-Sauveur en 1941, Butte d'Or en 1942 et un deuxième à Allardville-Est en 1942 également. Tous ces districts avaient leur propre commission scolaire et devaient voir eux-même au financement de leur système d'éducation. La plupart des districts ne réussissaient qu'à construire des petites écoles rudimentaires à une seule classe, et ne donnaient que l'enseignement primaire. Cependant en 1944, le centre de la paroisse construisait une ecole à trois classes.

2. Evolution de 1945 à aujourd'hui

Donc, en 1945, Allardville n'avait pas encore d'ecole secondaire. D'après les rares statistiques que nous avons recueillies, il y avait 8 ecoles comprenant un faible total de 10 classes. On avait comme personnel enseignant, un

instituteur et six institutrices. (Voir les qualifications et années d'expériences de ces professeurs dans appendice 11.) Ceux-ci devaient desservir 303 élèves.

En 1950, Allardville offrait un cours secondaire. Cependant il y avait des élèves en neuvième année pour la première fois en 1948. Il existait neuf écoles et un total de dix-sept classes en 1950. Comme personnel enseignant, on comptait dix-sept professeurs. C'était toutes des institutrices dont neuf ne possédaient qu'une licence locale. (Voir Appendice II).

En 1955, il y avait douze écoles pour un total de vingt-deux classes, desservant 803 élèves. Une seule ecole donnait le cours secondaire. Elle ne enfermait que quatre classes et ne possedait aucun service éducationnel autre que le stricte necessaire de la classe. Le personnel enseignant comprenait trois professeurs masculins et vingt et un professeurs féminins dont onze ne possédaient qu'une licence locale. Neuf de ces professeurs n'avaient pas plus de deux années d'experience.

En 1960, presque chaque coin de la paroisse civile avait son district scolaire avec sa petite école. Il y avait quinze ecoles à Allardville avec un total de trente et une classes desservant 955 elèves. Le nombre de professeurs était toujours le même que celui des classes, soit trente et un. (Vingt-six femmes et cinq hommes) Onze de ces professeurs ne possedaient qu'une licence locale et neuf un certificat I. (Voir appendice II).

En 1961, tous les districts d'Allardville se groupaient en une seule consolidation. Une école régionale de douze classes fut construite près de l'église, où tous les élèves y étaient transportés par un système d'autobus scolaires.

3. Situation d'aujourd'hui

La construction de cette ecole régionale qui a ouvert ses portes en septembre 1963, rénova complètement le système d'éducation d'Allardville. Grâce aux autobus scolaires, tous les elèves de la paroisse peuvent maintenant fréquenter l'école secondaire. Cependant, chaque secteur de la paroisse conserve encore sa petite école élémentaire. Après cette consolidation, certaines petites écoles furent abandonnées ce qui diminua le nombre d'écoles à treize.

Par contre, nous avons un total de trente-quatre classes. Le nombre de professeurs dans le personnel enseignant est encore correspondant au nombre de classes, soit trente-quatre. Ceci veut donc dire que le principal de cette ecole centrale doit enseigner à plein temps. Sur le personnel enseignant vingt-sept sont des femmes et sept sont des hommes. On rencontre encore huit licences locales.

Pour ce qui est des facilites du système d'aujourd'hui on constate tout de suite qu'elles sont encore assez restreintes. La consolidation de 1961 permet le transport des etudiants dans un meilleur edifice central. Cependant cette ecole de douze classes, qui ne procure qu'un cours académique, n'offre que les services les plus essentiels. On peut résumer ces facilités educationnelles comme suit: une petite bibliothèque d'environ cent volumes et ne contenant aucune salle de lecture, puis comme aides audio-visuel, un projecteur, un radio et un tourne-disque. On n'y trouve pas de laboratoire sauf quelques instruments de laboratoire de physique dans une classe, aucun gymnase ni de salle de musique.

Les autres écoles de la consolidation sont d'une apparence exterieure meilleure que jadis, mais le personnel enseignant reste toujours très inférieur et les facilites éducationnelles se resument à une ou deux salles de classe ne contenant que des pupîtres et un tableau noir.

4. Controverses sur les grands changements

Comme les changements dans le système scolaire d'Allardville ne furent pas nombreux et qu'il n'y avait qu'un seul groupe éthnique, les controverses ou disputes sur les questions scolaires n'ont pratiquement pas existé. Au début, les colons d'Allardville tentèrent tant bien que mal, de suivre les conseils de leur fondateur et de bâtir une petite école rudimentaire pour offrir une instruction dont ils jugeaient nécessaire à leurs nombreux enfants. Le gros problème était de trouver l'aide financière necessaire pour bâtir ces écoles et payer les professeurs. Donc, lorsque les difficultés surgirent, elles furent causees par la grande pauvrete qui régnait chez les colons plutôt que par de veritables controverses.

Comme nous l'avons vu dans son evolution, le plus grand changement du système scolaire d'Allardville, fut la consolidation et la construction d'une ecole centrale de douze classes. La consolidation et la construction de l'ecole centrale ont eté precedées de quelques controverses et disputes. Une première controverse vint du fait que la paroisse de Saint-Sauveur refusa pendant plusieurs annees, de se joindre à l'autre paroisse religieuse pour la consolidation. Par esprit de clocher, les gens de Saint-Sauveur qui avaient, depuis les annees quarantes, leur propre église, voulaient avoir leur propre école centre pour y decerner un cours secondaire. Finalement en 1961, ils consentaient à se joindre à une consolidation centrale de la paroisse d'Allardville.

Une autre controverse surgit lorsqu'un district refusa au début de se joindre à la consolidation parce que l'on ne s'entendait pas sur le site de l'école centrale. Encore ici tout s'arrangea sans trop de difficultés.

Ces deux incidents retardèrent la consolidation. Cependant, il est fort probable que même sans ces deux petites controverses, la consolidation ne se serait pas produite plus tôt, puisqu'Allardville n'etait pas financièrement prêt à affronter de telles dépenses.

5. Curriculum scolaire

Il convient de dire quelques mots sur le programme scolaire qui fut suivi dans les écoles publiques d'Allardville.

La première constatation que nous devons faire est que le programme scolaire suivi etait celui que préconnisait le Ministère d'Education de la province du Nouveau-Brunswick. L'evolution de ce programme scolaire a ete étudié dans le projet de recherche sur le système d'éducation de la ville de Moncton. On devra donc référer aux sections 2 des chapitres 2 et 3 de ce rapport.

Il faut ajouter à ceci que la langue employee dans l'enseignement était le français. Ceci se comprend puisque la population d'Allardville

est presqu'exclusivement française. Cependant, comme vous l'aurez constaté par les références citées plus haut, les manuels scolaires à la disposition des élèves étaient surtout des manuels anglais. Depuis 1950, la situation s'est améliorée au niveau élémentaire, mais au niveau secondaire il reste encore beaucoup à faire. La plupart des manuels scolaires sont en anglais. En plus, il faut ajouter que les examens d'immatriculation sont en anglais excepté pour l'histoire et le français. Cet état de chose crée de nombreuses difficultés aux étudiants et il semble expliquer les taux élevés de mortalités scolaires.

6. Enseignement supérieur

Le nombre d'étudiants d'Allardville ayant poursuivi leurs études au niveau supérieur est extrêmement bas. Ce fait est en relation directe avec la condition socio-économique lamentable des gens.

L'enseignement supérieur ne s'établit pas au niveau local mais au niveau provincial. L'analyse de ce niveau d'enseignement doit donc se faire dans l'optique provincial. Celle-ci a déjà été traitée à la section 1 du chapitre 7 du rapport sur le système d'éducation de Moncton. Nous vous référons à cette section.

Il y a deux maisons d'enseignement supérieur qui sont à proximité d'Allardville; le Collège de Bathurst et le Collège Marie-Assumpta de Bathurst.

Si on analyse l'inscription des étudiants d'Allardville à ces deux institutions on arrive aux résultats suivants. Au collège de Bathurst l'inscription de 1940 à 1905 se lit comme suit:

Année	Inscription d'Allardville
1939-40	1
1944-45	1
1949-50	6
1954-55	3
1959-60	3
1964-65	4

Ce collège est exclusif aux garçons et les chiffres donnés representent l'inscription totale des etudiants d'Allardville.

Le Collège Marie-Assumpta pour jeunes filles vient d'ouvrir ses portes en septembre 1965. Il nous fut impossible d'établir l'inscription des etudiantes venant d'Allardville.

On peut aussi mentionner l'Académie Sainte Famille de Tracadie. De 1940 à 1965, on compte cinq graduees de cette institution qui venaient d'Allardville. Ce pensionnat est exclusif aux jeunes filles.

On peut conclure que dans la majorité des cas les etudiants d'Allardville n'ont pas poursuivi leurs études au niveau superieur.

7. Enseignement technique

L'enseignement technique s'organise au niveau provincial et non au niveau local. La province du Nouveau-Brunswick est actuellement datée de cinq institutions techniques. Celles-ci correspondent à cinq divisions territoriales de la province.

La communauté d'Allardville fait partie de la region de Bathurst. L'école technique, "Bathurst Trade School", est située dans la ville de Bathurst. Elle est en opération depuis le mois de septembre 1963. L'inscription des etudiants d'Allardville était de 17 en 1964-65 et de 19 en 1965-66.

Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de cette ecole technique on pourra referer au rapport sur le système d'education de Bathurst. (Voir chapitre 3)

CONCLUSION

L'education au Nouveau-Brunswick comme toute l'education canadienne, a durant les vingt dernières annees évoluée d'une façon assez marquee. Une première conclusion decoulant de notre enquête est que Allardville a tenté de suivre cette evolution tant bien que mal. Après l'unite du comté de Gloucester, on a construit des ecoles dans presque tous les districts de la paroisse. A l'arrivée des grandes consolidations dans la province, Allardville a songe à se consolider et à avoir une ecole centrale et secondaire, ce qui a ete realise en 1963.

Cependant, le peu de facilitees educationnelles de cette école centrale et son personnel enseignant peu qualifie, nous porte à enoncer une deuxième conclusion: Allardville semble trop pauvre pour pouvoir s'offrir un bon système d'éducation. Le facteur financier a probablement eté celui qui a le plus freiné l'evolution du système d'education D'Allardville.

Notre etude ne pretend pas avoir fait un tableau complet de l'evolution du système scolaire d'Allardville. Nous n'avions ni le temps ni la compétence voulue pour soumettre notre recherche à une telle perspective. Pour cette même raison nous avons omis de traiter de d'autres points qui auraient pu avoir une certaine importance.

Appendice I

DESCRIPTION DU PROJET D'ETUDE

Notre projet d'étude devait servir de supplément à une enquête faite par le "Group Resources Consultant Service" sur l'attitude de la population d'Allardville vis-à-vis les problèmes du bilinguisme et biculturalisme. Nous devions plus précisément faire l'evolution du système scolaire d'Allardville pour au moins les vingt dernières années. L'etude du G.R.C.S. avait déjà enquête sur l'attitude des gens vis-à-vis leur système d'education. Nous avions donc à fournir une étude plus approfondie et tenter de demontrer l'importance qu'a joue les facteurs langue, religion et culture dans le developpement de ce système d'éducation.

Des directives subséquentes reçues par l'entremise de l'Universite de Moncton, nous suggeraient de commencer d'abord par decrire et analyser les changements importants qui se sont produits dans cette région depuis vingt ans; puis de comparer et analyser les services éducationnels offerts aux populations anglophones et francophones. Ces directives nous demandaient aussi de mettre l'emphase sur les changements et les incidents affectant les relations entre les deux groupes culturels et sur les disputes ou controverses qui se seraient produites.

C'est dans cet optique que nous avons débuté notre projet d'etudes, lequel nous avons fait avec le meilleur de nos capacités.

Appendice 2

STATISTIQUES

Tableau I - Statistiques generales.

Annees	1945	50	55	60	65
Nombre d'écoles	5	9	12	15	13
Nombre d'écoles élémentaires	5	9	11	14	12
Nombre d'ecoles secondaires	NIL	NIL	1	1	1
Nombre total de classes	6	17	22	31	34
Nombre d'elèves	303	--	803	955	945
Nombre de professeurs	7	17	22	31	34

Tableau II - Qualification des professeurs.

Année	1945	50	55	Année	60	65
Supérieur			1	Certificat V	1	1
Classe I		1	3	Certificat IV	1	1
Classe II	1	3	3	Certificat III	7	2
Classe III	1	3	4	Certificat II	2	8
"War emergency"	1	1		Certificat I	9	14
Locale	4	9	11	Locale	11	8

Tableau III - Expérience des professeurs.

Années	1945	50	55	60	65
0 à 2 ans	1	8	9	10	10
3 à 5 ans	5	3	3	5	6
6 à 10 ans		2	5	8	5
11 à 15 ans		1	2	6	7
16 à 25 ans	1	1		2	5
25 et plus		2	2		1

Appendice 3

Nom de l'ecole _____

District _____

Genre d'ecole

_____Regionale

_____Ecole Secondaire

_____Ecole elémentaire

Comprend les élèves du grade _____ au grade _____

Nombre de classes _____

Nombre de professeurs_____

Nombre d'élèves _____

Indiquez par un trait les services offerts dans cette école:

A. Cours academique _____

Cours vocationnel _____

Cours commercial _____

Classes spéciales _____

B. Laboratoire _____

Bibliothèque _____ Nombre approxiatif de volumes _____

Gymnase _____

Service d'orientation _____

Transport par autobus _____ _____

Salle de musique _____

Aides audio-visuels

Projecteur _____

Radio _____

Enrégistreuse_____

Tourne-disque_____

Film fixes _____

Autre _____

Services hygiéniques _____

Bibliobus

Service alimentaire _____